UGSEL

PAYS DE LA LOIRE

La Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement catholique

2025-2026

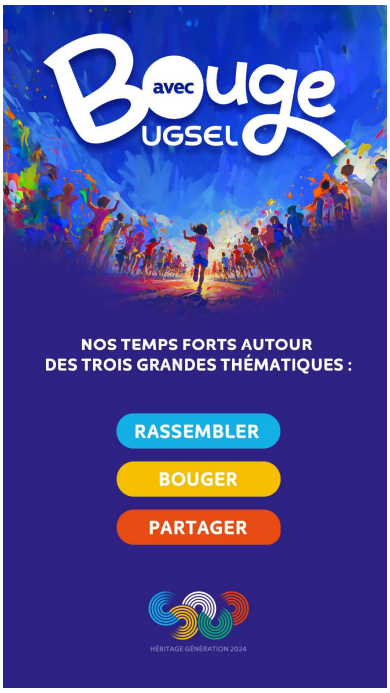

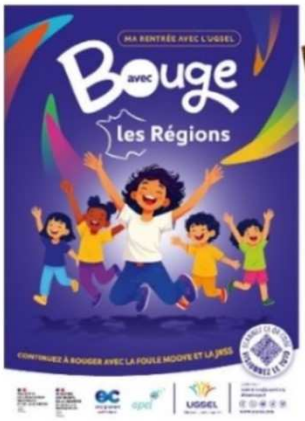

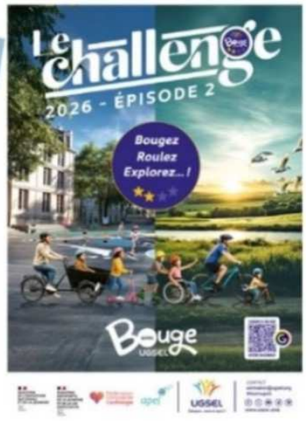

N°43

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

5 rue du Haut Pressoir BP 61028
49010 ANGERS Cedex 01
www.ugselpdl.fr
Courriel : ugselpl@gmail.com
tel : 02 41 68 26 28

RÉGION ACADÉMIQUE PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Ensemble scolaire
Sainte Anne
Saint Vincent

5 rue Alain de Rougé - BP 30175
72305 SABLÉ SUR SARTHE
tél. 02 43 62 12 50
Mail : college@sainteanne.info
Site : http://www.sainteanne-sable.com/

Joseph Wresinski
LYCÉE PROFESSIONNEL & APPRENTISSAGE
Lycée Professionnel Joseph Wresinski
10 rue Valentin Haüy
CS 40507
49105 ANGERS CEDEX 02
Tél. : 02 52 09 41 01
Mail : secretariat.angers.lpjosephwresinski@ec49.fr
Site : http://www.lyceejosephwresinski.fr/

---

collège SAINT HERMELAND

Collège St Hermeland
8 rue de l'Ancienne Eglise - 44 830 BOUAYE
Tél : 02-40-65-46-10
Mail : contact@saint-hermeland.com
https://sthermeland-bouaye.loire-atlantique.e-lyco.fr/

Saint Charles collège

30 bis bd Clemenceau
49100 ANGERS
Tél : 02 41 22 11 40
E-mail : contact@clg49stcharles.org
http://st-charles.anjou.e-lyco.fr

Collège Saint Augustin

80 rue de la Mauvraie
44 440 RIAILLE
tél : 02-40-97-81-61
mail : riaille.st-augustin@ec44.fr
Site : https://staugustin-riaille.fr/

COLLÈGE Saint Joseph DOUÉ-LA-FONTAINE

Collège·Saint·Joseph¶
6,·Rue·du·Pré·du·Camp¶
49700·DOUE·LA·FONTAINE¶
02.41.59.16.89¶
secretariat@stjosephdoue.fr¶
https://collegesaintjosephdoue.anjou.e-lyco.fr/¶

Collège THÉRÈSE JOSEPH

COLLEGE
STE THERESE – ST JOSEPH
7 avenue du Général de Gaulle – CS 90001
72170 Beaumont-sur-Sarthe
Tél. : 02 43 33 31 55
Mail : secretariat@stsj.fr

UGSEL Pays de la Loire

Le Bureau Territorial et le Conseil d'Administration	
Président	M. François DEFIEUX
Vice-président	M. Franck PERRAUDEAU Président UGSEL 44
Vice-président et Trésorier	M. Yannick GALON Président UGSEL 49
Vice-président	M. François BABIN Président UGSEL 53
Vice-président et Secrétaire	M. Daniel PRETTO Président UGSEL 72
Vice-président	M. Joël CAILLAUD Président UGSEL 85
Représentant des Directeurs Diocésains	M. Eric BILLET (72)
Représentants CNAI	M. Sébastien FOIN Mme Emilie THOLLE
Représentants CNF	M. Stéphane BARRAS M. Jacques CHAUDET
Représentant UROGEC	M. Dominique REMAUD
Directeur de l'IFEPSA	M. Philippe MATHÉ
Représentant APEL Pays de la Loire	M. Sébastien JOYAU
Représentants CNAS	M. Nicolas MARZIN M. Christophe MORANDEAU
Référent handicap	
Représentant FSCF	
Représentant FORMIRIS	
Membres	M. Lionel BLONDEAU M. Michel CANTIN
Directeur Territorial	M. Stéphane BARRAS
Coordonnateur Territorial	M. Matthieu TRICHET
Directeurs de comités	M. Nicolas MARZIN 44 M. Christophe MORANDEAU 49 Mme Juliette BADAROUX 53 M. Benjamin BERNARD 72 M. Stéphane BILLAUD 85

Secrétariats : territorial et national

Aucun transport territorial pour les championnats nationaux ne sera organisé !

UGSEL Territoriale

Stéphane BARRAS Coordinateur Territorial Animateur pédagogique et référent Secourisme et CNF **Cindy ROBERT** Secrétaire **Stéphanie PARTHENAY** Secrétaire formation **Matthieu TRICHET** Coordonnateur territorial	**U.G.S.E.L.** **Territoire "Pays de la Loire"** 5, rue du Haut Pressoir - B.P. 61028 **49010 - ANGERS Cedex 01** Messagerie : **ugselpl@gmail.com** Messagerie formations : **ugselformation@gmail.com** Site : **www.ugselpdl.fr** ***Permanences téléphoniques :*** *Mardi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 30* *Lundi au Jeudi de 14 h 00 à 17 h* *Répondeur téléphonique en dehors des permanences*	**Tél : 02.41.68.26.28** **ou 06-62-45-89-60** **Tél formations :** **02.41.79.51.74** **(tous les jours sauf le lundi)**

UGSEL Nationale

UGSEL Nationale - 277 rue St Jacques - 75240 PARIS Cedex 05
Standard Enseignement Catholique : 01-44-41-48-50
Site : www.ugsel.org - Messagerie : ugsel@ugsel.org

Christophe COMMUNIER - Président National
Jean-Noël MELLERIN - Secrétaire Général
Christelle GOFFENY - Assistante de direction et chargé de communication
Marylène CHABOT - Responsable administrative et financière
Didier PARIS - Directeur sportif national
Geoffrey BRASSART - Responsable technique des compétitions
Béatrice DEL FRARI - Responsable technique des compétitions
Patricia PETIT - Responsable technique des compétitions et jeunes officiels
Janig PASQUIET - Directrice de l'organisme de formation
Fabienne REY - Pilote EPN 1ers secours et adjointe responsable administrative de formation
Gwendoline COUROUBLE - Pilote EPN 2nd degré
Sabine BRETON - Assistante de formation
Linda PECCHIA - Assistante de formation
Hervé CARDONNA - Délégué national au service de l'animation institutionnelle
Aurore GARCIA—Chargée de mission de l'animation institutionnelle

Secrétariats des comités

Nicolas MARZIN Directeur départemental **Arnaud PRODHOMME** Assistant directeur départemental **Jeanne DOIZON - Frédéric JONCOUR** Animateurs pédagogiques 2nd degré **Marie MORINEAU** Animatrice 1er degré **Pauline MAINDRON** Secrétaire	D.D.E.C.- 15, rue Leglas Maurice 44000 - NANTES Permanences : Du lundi au jeudi : de 8 h 45 à 12 h 45 et de 13 h 30 à 17 h Le vendredi de 8 h 45 à 12 h 45 et de 13 h 30 à 16 h Messagerie : **ugsel@ec44.fr** Site **: http://www.ugsel44.fr**	**Tél : 02.51.81.64.13**
Christophe MORANDEAU Directeur départemental **Pauline MAINFROID** Secrétaire **Cindy ROBERT** Secrétaire **Sébastien FOIN** EMAP E.P.S. 1er degré	5, rue du Haut Pressoir - B.P. 61028 49010 - ANGERS Cédex 01 Permanences téléphoniques Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 45 et 13 h 30 à 17 h 15 Le vendredi de 9 h à 12 h 45 Messagerie : **secretariat@ugsel49.com** Site **: http://www.ugsel49.com**	**Tél : 02.41.68.37.19**
Juliette BADAROUX Directrice départementale **Alexandre MOTTAIS** Secrétaire	Maison des sports 109 bis avenue Pierre de Coubertin 53000 Laval Permanences téléphoniques Lundi au jeudi : 9 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h Le vendredi de 9 h à 12 h 30 Messagerie : **ugselmayenne53@gmail.com** Site **: http://www.ugsel53.fr**	**Portable Juliette :** 07-43-74-00-66 **Portable Alexandre :** 06-46-00-54-00
Benjamin BERNARD Directeur départemental **Thomas DUPUY** Animateur pédagogique	Maison St Julien DDEC - UGSEL 26 rue Albert Maignan 72000 LE MANS Messagerie : **direction@ugsel72.com** Site **: https://www.ugsel72.com/**	**Portable Benjamin :** **07-50-18-94-41**
Stéphane BILLAUD Directeur départemental **Céline LOGEAIS** Secrétaire / Assistante **Emilie THOLLÉ** Educatrice sportive et formatrice 1er degré	6, Route de Mouilleron - CS 20059 85002 - LA ROCHE SUR YON Cedex Permanences de Stéphane BILLAUD : Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi de 8h à 12h00 et de 13h30 à 16h30 Permanences secrétariat : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00 Mercredi de 8h à 12h30 Permanences de l'éducatrice sportive 1er degré : Tous les lundis matin de 9h à 12 h 30 Messagerie : **ugsel85@ddec85.org** Site **: http://www.ugsel.ddec85.org/**	**Tél : 02.51.62.72.61** **Portable** **Stéphane BILLAUD :** **06.07.60.68.60** **Portable** **Educatrice sportive :** **06.22.97.47.75**

LOIRE-ATLANTIQUE

VILLE	Etablissement	Téléphone	Adresse	CP	Adresse mail
AIGREFEUILLE SUR MAINE	Collège de la Maine	02.40.03.85.50	Rue des Acacias - BP 4	44140	aigrefeuille-sur-maine.college-prive-de-la-maine@ec44.fr
ANCENIS Cedex	Col-Lyc St Joseph-St Th.d'Aquin	02.40.96.03.16	66 rue du Collège - BP 109	44153	ancenis.st-joseph@ec44.fr
BLAIN	Collège La Salle St Laurent	02.40.79.01.17	28 rue Bizeul - BP 37	44130	blain.st-laurent@ec44.fr
BOUAYE	Collège St Hermeland	02.40.65.46.10	8 rue de l'Ancienne Eglise	44830	bouaye.st-hermeland@ec44.fr
BOUGUENAIS	Lyc. Prof. Daniel Brottier	02.40.65.29.90	Chemin du Couvent - Les Couëts	44340	bougenais.daniel-brottier@ec44.fr
CARQUEFOU	Collège Ste Anne	02.40.50.90.93	7 rue Jean XXIII	44470	carquefou.ste-anne@ec44.fr
CHATEAUBRIANT Cedex	Collège-Lycée St Joseph	02.40.28.15.25	40 rue Michel Grimault - BP 39	44141	chateaubriant.st-joseph-nazareth@ec44.fr
CLISSON Cedex	Collège Immaculée Conception La Salle	02.40.54.01.77	65 rue du Dr Boutin - BP 89115	44191	accueil@ic44.org
COUERON	Collège Ste Philomène	02.40.86.18.34	31 rue Jean Jaurès	44220	coueron.ste-philomene@ec44.fr
DERVAL	Collège St Joseph	02.40.07.71.47	19 rue de Rennes - BP 16	44590	derval.st-joseph@ec44.fr
DERVAL	Lycée St Clair Blain-Derval	02.40.07.72.72	29 rue de Rennes B.P. 13	44590	derval@cneap.fr
GORGES	Collège Centre Scolaire	02.40.06.91.67	Angreviers	44190	col.angreviers.gorges@wanadoo.fr
GORGES	Lycée Charles Péguy	02.40.54.48.00	3 rue de la Sèvre - BP 9308	44193	gorges.charles-peguy@ec44.fr
GUEMENE PENFAO	Collège St Michel	02.40.79.22.57	15 rue des Porteaux	44290	guemene-penfao.st-michel@ec44.fr
GUERANDE	Collège St Jean Baptiste	02.40.24.90.55	16 Boulevard du Midi	44350	guerande.st-jean-baptiste@ec44.fr
GUERANDE	Lycée La Mennais	02.40.62.08.20	24 rue Jean Baptiste Legeay	44350	secretariatlycee@sjb-lamennais.net
HAUTE GOULAINE	Collège St Gabriel	02.40.54.91.14	16 rue de la Bourrelière	44115	haute-goulaine.st-gabriel@ec44.fr
HERBIGNAC	Collège St Joseph	02.51.76.99.10	Place J.M. de la Mennais	44410	herbignac.st-joseph@ec44.fr
LA MONTAGNE	Collège Notre Dame	02.40.65.60.67	5 rue du Calvaire	44620	la-montagne.nd@ec44.fr
LE LANDREAU	LEAP - Pôle de Formation Briacé	02.40.06.43.33	Briacé	44430	le-landreau.briace@ec44.fr
LE LOROUX BOTTEREAU	Collège Notre Dame	02.40.33.81.25	21 route de Nantes	44430	le-loroux-bottereau.nd@ec44.fr
LEGE	Collège Ste Anne	02.40.26.32.32	3 rue Ste Anne	44650	lege.ste-anne@ec44.fr
LIGNE	Collège St Joseph	02.40.77.04.40	188 rue de Vieillevigne	44850	ligne.st-joseph@ec44.fr
MACHECOUL	Col-Lyc St Joseph	02.40.78.50.18	14 rue des Capucins	44270	machecoul.st-joseph@ec44.fr
NANTES	Collège St Jacques de Compostelle	02.40.75.50.90	11 rue Gabriel Goudy	44200	nantes.st-jacques-de-compostelle@ec44.fr
NANTES	Collège St Raphaël	02.51.86.06.10	136 rue du Général Buat	44000	nantes.college.st-raphael@ec44.fr
NANTES	Collège Théophane Vénard	02.51.83.65.55	53-55 rue du Chanoine Larose	44100	nantes.st-theophane-venard@ec44.fr
NANTES	Collège St Martin	02.40.58.67.83	38 bis rue de l'Abbaye	44100	nantes.nd-de-l-abbaye@ec44.fr
NANTES	LP Sacré Cœur	02.40.46.49.92	3 rue Francis Portais	44100	nantes.lycee.sacre-coeur@ec44.fr
NANTES Cedex 1	Collège Chavagnes	02.51.84.91.30	11 rue Mondésir - BP 71523	44015	nantes.francoise-d-amboise@ec44.fr
NANTES Cedex 1	Ensemble St Félix - La Salle	02.44.76.35.00	27 rue du Ballet - BP 60105	44001	contact@stfelixlasalle.fr
NANTES Cedex 1	Col-Lyc Externat des Enfants Nantais - Chavagnes	02.40.20.00.60	31 avenue Camus	44042	nantes.externat-des-enfants-nantais@ec44.fr
NANTES Cedex 1	Col-Lyc St Stanislas	02.40.20.17.50	2 rue St Stanislas - BP 40905	44009	nantes.st-stanislas@ec44.fr
NANTES Cedex 1	LTP Talensac / Jeanne Bernard	02.51.72.95.10	18 rue de Talensac - BP 10225	44002	talensac44@wanadoo.fr
NANTES Cedex 2	Collège Ste Madeleine	02.51.25.06.80	10 Quai Hoche - BP 96522	44265	nantes.ste-madeleine@ec44.fr
NANTES Cedex 3	Col-Lyc La Perverie	02.40.14.53.70	63 rue de la Perverie - BP 42203	44322	perverie.scol@free.fr
NANTES Cedex 3	Col-Lyc Blanche de Castille	02.40.52.54.60	43-45 Bd Jules Verne - BP 61902	44319	nantes.blanche-de-castille@ec44.fr
NANTES Cedex 3	Col-Lyc Notre Dame de Toutes Aides	02.40.49.37.93	12 rue des Epinettes - BP 71903	44319	secretariat@ndtoutesaides.fr
NANTES Cedex 3	Col-Lyc St Joseph du Loquidy	02.40.74.03.12	73 Bd Michelet - BP 32202	44322	nantes.st-joseph-du-loquidy@ec44.fr
NORT SUR ERDRE	Collège St Michel	02.51.12.00.51	22 Bd de la Gare	44390	nort-sur-erdre.st-michel@ec44.fr
NORT SUR ERDRE	LPP de l'Erdre / LEGT St Martin	02.40.72.21.45	13 rue du Général Leclerc	44390	lycee@lyceedelerdre.fr
NOZAY	Collège St Joseph	02.40.79.43.06	2 Bd Aristide Briand	44170	nozay.st-joseph@ec44.fr
PONCHATEAU	Collège St Martin	02.40.01.62.38	12 rue St Colomban - BP 66	44160	pont-chateau.st-martin@ec44.fr
PORNIC Cedex	Collège ND de Recouvrance	02.40.82.01.11	56 rue de Verdun - BP 1319	44213	pornic.nd-de-recouvrance@ec44.fr
PORNICHET	Collège Sacré Coeur	02.40.61.10.70	1 bis avenue de la Plage - BP 43	44380	pornichet.sacre-coeur@ec44.fr

VILLE	Etablissement	Téléphone	Adresse	CP	Adresse mail
REZE	Collège St Paul	02.51.11.01.01	66-68 rue J. Jaurès - BP 29	44401	reze.st-paul@ec44.fr
REZE	Collège Ste Anne	02.40.75.42.71	11 rue St Lupien	44400	reze.ste-anne@ec44.fr
REZE	LP Notre Dame	02.40.32.87.87	50 rue Jean Jaurès - BP 14	44401	reze.nd@ec44.fr
RIAILLE	Collège St Augustin	02.40.97.81.61	80 rue de la Mauvraie	44440	riaille.st-augustin@ec44.fr
SAVENAY	Collège St Joseph	02.40.56.91.32	10 rue du Général de Gaulle - BP 15	44260	savenay.st-joseph@ec44.fr
SAVENAY	Lycée St François d'Assise	02.40.56.91.32	9 Chemin de la Justice	44260	lycee@st-fda-savenay.fr
ST BREVIN LES PINS	Collège St Joseph	02.40.27.21.41	Avenue Gustave Eiffel	44250	st-brevin-les-pin.st-joseph@ec44.fr
ST GILDAS DES BOIS	Col-Lyc-LT Gabriel Deshayes	02.40.00.76.76	Route de Redon	44530	st-gildas-des-bois.gabriel-deshayes@ec44.fr
ST HERBLAIN Cedex	Col-Lyc St Dominique	02.28.01.72.72	103 avenue de Cheverny	44807	st-herblain.st-dominique@ec44.fr
ST NAZAIRE	Col-LP Ste Thérèse	02.40.22.52.87	80 rue d'Anjou	44600	st-nazaire.ste-therese@ec44.fr
ST NAZAIRE	LPT Hôtelier Ste Anne	02.40.17.12.00	250 Boulevard Laënnec	44600	st-nazaire.ste-anne@ec44.fr
ST NAZAIRE Cedex	Col-Lyc St Louis	02.51.76.60.20	10 Bd Albert 1er - BP 284	44616	st-nazaire.st-louis@ec44.fr
ST NAZAIRE Cedex	LEGT Notre Dame d'Espérance	02.40.01.81.82	15 rue du Bois Savary - BP 40317	44615	st-nazaire.nd-d-esperance@ec44.fr
ST PERE EN RETZ	Collège St Roch	02.40.21.71.14	13 rue Abbé Perrin	44320	st-pere-en-retz.st-roch@ec44.fr
ST PERE EN RETZ	2 sites - 1 seul établissement	02.40.21.70.65	17 rue Abbé Perrin	44320	st-pere-en-retz.la-motte@ec44.fr
LE PELLERIN	LEAP St Gabriel Nantes Océan	02.40.05.64.05	Allée du Bois Tillac	44640	le-pellerin.le-bois-tillac@ec44.fr
ST PHILBERT DE GD LIEU	Collège Lamoricière	02.40.78.71.22	32 rue Félix Platel	44310	st-philbert-de-grand-lieu.la-moriciere@ec44.fr
ST SEBASTIEN S/LOIRE Cedex	LEGT-LP La Baugerie - La Joliverie	02.40.80.66.95	38 Bd des Pas Enchantés - BP 23209	44232	st-sebastien-sur-loire.la-baugerie@ec44.fr
ST SEBASTIEN S/LOIRE Cedex	LEGT-LP Industriel St Joseph La Joliverie	02.40.80.25.80	141 route de Clisson - BP 43229	44232	st-sebastien-sur-loire.st-joseph-la-joliverie@ec44.fr
ST SEBASTIEN S/LOIRE Cedex	LEGT-LP Tertiaire St Pierre La Joliverie	02.40.80.82.00	141 route de Clisson - BP 43229	44232	st-sebastien-sur-loire.st-pierre-la-joliverie@ec44.fr
STE PAZANNE	Collège Sacré Coeur	02.40.02.40.72	74 rue du Ballon	44680	ste-pazanne.sacre-coeur@ec44.fr
TREILLIERES	Collège Helder Camara	02.51.77.07.33	Rue Etienne Sebert - BP 21	44119	treillieres.helder-camara@ec44.fr
VALLET	Collège St Joseph	02.40.33.93.82	16 rue François Luneau	44330	valette.st-joseph@ec44.fr
LOIREAUXENCE	Collège Ste Anne	02.40.09.70.90	170 rue d'Anjou - BP 38 - VARADES	44370	varades.st-anne@ec44.fr
VERTOU	Collège St Blaise	02.40.34.37.61	12 Boulevard des Sports	44120	vertou.st-blaise@ec44.fr

MAINE-ET-LOIRE

VILLE	Etablissement	Téléphone	Adresse	CP	Adresse mail	COMMUNES NOUVELLES
ANGERS	Collège La Madeleine	02.41.79.77.24	24, rue Saumuroise	49000	secretariat.madeleine@orange.fr	
ANGERS Cedex 01	Collège St Augustin	02.41.68.94.50	3, rue du Colombier - BP 84103	49041	college@staugustin.fr	
ANGERS	Collège St Charles	02.41.22.11.40	30 bis, Bd. Clémenceau	49100	contact@clg49stcharles.org	
ANGERS	Collège St Jean de la Barre	02.41.22.16.30	159, rue de la Barre	49000	secretariat@stjeandelabarre.fr	
ANGERS	Collège St Benoît	02.41.87.49.69	5, rue Chevreul	49100	secretariat.notredame@essb.fr	
ANGERS - Cedex 02	Lycée St Benoît	02.41.88.09.00	5, Cloîtres St Martin - BP 32209	49022	secretariat@essb.fr	
ANGERS	Collège Immaculée Conception	02.41.47.80.80	14, Bd. J. Portet	49000	secretariat.angers.immac@ec49.fr	
ANGERS	Collège Ste Cécile la Salle	02.41.87.48.42	13 rue des Fours à Chaux	49100	college@saintececile-lasalle.fr	
ANGERS - Cedex 01	Collège Mongazon	02.41.66.41.33	1, rue du Colombier - B.P. 13624	49036	secretariat-college@mongazon.org	
ANGERS - Cedex 01	Lycée Mongazon	02.41.66.41.33	1, rue du Colombier - B.P. 13624	49036	secretariat-lycee@mongazon.org	
ANGERS - Cedex 02	LEGTP Sacré-Cœur la Salle	02.41.81.42.00	2, rue Millet - B.P. 90129	49101	lycee@gscls.com	
ANGERS - Cedex 02	LP Joseph Wresinski - CS 40507	02.41.22.15.30	10 rue Valentin Haüy	49105	contact@lpjw.fr	
BAUGE EN ANJOU	Collège Notre-Dame	02.41.89.22.70	2, route de Ste Catherine	49150	notre.dame.bauge@orange.fr	
BEAUPREAU Cedex	Collège Dom Sortais	02.41.71.35.36	3, rue Mongazon - CS 30055	49602	administration@domsortais.fr	BEAUPREAU EN MAUGES
BEAUPREAU Cedex	Lycée Professionnel Dom Sortais	02.41.71.35.36	3 rue Mongazon - CS 56205	49602	administration@domsortais.fr	BEAUPREAU EN MAUGES
BEAUPREAU Cedex	Lycée Dom Sortais	02.41.71.35.36	4 rue Mongazon - CS 56205	49602	administration@domsortais.fr	BEAUPREAU EN MAUGES
BRISSAC QUINCE	Collège St Vincent	02.41.91.23.57	5, rue de Rollée	49320	secretariat@college-stvincent.org	BRISSAC LOIRE AUBANCE
CANDE	Collège Ste Emilie	02.41.92.71.40	42, rue V. Lassalle	49440	college-emilie.cande@wanadoo.fr	
CHALONNES SUR LOIRE	Collège St Joseph l'Armangé	02.41.54.15.13	1, av. Triger	49290	secretariat.direction@stjolapommeraye.fr	
CHAMPTOCEAUX	Collège St Benoît	02.40.83.52.50	rue Jean V	49270	secretariat@collegesaintbenoit.fr	OREE D'ANJOU
CHATEAUNEUF/SARTHE	Collège St François	02.41.69.88.89	Impasse du Gymnase - BP 80043	49330	direction@stfrancois49chateauneuf.fr	LES HAUTS D'ANJOU
CHEMILLE	Collège St Joseph	02.41.30.65.91	21, rue des Venelles	49120	contact@stjochemille.org	CHEMILLE EN ANJOU
CHOLET - Cedex	Collège Jeanne d'Arc	02.41.62.09.95	19, rue de l'Etoile - BP 50747	49307	secretariat.cholet.jeannedarc@ec49.fr	
CHOLET - Cedex	Collège St Joseph	02.41.49.42.00	45, rue Darmaillacq - B.P. 70028	49308	secretariat.direction@saintjoseph-cholet.fr	
CHOLET - Cedex	LTP Jeanne-Delanoue	02.41.63.74.74	11,Bd Jeanne d'Arc - B.P. 60427	49304	contact@jeannedelanoue.com	
CHOLET - Cedex	LTP La Providence	02.41.75.28.00	33 Av Gustave Ferrié - BP 20646	49306	secretariat.direction@providencecholet.com	
CHOLET - Cedex	Lycée Ste Marie	02.41.49.16.49	43, rue St Bonaventure - BP 40755	49307	rotureauc@saintemarie-cholet.eu	
CHOLET - Cedex 05	Collège N.D. du Bretonnais	02.41.62.30.56	93, rue Maindron - B.P. 50506	49305	secretariat.college@ndbretonnais.com	
DOUE LA FONTAINE	Collège St Joseph	02.41.59.16.89	6, rue du Pré du Camp - B.P. 85	49700	secretariat@stjosephdoue.fr	DOUE EN ANJOU
JALLAIS	Collège St Louis	02.41.64.10.14	18 bis, Av Chaperonnière	49510	secretariat.jallais.stlouis@ec49.fr	BEAUPREAU EN MAUGES
LA POMMERAYE	Collège St Joseph	02.41.77.74.56	50, rue de la Loire - B.P. 09	49620	secretariat.direction@stjolapommeraye.fr	MAUGES SUR LOIRE
	LG St Joseph				secretariat.direction@stjolapommeraye.fr	
LA SALLE DE VIHIERS	Collège Notre-Dame	02.41.49.02.50	5, rue Principale	49310	secretariat@clnd49.org	CHEMILLE EN ANJOU
	LG Notre-Dame				secretariat@clnd49.org	
LE LION D'ANGERS	Collège Ste Emerance	02.41.95.31.14	20, rue Candaise - BP 10014	49220	direction@cfa-lelion.net	
LE LONGERON	Lycée Champ-Blanc	02.41.46.61.90	15, rue du Val de Sèvre	49710	secretariat@lycee-champblanc.net	SEVRE/MOINE
LE MAY/EVRE	Collège St Joseph	02.41.63.81.19	32, rue du Gal. Tharreau	49122	secretariat.lemay.stjoseph@ec49.fr	
LES PONTS DE CE	Collège St Laud	02.41.47.54.21	11, rue Pasteur	49130	secretariat@saintlaud.fr	
LES PONTS DE CE Cedex	Lycé Agricole Pouillé	02.41.44.87.11	29, route de Pouillé - BP 90049	49130	secretariat.pontsdece.pouille@ec49.fr	
LONGUE JUMELLES	Collège St Joseph	02.41.52.11.57	45 Place du Champ de Foire	49160	secretariat@stjo-longue.fr	
MAULEVRIER	Collège Daniel-Brottier	02.41.55.01.93	Place de la Mairie – BP 11	49360	secretariat@daniel-brottier49.fr	
NYOISEAU	Collège Notre Dame d'Orveau	02.41.92.26.61		49500	ndo@orveau.com	SEGRE EN ANJOU BLEU
	LG Notre Dame d'Orveau				ndo@orveau.com	
POUANCE	Collège Sacré-Coeur	02.41.92.43.05	7, Av de la Gare - B.P. 20037	49420	sacrecoeurpouance49@wanadoo.fr	OMBREE D'ANJOU
SAUMUR	Col-Lyc St Louis	02.41.51.11.36	47, rue d'Alsace	49400	contact@stlouis49.org	

VILLE	Etablissement	Téléphone	Adresse	CP	Adresse mail	COMMUNES NOUVELLES
SAUMUR - Cedex	Collège St André	02.41.40.22.80	5, Place du Petit Thouars - B.P. 109	49413	st-andre-saumur@wanadoo.fr	
SAUMUR - Cedex	LPP Les Ardilliers	02.41.83.15.00	1, quai Jagueneau - BP 269	49421	secretariat.saumur.lesardilliers@ec49.fr	
SEGRE - Cedex	Collège St Joseph	02.41.94.73.50	10 Chemin de Renier - B.P. 50121	49501	secretariat-stjosegre@orange.fr	SEGRE EN ANJOU BLEU
SEGRE - Cedex	Lycée Bourg-Chevreau - Ste Anne	02.41.92.28.52	7, rue du 8 Mai 1945 - B.P. 60	49504	bc.direction@wanadoo.fr	SEGRE EN ANJOU BLEU
ST FLORENT LE VIEIL	Collège Jacques Cathelineau	02.41.72.50.54	11, Av de l'Europe - B.P. 7	49410	jacquescathelineau.stflorent@wanadoo.fr	MAUGES SUR LOIRE
ST GERMAIN/MOINE	Collège Carlo Acutis	02.41.64.75.68	15 rue Louis Pasteur - BP 80017	49230	secretariat@es-carloacutis49.net	SEVREMOINE
ST HILAIRE ST FLORENT Cedex	Collège Ste Anne	02.41.83.04.04	15, rue F. Bedouet - BP 05	49426	secretariat.sthilaire.steanne@ec49.fr	SAUMUR
ST MACAIRE EN MAUGES	Collège Jean-Bosco	02.41.55.36.98	6, rue du Dr Schweitzer	49450	secretariat.jeanbosco@orange.fr	SEVREMOINE
ST PIERRE MONTLIMART	Collège Frédéric Ozanam	02.41.75.75.00	2 bis, avenue de Montlimart	49110	coll.ozanam49@wanadoo.fr	MONTREVAULT SUR EVRE
ST SYLVAIN D'ANJOU	Collège Jeanne d'Arc	02.41.76.55.25	8, Av de la Françaiserie	49480	secretariat.stsylvain.jeannedarc@ec49.fr	VERRIERES EN ANJOU
ST SYLVAIN D'ANJOU - Cedex	Collège St Aubin la Salle	02.41.33.43.00	Rue Hélène Boucher - BP 30139	49481	contact@saintaubinlasalle.fr	VERRIERES EN ANJOU
ST SYLVAIN D'ANJOU - Cedex	Lycée St Aubin la Salle	02.41.33.43.00	Rue Hélène Boucher - BP 30139	49481	contact@saintaubinlasalle.fr	VERRIERES EN ANJOU
THOUARCE	Collège St Paul	02.41.54.15.39	303 rue du 11 Novembre	49380	accueil@stpaul-thouarce.fr	BELLEVIGNE EN LAYON
TORFOU	Collège Ste Marie	02.41.46.62.86	28, rue Charles Foyer	49660	secretariat@colmarie-torfou.fr	SEVREMOINE
VIHIERS	Collège St Jean	02.41.75.81.15	4, rue du Faubourg St Jean - BP 39	49310	secretariat@saintjeanvihiers.org	LYS HAUT LAYON

MAYENNE

VILLE	Etablissement	Téléphone	Adresse	CP	Adresse mail
CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE	Col/Lycée St-Michel / Robert SCHUMAN	02.43.09.64.64	5 rue Henri Dunant - BP 10419	53200	college.lycee@saint-michel.org
COSSE LE VIVIEN	Collège St Joseph	02.43.98.80.68	8, rue de l'Huilerie	53230	college@saintjosephcosse.com
CRAON	Ensemble Scolaire Bienheureux Frassati	02.43.06.17.32	5, Place St Clément - BP 37	53400	contact@bxfrassati.fr
ERNEE	Collège St Joseph	02.43.05.12.06	17, rue des Glaïeuls	53500	direction@stjoernee.fr
EVRON	Lycée Privé d'Orion	02.43.01.62.30	7 BD maréchal leclerc	53600	bienvenue@campus-orion.fr
EVRON	Collège Sacré-Coeur	02.43.01.60.58	13, rue du Gal de Gaulle-BP 145	53601	direction.sacre.coeur53.evron@wanadoo.fr
GORRON	Collège Ste Catherine d'Alexandrie	02.43.08.62.46	7, rue St Michel	53120	directioncollege@stecatherinealexandrie.fr
LAVAL	Col-Lyc Immaculée-Conception	02.43.59.23.24	15, rue Crossardière	53000	college@immac.fr et lycee@immac.fr
LAVAL	Collège Ste Thérèse	02.43.64.17.88	71, rue de Bretagne	53000	direction@ste-therese.fr
LAVAL	L.T.P. Haute Follis	02.43.26.17.17	91, rue Haute Follis	53000	hautefollis@lhf53.eu
LAVAL	Collège St J. B. De La Salle	02.43.59.14.20	67, Bd Kellermann - BP 3884	53030	ensemblescolaire@lasallelaval.fr
LAVAL	Lycée Avesnières	02.43.02.82.82	51, rue d'Avesnières - BP 1209	53012	jfliger@avesnieres.fr>
LAVAL	MFR La Pignerie	02.43.67.04.93	Route du Bois de l'Huisserie - BP0207	53000	ireo.pignerie@mfr.asso.fr
MAYENNE	Collège Don Bosco	02.43.30.47.46	18, Bd. A. France - BP 55	53100	ensemble.scolaire@donbosco.fr
MAYENNE	Lycée Agricole Rochefeuille	02.43.04.11.73	Route de Caen	53100	lycee@rochefeuille.net
MAYENNE	Lycée Don Bosco	02.43.30.47.47	18, Bd. A. France - BP 55	53100	ensemble.scolaire@donbosco.fr
MESLAY DU MAINE	Collège Notre Dame	02.43.98.40.34	10, rue Tanquerel de la Panissay	53170	directioncollege@ndmeslay.fr
MONTSURS	Collège St Martin	02.43.01.01.56	1, rue du Marchis	53150	direction.montsurs@ddec53.fr
ST PIERRE LA COUR	Collège Notre-Dame	02.43.01.80.33	21, rue de Normandie	53410	direction@notredamesplc.fr
VILLAINES LA JUHEL	Collège St Nicolas	02.43.03.25.15	9, rue Gervaiseau	53700	corinnedelauge2@gmail.com

SARTHE

VILLE	Etablissement	Téléphone	Adresse	CP	Adresse mail
BEAUMONT/SARTHE	Collège Ste Thérèse-St Joseph	02.43.33.31.55	7, Av du Gal de Gaulle	72170	secretariat@stsj.fr
LA FERTE BERNARD	Collège Notre-Dame	02.43.60.12.40	16, rue du Bourgneuf	72400	accueil@notredamelaferte.fr
LA FERTE BERNARD	Lycée agricole Notre Dame	02.43.93.04.31	10, rue du Tertre	72400	accueil@lyceeletertrenotredame.fr
LA FERTE BERNARD Cedex	Lycée St Paul Notre Dame	02.43.71.74.85	54 avenue de la République - BP 144	72406	accueil@lyceesaintpaul.fr
LA FLECHE Cedex	Col-Lyc Notre-Dame	02.43.94.00.05	46, rue de la Magdeleine-BP 147	72205	adm.ndlf72@notredame-lafleche.com
LE MANS	Collège de la Nouvelle Chance	09.72.31.46.36	58 rue du Miroir	72100	college.nouvellechance72@apprentis-auteuil.org
LE MANS	Collège des Mûriers	02.43.24.37.46	86, rue des Mûriers	72000	lionel.blondeau@collegedesmuriers.fr
LE MANS	L.T.P.Joseph Roussel	02.43.76.93.00	50, avenue Bollée	72000	josephroussel72.lycee@wanadoo.fr
LE MANS	Collège Psallette St Vincent	02.43.81.42.50	10, rue du Tertre St Laurent	72000	secretariat@psallette.fr
LE MANS	Collège St Benoît Maupertuis	02.43.41.38.38	15, Allée J. Lurçat	72000	secretariat@stbenoitmaupertuis.fr
LE MANS	Collège St Julien	02.43.81.57.50	5, rue de Tascher	72000	secretariat@saint-julien-lemans.fr
LE MANS	Collège St Louis	02.43.24.43.78	43, rue Auvray	72000	stlouis@noos.fr
LE MANS	Collège du Sacré-Coeur	02.43.85.83.26	66, rue de Laigné	72100	contact@sacrecoeurlemans.fr
LE MANS Cedex	Lycée Notre-Dame	02.43.85.01.01	23, Av F. Mitterand	72015	lycee@lyceenotre-dame72.fr
LE MANS Cedex	Lycée polyvalent St Charles Ste Croix	02.43.50.16.70	25, rue de St Exupéry	72016	direction@lyceestcroix.com
LE MANS Cedex 1	Collège St Joseph	02.43.24.93.41	71 bis, Av Gal Leclerc	72006	secretariat@stjoseph-lemans.fr
LE MANS Cedex 2	Lycée Ste Catherine	02.43.39.14.72	202, route de St Aubin	72018	lycee@ets-stecatherine.fr
LOUE	Collège St Michel	02.43.88.41.13	25, rue de la Libération	72540	directionstmichel@gmail.com
MAMERS	Collège St Thomas d'Aquin	02.43.97.60.52	35bis, rue du Fort	72600	secretariat@saint-thomasdaquin.fr
MONTVAL SUR LOIR	Collège St Jean	02.43.44.00.16	21, rue St Jean - BP 64	72500	ecole-college-stjean72@orange.fr
PRUILLE LE CHETIF	Col-Lyc St Joseph-La Salle	02.43.39.16.80	Le Pizieux	72700	sjl@stjoseph-lasalle.fr
RUILLE SUR LOIR	Lycée professionnel Nazareth	02.43.44.44.30	rue Abbé Dujarie	72340	secretariat@lppnazareth.com
SABLE/SARTHE Cedex	Col-Lyc Ste Anne	02.43.62.12.50	5, rue Alain de Rougé-BP 175	72305	contact@sainteanne.info
SABLE/SARTHE Cedex	Lycée Val de Sarthe	02.43.95.04.86	route du Mans - B.P. 157	72303	sable@cneap.fr
SAINT CALAIS	Collège Frère André	02.43.35.88.07	1, av Dr Leroy	72120	collegefrereandre@wanadoo.fr
SILLE LE GUILLAUME	Collège St Coeur de Marie	02.43.20.11.13	5, Grande Rue	72140	secretariat@stcoeur.fr
TELOCHE	Collège St Jean Baptiste de la Salle	02.43.42.04.34	Le Rancher	72220	secretariat@stjb-delasalle.fr

VENDEE

VILLE	Etablissement	Téléphone	Adresse	CP	Adresse mail
AIZENAY	Collège Ste Marie	02.51.94.62.00	24, route de Nantes	85190	contact@stemarie-aizenay.fr
BENET	Collège St Martin	02.51.00.90.71	11 Rue du Temple - BP 18	85490	accueil@collegesaintmartin-benet.fr
CHALLANS - Cedex	L.P.E.G.T. Notre-Dame	02.51.49.79.00	Rue du Bois Fossé - CS 70419	85304	accueil@lycee-ndchallans.com
CHALLANS Cedex	Collège St Joseph	02.51.49.54.54	Bd. Jean XXIII - CS 70303	85303	info@saintjochallans.fr
CHANTONNAY	Collège St Joseph	02.51.48.53.54	3, rue Gambetta	85111	college@stjo-chantonnay.com
CHANTONNAY	L.P.E.G.T. Ste Marie	02.51.46.84.09	12, Place Jeanne d'Arc - BP 50079	85111	secretariat@stemariechantonnay.com
CHAVAGNES EN PAILLERS	Collège Ste Marie	02.51.42.21.48	205, rue du 8 mai 1945	85250	college@saintemarie-chavagnes.fr
ESSARTS EN BOCAGE	Collège St Pierre	02.51.62.81.23	16, rue A. de Rougé - LES ESSARTS	85140	accueil@stpierre85.com
FONTENAY LE COMTE - Cedex	Collège St Joseph	02.51.69.14.85	7, rue Barnabé Brisson - BP 90259	85205	accueil@stjo-fontenay.fr
FONTENAY LE COMTE - Cedex	L.P.E.G.T. Notre-Dame	02.51.69.19.33	29, rue Rabelais - BP 10269	85205	ndfontenay@ndfontenay.com
ILE D'YEU	Collège N.D. du Port	02.51.58.30.86	55, rue du Puits neuf - PORT JOINVILLE	85350	e.secretariat@liledyeu.np.fr
LA CHATAIGNERAIE	Collège St Joseph	02.51.69.66.65	6, rue des Marronniers	85120	secretariat@stjo-lachataigneraie.org
LA ROCHE SUR YON - Cedex	Collège Saint Louis	02.51.37.04.89	23, Place Napoléon CS 30009	85035	admin@college-saintlouis.com
LA ROCHE SUR YON - Cedex	Ecole des Etablières	02.51.47.76.70	Route de Nantes - BP 609	85015	infos@etablieres.fr
LA ROCHE SUR YON Cedex	Collège Richelieu	02.51.47.89.00	10, rue François Truffaut	85000	direction@college-richelieu.com
LA ROCHE SUR YON Cedex	Collège Sacré-Coeur	02.51.37.31.13	11 Impasse Saint Exupéry - BP 637	85016	admi@college-sacrecoeur85.com
LA ROCHE SUR YON Cedex	L.P.E.G.T. Notre-Dame du Roc	02.51.47.74.74	rue Charlemagne	85035	direction@lycee-ndduroc.com
LA ROCHE SUR YON Cedex	Lycée St François d'Assise	02.51.37.04.48	11 rond Point Charles Sorin-CS 40299	85007	contact@stfrancoislaroche.fr
LE POIRE SUR VIE	Collège Puy Chabot	02.51.31.82.14	20, rue du Puy Chabot	85170	secretariat@collegepuychabot.com
LES ACHARDS	Collège St Jacques La Forêt	02.51.38.61.10	2 rue du Collège St Jacques LA MOTHE ACHARD	85150	secretariat@college-saintjacqueslaforet.fr
LES BROUZILS	Collège N.D. de l'Espérance	02.51.42.93.59	3 bis, rue Jean Yole	85260	secretariat@colnde-lesbrouzils.fr
LES HERBIERS	Collège Jean-Yole	02.51.67.11.49	2 rue Amiral de l'Etenduère	85504	contact@college-jeanyole.com
LES HERBIERS - Cedex	L.P.E.G.T. Jean XXIII	02.51.64.99.64	Av des Sables - BP 535	85505	direction@j23.fr
LES SABLES D'OLONNE	Collège Amiral Mx. du Vignaux	02.51.32.05.86	14, rue Denis Papin - BP 61837 LE CHÂTEAU d'OLONNE	85118	accueil@college-amiral.com
LES SABLES D'OLONNE Cedex	Collège N.D. de Bourgenay	02.51.32.07.85	2, rue des Religieuses - BP 40253	85107	contact@college-bourgenay.com
LES SABLES D'OLONNE -Cedex 9	L.P.E.G.T. Ste Marie du Port	02.51.95.12.40	95, Av Charles de Gaulle - CS 63376	85109	contact@stemarieduport.fr
LUCON Cedex	Institution Ste Ursule	02.51.56.82.24	5 Place du Petit Champ de Foire	85403	contact@su85.fr
MONTAIGU VENDEE Cedex	Ensemble scolaire Bienheureux Carlo Acutis L.P.E.G.T. Jeanne d'Arc	02.51.48.87.00	3 bis, Bd Parpaillon - MONTAIGU	85600	lycee@lja-islt.eu
MONTAIGU VENDEE	Ensemble scolaire Bienheureux Carlo Acutis Collège Villebois-Mareuil	02.51.94.02.06	12, Esplanade de Verdun - MONTAIGU	85607	secretariat@cvm-montaigu.eu
MOUTIERS LES MAUXFAITS	Collège St Jacques	02.51.98.92.66	9, rue de l'Hermitage - BP 2	85540	direction@clg-stjacques.fr
NOIRMOUTIER EN L'ILE	Collège Les Sorbets	02.51.39.14.83	Avenue de la Victoire - BP 716	85330	secret@college-les-sorbets.fr
PALLUAU	Collège St Paul	02.51.98.50.44	2 rue A. Dorion	85670	contact@stpaul.palluau.fr
POUZAUGES Cedex	Lycée N. D. de la Tourtelière	02.51.57.16.00	Rue Buffon - BP 20339	85703	direction@lyceelatourteliere.fr
POUZAUGES Cedex	Collège Antoine de St Exupéry	02.51.91.85.91	rue du Bournigal - BP 317	85703	clg.stexupery.pouzauges@wanadoo.fr
ROCHESERVIERE	Collège St Sauveur	02.51.94.90.58	30, rue des Alouettes	85620	direction@collegesaintsauveur.fr
SAINTE CECILE	Collège et Lycée L'Espérance	02.51.40.24.86	Bourdevaire	85110	college.esperance@wanadoo.fr
SAINTE HERMINE	Collège St Paul	02.51.27.36.57	36, rue de l'Eglise - BP 6	85210	secretariat@stpaul85.fr
ST GILLES CROIX DE VIE	Collège St Gilles	02.51.60.08.40	34, rue des Epinettes	85800	contact@collegesaintgilles.fr
ST JEAN DE MONTS	Collège St Jean Les Lauriers	02.51.58.21.63	10, rue du Vasais	85163	secretariat@college-saint-jean.fr
ST LAURENT SUR SEVRE Cedex	Ensemble scolaire St Gabriel- St Michel	02.51.64.62.62	32, rue du Calvaire	85290	contact@saint-gab.com
TIFFAUGES	Collège St Nicolas	02.51.65.72.33	8, rue des Douves	85130	secretariat@clgstnicolas.fr
MONTAIGU VENDEE	Ensemble scolaire Mère Térésa Collège Mère Térésa	02.55.90.02.65	Rue des Gorgendières - BOUFFERE	85600	secretariatcmt@collegemereteresa.fr

FORMATION EPS & Prévention Santé
1er & 2nd Degré

Formations financées par FORMIRIS Pays de la Loire - Coût zéro pour les établissements

COLLEGE - LYCEE

Formations financées par FORMIRIS Pays de la Loire

Enseigner l'escalade en toute sécurité en Collège et Lycée.
• Durée : 2 jours. • Dates : 29 et 30 juin 2026 • Lieu : à déterminer.
Référencement Formiris Pays de la Loire : PDL-2025-01667

ECOLE

Formations financées par FORMIRIS Pays de la Loire

Sensibilisation à l'Aisance Aquatique.
• Durée : 2 jours. • Dates : 5/11 et 10/12/2025 • Lieu : Luçon (85).
Référencement Formiris Pays de la Loire : PDL-2025-00586

ECOLE

Formations financées par FORMIRIS Pays de la Loire

Sensibilisation à l'Aisance Aquatique.
• Durée : 2 jours. • Dates : 7 et 14 janvier 2026 • Lieu : Ancenis (44).
Référencement Formiris Pays de la Loire : PDL-2025-00587

COLLEGE - LYCEE
ECOLE

Formations financées par FORMIRIS Nationale

Formation initiale de formateur en Premiers Secours Citoyen.
• Durée : 8 jours. • Dates : juin 2026 • Lieu : 44 ou 85
Référencement Formiris Nationale en attente

COLLEGE - LYCEE
ECOLE

Formations financées par FORMIRIS Nationale

Formation initiale de formateur en Gestes Qui Sauvent.
• Durée : 2 jours. • Dates : en 2026 • Lieu : 44 ou 85
Référencement Formiris Nationale en attente

Formations référencées par FORMIRIS Nationale

Formation continue obligatoire des Formateurs PSC (Recyclage)
• Durée : 1 jour • Lieu : à déterminer. • Dates : du 12 septembre au 19 décembre 2025.
Consultez le site UGSEL Pays de la Loire en septembre 2025

FORMATION INTÉGRATION

Formations référencées par FORMIRIS Nationale

Formation intégration Formateurs extérieurs (Formateur SST ou autres) et les formateurs PSC non à jour de leur FC Fo PSC depuis 2022.
• Durée : 3 jours • Dates : du 10 au 12 décembre 2025 • Lieu : PARIS
Pour tout renseignement concernant la prise en charge, prenez contact avec l'UGSEL Pays de la Loire : ugselformation@gmail.com

UGSEL Pays de la Loire - Organisme de FORMATION 1er et 2nd degré

FORMATIONS PEDAGOGIQUES EPS 2ND DEGRE - PAYS DE LOIRE

Contacts :

- Directeur Territorial : Stéphane BARRAS, 06 11 91 67 31, courriel : stephbarras@hotmail.com
- Secrétariat Formation : Stéphanie PARTHENAY, 02 41 79 51 74, courriel : ugselformation@gmail.com

LE RESEAU DES ANIMATEURS PEDAGOGIQUES - UGSEL PAYS DE LA LOIRE

Les informations de formations sont annoncées aux différentes réunions de rentrée de vos UGSEL départementales ainsi que sur les supports de communication de vos départements.
Même si les démarches administratives et logistiques de Formiris changent notre organisation, les animateurs pédagogiques départementaux envisagent de nouvelles pistes de réflexion, toujours dans le souci de répondre au mieux à vos attentes.
Ils restent à l'écoute de vos idées, propositions, suggestions pour vous guider à la mise en place des appels à projet ou des ateliers d'animations pédagogiques.

ANIMATION PÉDAGOGIQUE EPS 2nd degré – Comité 44

Contacts :
Animateurs Pédagogiques Départementaux :
Frédéric JONCOUR, courriel : fjoncour@ndloroux.fr
Jeanne DOIZON, courriel : jdoizon@stgabrielhg.com
Secrétariat UGSEL 44 : 02 51 81 64 13, courriel : ugsel@ec44.fr

ANIMATION PÉDAGOGIQUE EPS 2nd degré – Comité 49

Contact :
Animateur Pédagogique Départemental :
Christophe MORANDEAU, Tel : 06 03 44 19 63, courriel : christophe.morandeau17@gmail.com

ANIMATION PÉDAGOGIQUE EPS 2nd degré – Comité 53

Contact :
Animateur Pédagogique Départemental : Jacques CHAUDET, courriel : jchaudet@cegetel.net

ANIMATION PÉDAGOGIQUE EPS 2nd degré – Comité 72

Contact :
Animateur Pédagogique Départemental : Thomas DUPUY, courriel : t.dupuy@stjolemans.fr

ANIMATION PÉDAGOGIQUE EPS 2nd degré – Comité 85

Contact :
Animatrice Pédagogique Départementale : Anne Marie CHARRIER, courriel : acharrier@lycee-ndchallans.com

Formation financée par FORMIRIS Pays de la Loire - *Projet de formation collective*

APPEL À PROJET
formiris

Pour information, pour la mise en place de formations pédagogiques, les formations ne peuvent se mettre en place que sous la forme d'un projet de formation collective (**appel à projet**) construit par le Chef d'établissement en concertation avec ses équipes pédagogiques où le chef d'établissement repère des besoins en formation en interne et en concertation avec le conseiller en formation de Formiris Pays de la Loire.
N'hésitez pas à revenir vers nous afin que nous vous aidions à la construction de vos besoins en formations.
En fonction des besoins sur APSA ou projets, un formateur peut se déplacer et animer des formations équipes établissements ou de secteur.

FORMATIONS PEDAGOGIQUES 1ER DEGRE - PAYS DE LOIRE

Contacts :

- Directeur Territorial : Stéphane BARRAS, 06 11 91 67 31, courriel : stephbarras@hotmail.com
- Secrétariat Formation : Stéphanie PARTHENAY, 02 41 79 51 74, courriel : ugselformation@gmail.com
- Coordinateur Pays de la Loire : Matthieu TRICHET, 06 70 37 07 70, courriel : m-trichet@ugsel.org

Catalogues Formations – 1D & 2D

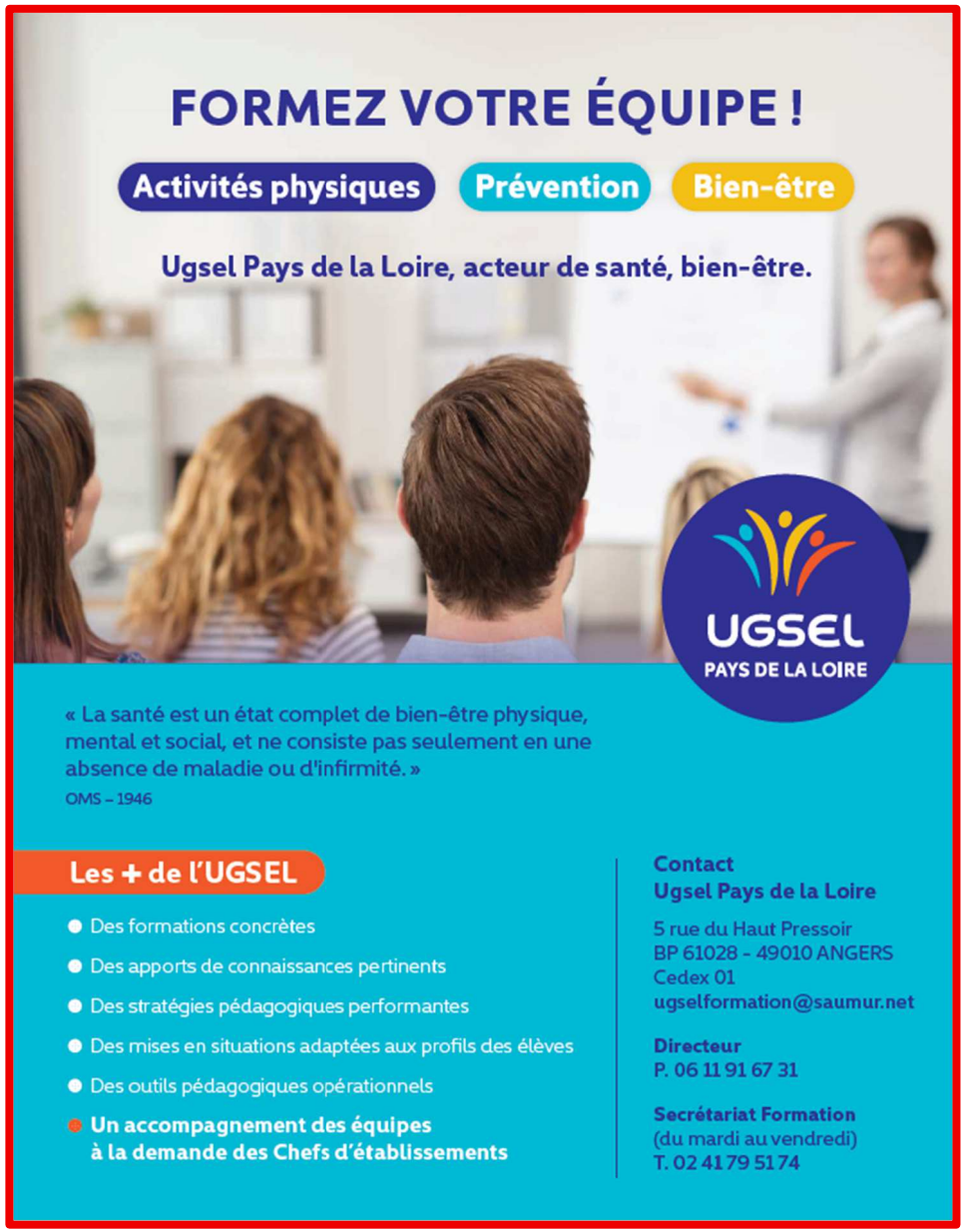

PSSM
Premiers Secours en Santé Mentale Module Jeune

« Reconnaitre, comprendre et accompagner les jeunes en situation de mal-être »

Objectifs

- Savoir prendre en charge un jeune en situation de détresse psychologique.
- Reconnaitre les signes de détresse psychologique chez les jeunes.

Contenus

- Développer des compétences relationnelles pour accueillir la parole d'un jeune : Écouter, réconforter, informer, accompagner.
- Les différents troubles de santé mentale chez les jeunes.

  Anxiété, Dépression, troubles alimentaires, comportements suicidaire, d'automutilation.

Public : Tout salarié
Durée : 14 heures

PSC
Premiers Secours Citoyen

Objectif

- Acquérir les capacités nécessaires pour agir en citoyen acteur de sécurité civile.

Public : Tout salarié
Durée : 7 heures

Savoir Nager en Sécurité (SNS)

Réalisation d'un parcours aquatique en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes

Objectifs

- Concevoir un cycle d'apprentissage « savoir nager ».
- Mettre en œuvre et animer des séances d'apprentissage du « savoir nager en sécurité ».
- Évaluer les élèves pour délivrer l'« Attestation Savoir Nager en Sécurité » (ASNS).

Public : Cycle 3
Durée : 12 heures

Savoir Rouler à Vélo (SRAV)

Programme du Ministère des sports

- **Bloc 1** : Savoir pédaler, maîtriser les fondamentaux du vélo.
- **Bloc 2** : Savoir circuler à vélo en milieu sécurisé.
- **Bloc 3** : Savoir circuler à vélo en autonomie sur la voie publique.

SAVOIR ROULER à vélo

Objectifs

- **S'approprier** le contenu du dispositif ministériel « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV).
- **Concevoir**, mettre en œuvre, animer des situations pédagogiques dans les 3 blocs d'apprentissage.
- **Planifier** une sortie sur la voie publique pour valider le bloc 3.
- **Évaluer** l'apprenant dans un dispositif d'évaluation défini.

Public : Cycle 3
Durée : 12 heures

SST
Sauveteur Secouriste du Travail

Tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail

Objectifs

Cette formation certifiante permet, par l'acquisition de compétences spécifiques, de :

- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations ;
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et/ou de protection ;
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours

Public : Tout salarié
Durée : 14 heures

MAC SST
Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur

Tous les deux ans, tout salarié qui souhaite réactualiser ses compétences relatives à la prévention et au secours

Objectifs

- Réactualiser ses compétences relatives à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail

Public : Tout salarié
Durée : 7 heures

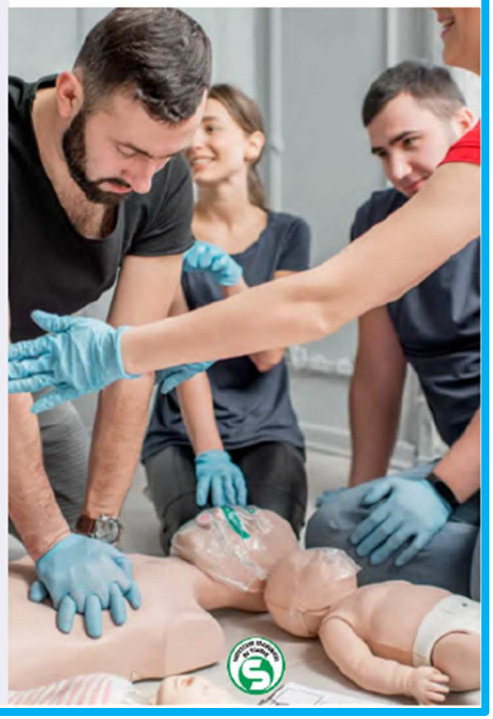

Du bobo à l'urgence vitale chez les jeunes

Chez les jeunes, de la blessure bénigne à la situation d'urgence vitale nécessitant une intervention immédiate dans l'attente du SAMU

Objectifs

- Acquérir les capacités nécessaires pour agir en tant qu'adulte face à un jeune en détresse

Public : Tout salarié
Durée : 12 heures incluant le diplôme PSC*

*Premiers Secours Citoyen

Thématiques

- Fièvre
- Anaphylaxie (allergie) sévère
- Traumatisme avec section de doigt
- Corps étranger dans le nez ou le conduit auditif
- Piqûres d'insectes
- Morsure de serpent ou d'animal
- Crise convulsive
- Electrisation
- Dent cassée à la suite d'un traumatisme
- Choc à la tête
- L'étouffement
- Le saignement de nez
- L'hémorragie
- Les plaies
- Les brûlures
- Le traumatisme de la colonne vertébrale
- Le traumatisme des membres
- Le malaise
- La perte de connaissance
- L'arrêt cardio-respiratoire

BIEN-ÊTRE

Les compétences émotionnelles, déterminants clés du bien-être des élèves

Améliorer le bien-être des élèves par la pratique de techniques psychocorporelles afin

- De créer un climat scolaire bienveillant et serein.
- D'apaiser les tensions des élèves.
- De contribuer à prévenir les comportements déviants voire violents.

Objectifs

- Acquérir différentes techniques psychocorporelles pour améliorer le bien-être des élèves et favoriser leurs attention et concentration.
- Savoir mettre en œuvre et animer des exercices adaptés aux états émotionnels des élèves.

Public : cycles 1, 2 et 3
Durée : 12 heures

« Intégrer les pratiques psychocorporelles en classe pour un climat scolaire sans tensions »

Être bien dans son corps

Objectifs

- Mettre en œuvre des situations pour apprendre à se relaxer et favoriser bien-être et disponibilité des élèves.
- Identifier les états corporels des élèves à différents moments de la journée afin de leur proposer des pratiques corporelles pour les aider à se rendre disponibles aux apprentissages.

Public : cycles 2 et 3
Durée : 12 heures

Gestion du stress

Améliorer son bien-être mental pour mieux gérer ses tensions internes et le stress.

Développer des aptitudes à prévenir les situations stressantes.

Objectifs

- Repérer les symptômes permettant d'identifier le stress.
- Comprendre le processus du stress.
- Acquérir différentes techniques psychocorporelles pour mieux gérer ses tensions.
- Aider/accompagner jeunes et adultes dans la gestion de leurs émotions et leur stress.

Public : Tout salarié
Durée : 6 heures

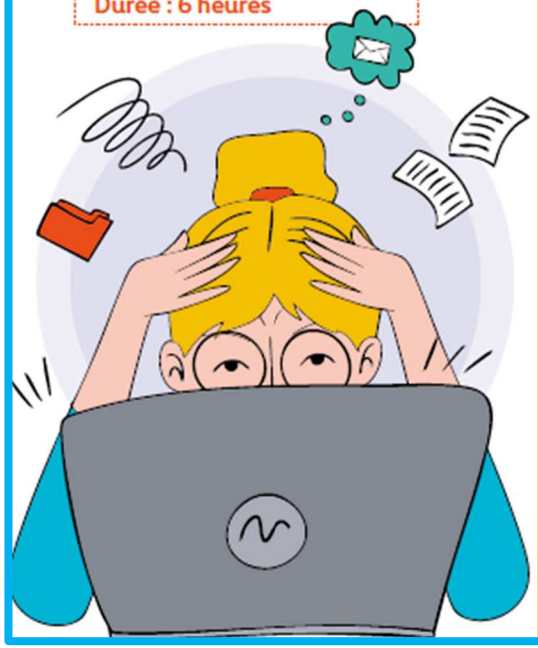

Les violences sexistes et sexuelles dans le milieu sportif

Objectifs

- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles dans le sport garantissant l'intégrité physique et psychologique des personnes dans les relations humaines.

Compétences

- Concevoir, mettre en œuvre et animer une sensibilisation sur les violences sexistes et sexuelles dans le sport contribuant au bien être des personnes dans la relation à l'autre dans le respect de la personne.

Public : Tout salarié
Durée : 3 heures

Violence, intimidation et harcèlement
Prévenir et agir

L'UGSEL vous accompagne pour participer à la campagne de l'Enseignement Catholique

De la prévention à la mise en œuvre d'un protocole d'intervention et d'accompagnement

Objectifs

Cette formation permet aux enseignants et personnels éducatifs

1. D'acquérir des connaissances, des techniques et une posture d'animateur en prévention de la violence et de harcèlement.
2. D'intervenir auprès d'un groupe classe ou d'élèves concernés par des situations d'intimidation avérées ou supposées.

Compétences à acquérir

- Animer auprès d'un groupe d'élèves une action de sensibilisation contre toute forme de violence et de harcèlement.
- Adopter une posture d'animateur en prévention.
- Mettre en œuvre un outil pédagogique afin d'apaiser les tensions des élèves en classe.
- Connaitre et mettre en œuvre un protocole d'intervention (Méthode PIKAS) auprès des élèves concernés par des faits d'intimidation avérés ou supposés.

Public : Tout salarié
Durée : 12 heures

Participer à la campagne de l'Enseignement catholique

« Stop aux violences à l'école »

Inscrivez-vous au concours* proposé par l'Ugsel et mobilisez vos élèves pour créer affiches - poèmes chansons - jeux ...

*Demander le règlement du concours à la rentrée scolaire

formiris PAYS DE LA LOIRE

DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

Process et documents à fournir pour la demande à FORMIRIS Pays de la Loire

1 Contacter FORMIRIS Pays de la Loire

Les conseillers en formation de Formiris Pays de la Loire vous aident dans l'élaboration du plan de formation et l'accompagnement des projets de formation de vos enseignants :

- Définir et mettre en place des projets de formation individuels ou collectifs ;

2 Contacter l'UGSEL pour demander

- Le programme de formation
- Un devis

ugselformation@saumur.net

Les conseillers en formation de Formiris Pays de la Loire :

- **Axelle André**
  aandre@formiris.org - 06 66 26 94 68
  Conseil en formation individuel et chefs d'établissement du **réseau non confessionnel**
- **Arthur Brébion**
  abrebion@formiris.org - 06 98 95 58 57
  Conseil en formation individuel et chefs d'établissement **Loire-Atlantique**
- **Isabelle Laucoin**
  ilaucoin@formiris.org - 06 74 61 85 34
  Conseil en formation individuel et chefs d'établissement **Vendée**
- **Catherine Le Cloarec**
  clecloarec@formiris.org - 07 86 92 65 82
  Conseil en formation individuel et chefs d'établissement **Maine-et-Loire**
- **Cécile Violeau**
  cvioleau@formiris.org - 06 66 49 69 38
  Conseil en formation individuel et chefs d'établissement **Mayenne et Sarthe**

ANIMATIONS 1er degré UGSEL

Les membres de la Commission Territoriale 1er degré Pays de la Loire :

44 : Arnaud PRODHOMME

Marie MORINEAU

49 : Sébastien FOIN *

53 : Laurent ROUGER

72 : Bertrand DAVOY

Thomas DUPUY

85 : Nicolas MÉRIAU

Emilie THOLLÉ*

Matthieu TRICHET (*Coordinateur Territorial UGSEL Pays de Loire)*

** Représentants territoriaux à la CNAI (Commission Nationale d'Animation Institutionnelle)*

Les objectifs :

- S'approprier les informations et projets nationaux pour en faciliter la mise en œuvre dans les comités, possiblement en s'appuyant sur des personnes ressources ;
- Être force de propositions en direction de la CNAI ;
- Mutualiser les pratiques et les dispositifs mis en œuvre dans chaque comité ;
- Collecter les réalités des comités pour les relayer au niveau territorial puis national ;
- Développer des compétences d'animation et de formation pédagogique en EPS pour les membres de la CT1, voire pour des enseignants référents ;
- Organiser des dispositifs pédagogiques et définir des modalités de mise en œuvre à l'occasion d'évènements sportifs d'envergure se déroulant sur le territoire.

Les activités de la CT1 en 2024/2025

La CT1 s'est réunie 5 journées. Les objets de travail sont divers et variés et ont pour objectif de :

- Mutualiser les pratiques.

- Faciliter la mise en œuvre d'actions et de projets sportifs au sein des comités.

- De proposer un ou des projets annuels au niveau territorial *(Volley : Opération Défi Smash !).*

Les objets de travail 2024/2025

- Formation continue des enseignants du 1er degré
- Dispositifs nationaux : savoir rouler à vélo, enseignement de la natation, …
- Vie et fonctionnement de la fédération, du territoire et des comités

<u>Projets 2025/2026</u> :

Renforcer les liens entre les comités et créer de nouveaux évènements sportifs et culturels fédérateurs.

Projets de la CNAI :

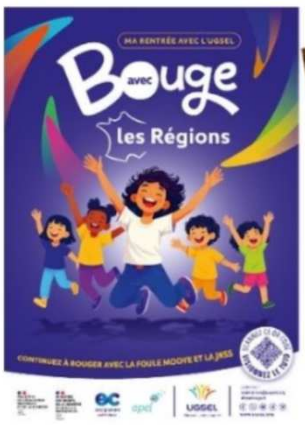

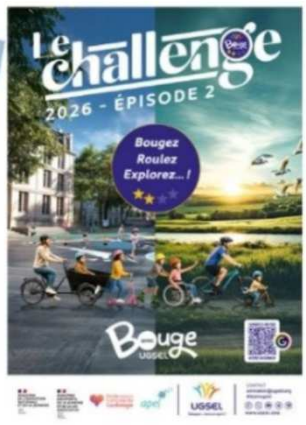

<u>Ma rentrée avec l'Ugsel</u> !	*<u>Les « Foule Moove » s</u> !*	*<u>Le Challenge</u> !*
Jeu de rentrée collectif	*Automne et Hiver*	*Episode 2 : les roulants*
autour des régions	*(Célébrations de Noël !)*	*Episode 1 : La randonnée !*

Activités du 1er degré « territorial » (CT1)

La CT1 s'appuie sur les compétences et l'expertise de personnes et de partenaires.

Cette année, ont participé aux travaux :

- Emilie THOLLÉ *(Éducatrice sportive de l'UGSEL 85)*
- Françoise DE BERNON *(Psdte de la Ligue de Volleyball)*
- Maud CHENARD *(Chargé de projet à la ligue de Volleyball)*
- Guillaume PAPIN *(Psdt du comité de Vendée de Volleyball)*
- Stéphane BARRAS *(Directeur territorial)* et les membres de la CT1.

❶ Animations pédagogiques pour les enseignants des cycles 2 et 3 dans chaque département en novembre 2024

Objectifs :

-Outiller les enseignants à la pratique du Volley-ball en milieu scolaire,
-S'approprier des mises en situation de jeu, (sur le terrain, opération « Défi Smash ! »)
-Accueil et présentation du projet dans sa globalité (organisation, concours régional, travail pluridisciplinaire, le volley scolaire)
-Don de ballons par école, offert par le comité départemental de volley et l'UGSEL.

❷ Réalisation d'un cycle volley dans les écoles

-Ces cycles volley se sont déroulés à partir de décembre dans les écoles.
-Certaines écoles ont participé au concours organisé par la CT1 : **Recueil** autour des thèmes du volley, de l'inclusion, du fair-play…

❸ Rassemblement régional

L'UGSEL Pays de La Loire et la ligue régionale de volley ont proposé, via ce concours, à **2 classes** de chaque département (cycle 2 et 3) de vivre ***une journée régionale*** le :

Vendredi 4 Avril 2025, à **Nantes**.

200 élèves ont pu vivre des ateliers sportifs, éducatifs, artistiques, moteurs et inclusifs (Volley assis…) autour de cette pratique. Pour clôturer cette journée, ils ont assisté à un entrainement de haut-niveau avec l'équipe élite des **Neptunes de Nantes.**

Les récompenses et les Qualifications aux Championnats Territoriaux et Nationaux

Petit point de règlement concernant les **récompenses :** un quota de médailles a été fixé :

- 1 participant = 1 médaille d'or
- 2 participants = 1 médaille d'or
- 3 participants = 1 médaille d'or
- 4 participants = 1 médaille d'or + 1 médaille d'argent
- 5 participants = 1 médaille d'or + 1 médaille d'argent
- 6 participants = 1 médaille d'or + 1 médaille d'argent + 1 médaille de bronze

RAPPEL

Pour être qualifié à un Championnat Territorial ou National, un élève (ou un établissement) doit **obligatoirement** avoir participé au Championnat **Départemental** ou **Territorial.**

QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

Quel que soit le Sport, pour qu'une demande de qualification exceptionnelle soit prise en compte, elle devra être formulée auprès du Secrétariat Départemental ou Territorial ou en ligne sur le site national (suivant le cas) **au plus tard :**

le jour du championnat départemental pour une qualification au **Régional**,
le jour du championnat territorial pour une qualification au **National**.

➢ **Sauf règlement spécifique pour le Tennis de Table**

LICENCE

La licence UGSEL est exigible pour tous les participants aux compétitions territoriales.

CATEGORIES D'AGES 2025 - 2026 (Sauf Judo) :

POUSSINS (ES)	Filles et Garçons nés en 2015 - 2016
BENJAMINS (ES)	Filles et Garçons nés en 2013 - 2014
MINIMES	Filles et Garçons nés en 2011 - 2012
CADETS (TES)	Filles et Garçons nés en 09 - 10
JUNIORS	Filles et Garçons nés en 06 - 07 - 08

SURCLASSEMENT pour les élèves en Collège nés en 2015

Ils peuvent participer aux épreuves benjamins sous réserve de fournir un certificat de scolarité et un certificat d'aptitude à l'effort

REGROUPEMENT des CATEGORIES d'AGES en Sports Collectifs

Voir Règlements 2025/2026 UGSEL Nationale

Barème des amendes en €

2025 - 2026

SPORTS COLLECTIFS

▶ Forfait général d'une équipe	30 €
▶ Forfait pour un match	10 €
▶ Forfait non déclaré	30 €

et paiement intégral des frais d'arbitrage et des frais de transport de l'équipe adverse

▶ Retard de communication d'un résultat	10 €
▶ Résultat non communiqué	10 €
▶ Report d'un match non communiqué	10 €

AUTRES SPORTS

▶ Forfait pour une compétition nationale non déclaré à la Région	30 €
▶ Forfait d'une équipe (autre que Sports Co) non déclaré	20 €
▶ Feuille d'engagement ou de résultat non remplie correctement	10 €
▶ Absence jury ou d'arbitre	10 €
▶ Engagement en retard	10 €
▶ Forfait sans prévenir ou modification non signalée	10 €
▶ Participation à une compétition régionale sans autorisation	10 €

CROSS-COUNTRY

Le Mercredi 19 novembre 2025 à La Roche/Yon (85)

- Des qualifiés individuels et équipes en BG1 et BF1 au championnat de France
- 1 Course CJ G, 1 Course CJ F
- 1 course Relais mixte Cadets/Juniors (2 Garçons et 2 Filles). L'ordre des courses des années civiles paires est : 1 garçon au départ, puis 1 fille, puis 1 garçon et enfin 1 fille. L'ordre des courses lors des années civiles impaires est : 1 fille au départ, puis 1 garçon, puis 1 fille et enfin 1 garçon.

QUALIFICATIONS par COMITÉ

La formule de qualification mise en place tient compte du nombre de participants par catégorie dans chaque comité (équipes et individuels). Les équipes sont composées de 5 concurrents lors des départementaux, la 2è équipe est prise en compte à partir du 6è concurrent, les 4 premiers comptant pour le classement.

En ce qui concerne les CJ Filles et Garçons, le nombre de qualifiés individuels est dans le tableau page suivante en fonction du nombre de participants dans les comités.

Les établissements peuvent engager 2 équipes maximum pour le régional. Celles-ci doivent nous parvenir en même temps que les résultats des comités.

Tous les individuels qualifiés doivent obligatoirement faire partie de l'équipe (cf. Règlement National).

Chaque comité enverra par mail au secrétariat de l'UGSEL territoriale ses qualifiés individuels et par équipes **pour le jeudi 6 novembre 2025.**

Les Individuels et les équipes qualifiés sont directement inscrits au secrétariat territorial, seules les modifications en équipes et les suppressions sont **à faire sur Usport pour le lundi 17 novembre 2025 à 13h - Délai de rigueur.** Exceptionnellement modifications sur place : 1 h 00 avant le départ de la première course.

DOSSARDS

Ils sont à retirer sur place au Secrétariat de l'organisation. Chaque concurrent devra prévoir les 4 épingles nécessaires à fixer le dossard.

APPEL DES CONCURRENTS

15 minutes avant le départ de chaque course, les athlètes se rendent à la chambre d'appel.

BASE DE JURY TERRITORIAL

L'UGSEL Territoriale désignera le juge arbitre général et le juge arbitre arrivée. L'UGSEL 85 fournira la base du jury.

HORAIRE

Distances : ce sont les minima et maxima nationaux et il serait bien de rester dans la limite basse pour le régional.

		Distance
13 H 15	- BF 2ème année	entre 1 700 et 2 000 m
13 H 30	- BF 1ère année	entre 1 700 et 2 000 m
13 H 45	- BG 2ème année	entre 2 200 et 2 500 m
14 H 00	- BG 1ère année	entre 2 200 et 2 500 m
14 H 15	- MF 1ère année	entre 2 200 et 2 500 m
14 H 30	- MF 2ème année	entre 2 200 et 2 500 m
14 H 45	- Relais mixte C/J	entre 5 000 et 6 400 m
15 H 15	- CF/JF	entre 3 000 et 3 500 m
15 H 45	- MG 1ère année	entre 3 000 et 3 500 m
16 H 10	- MG 2ème année	entre 3 000 et 3 500 m
16 H 35	- CG/JG	entre 4 000 et 4 500 m

HORAIRE pouvant subir des modifications sur décision du Juge Arbitre.

+ Consulter le site pour les dernières informations et éventuelles modifications de dernière minute.

En cas de désistement pour le Cross National, merci de prévenir l'UGSEL Territoriale pour faire des repêchages.

Qualifications par comité

Tableau à respecter en fonction des arrivants en BG 1 - BG 2 - BF 1 - BF 2 - MG 1 - MG 2

Individuels		Equipes	
Arrivants	Qualifiés	Arrivants	Qualifiés
0 à 45	15	0 à 5	2
46 à 50	16	6 à 9	3
51 à 55	17	10 à 13	4
56 à 60	18	14 à 17	5
61 à 65	19	18 à 21	6
66 à 70	20	22 à 29	7
71 à 75	21	30 et +	8
76 à 80	22		
81 à 85	23		
86 à 90	24		
91 à 95	25		
96 à 100	26		
101 à 110	27		
111 à 120	28		
121 à 130	29		
131 à 140	30		
141 à 150	31		
151 à 160	32		
161 à 170	33		
171 à 180	34		
181 à 190	35		
191 à 200	36		
201 à 210	37		
211 à 220	38		
221 à 230	39		
231 à 240	40		
241 à 250	41		
251 à 260	42		
261 à 270	43		
271 à 280	44		
281 à 290	45		
291 à 300	46		
301 à 320	47		
321 à 340	48		
341 à 360	49		
361 à 380	50		
381 à 400	51		
401 à 420	52		
421 à 440	53		
441 à 460	54		
461 à 480	55		
481 à 500	56		
501 à 520	57		
521 à 540	58		
541 à 560	59		
561 à 580	60		
581 à 600	61		

Tableau à respecter en fonction des arrivants en MF 1 - MF 2

Individuels		Equipes	
Arrivants	Qualifiés	Arrivants	Qualifiés
0 à 45	20	0 à 5	3
46 à 48	21	6 à 9	4
49 à 51	22	10 à 13	5
52 à 55	23	14 à 17	6
56 à 58	24	18 à 21	7
59 à 61	25	22 à 29	8
62 à 65	26	30 et +	9
66 à 68	27		
69 à 71	28		
72 à 75	29		
76 à 78	30		
79 à 81	31		
82 à 85	32		
86 à 90	33		
91 à 95	34		
96 à 100	35		
101 à 105	36		
106 à 110	37		
111 à 115	38		
116 à 120	39		
121 à 125	40		
126 à 130	41		
131 à 135	42		
136 à 140	43		
141 à 145	44		
146 à 150	45		
151 à 155	46		
156 à 160	47		
161 à 165	48		
166 à 170	49		
171 à 175	50		
176 à 180	51		
181 à 185	52		
186 à 190	53		
191 à 195	54		
196 à 200	55		
201 à 205	56		
206 à 210	57		
211 à 215	58		
216 à 220	59		
221 à 225	60		
226 à 230	61		
231 à 235	62		
236 à 240	63		
241 à 245	64		
246 à 250	65		
251 à 255	66		
256 à 260	67		
261 à 265	68		
266 à 270	69		
271 à 275	70		
276 à 280	71		
281 à 285	72		
286 à 290	73		
291 à 295	74		

Tableau à respecter en fonction des arrivants en CJF - CJG

Individuels		Equipes
Arrivants	Qualifiés	sur engagements
0 à 45	30	2 maxi par établissement
46 à 50	32	
51 à 55	34	
56 à 60	36	
61 à 65	38	
66 à 70	40	
71 à 75	42	
76 à 80	44	
81 à 85	46	
86 à 90	48	
91 à 95	50	
96 à 100	52	
101 à 110	54	
111 à 120	56	
121 à 130	58	
131 à 140	60	
141 à 150	62	
151 à 160	64	
161 à 170	66	
171 à 180	68	
181 à 190	70	
191 à 200	72	
201 à 210	74	
211 à 220	76	
221 à 230	78	
231 à 240	80	
241 à 250	82	
251 à 260	84	
261 à 270	86	
271 à 280	88	
281 à 290	90	
291 à 300	92	
301 à 320	94	
321 à 340	96	
341 à 360	98	
361 à 380	100	
381 à 400	102	
401 à 420	104	
421 à 440	106	
441 à 460	108	
461 à 480	110	
481 à 500	112	
501 à 520	114	
521 à 540	116	
541 à 560	118	
561 à 580	120	
581 à 600	122	

ATHLÉTISME EN SALLE CADETS et JUNIORS
Championnat des Individuels et Challenge de Spécialités

Le Mercredi 26 novembre 2025 à NANTES

Salle Pierre Quinon, à l'angle du boulevard Guy Mollet et de la rue du Fresche Blanc

QUALIFICATIONS

Championnat Territorial "direct" sur engagements. En individuel, pas de minima pour les 50 et 50 haies. Pour les autres épreuves, il est souhaité de respecter les minima ci-dessous (la 1ère barre sera respectivement de 5 cm et de 20 cm inférieure à ces minima pour la hauteur et la perche). Au 200 m, merci de ne faire participer que des athlètes concourant par équipes ou visant une qualification individuelle au National.

RÈGLEMENT

Il s'agit d'un Championnat d'épreuves individuelles CJ + des championnats par équipes sous forme de challenges de spécialités + un trophée des challenges par addition, pour une même AS du meilleur challenge sauts, du meilleur challenge courses et du meilleur challenge lancers (voir Règlements Nationaux).
Inscriptions en ligne à faire **pour le lundi 24 novembre 13h.**
☞ Seules les modifications sont à déposer sur place pour 11 h 30 au plus tard ou avant par téléphone ou par mail.
Rappel des planches de Triple Saut **CJG : 9 - 11 - 13** et **CJF : 7 - 9 - 11**.

JURY

- En individuels, tous les professeurs doivent faire partie du Jury.
- Par équipes : **1 Juge Adulte** + **1 Jeune Officiel** par établissement ayant au moins une équipe.
Chaque établissement se verra attribuer la responsabilité d'un concours et s'organisera en conséquence.

HORAIRE et ÉPREUVES

10 h 00 : Installation de la salle par certains établissements nommés par la CTR Athlé : Établissements du 44 - Externat des Enfants Nantais NANTES.
12 h 00 : début des épreuves
L'horaire sera mis en ligne sur le site.
Epreuves : 50 m - 200 m - 50 m Haies - 1 000 m
Hauteur - Perche - Longueur - Triple Saut
Poids

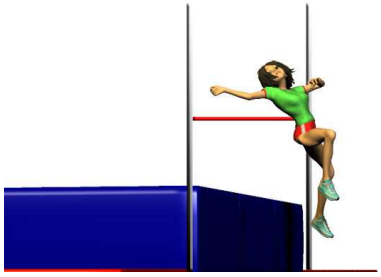

MINIMA INDIVIDUELS ***CJG :*** **Haut 1m50 - Perche 2m60 - Long 5m - Triple 10m80 - Pds 8m**
CJF : **Haut 1m25 - Perche 1m80 - Long 4m20 - Triple 8m80 - Pds 7m**

Qualifications au NATIONAL : Seules les performances des régionaux UGSEL permettent de se qualifier pour les nationaux. Pas de repêchage possible sur d'autres épreuves.
QE pour le National : elles sont à faire en ligne avant la date limite fixée par l'UGSEL Nationale, avec le justificatif. Ne seront prises en compte, uniquement les perfs officielles réalisées en compétition UGSEL et/ou FFA et dans la même catégorie.

TRIATHLON D'ATHLÉTISME EN SALLE
Benjamins et Minimes - Individuels et par Équipes

Le Mercredi 17 décembre 2025 à NANTES

Salle Pierre Quinon, à l'angle du boulevard Guy Mollet et de la rue du Fresche Blanc

QUALIFICATIONS

La commission procédera aux qualifications au vu des résultats qui devront arriver au territoire au plus tard le jeudi 4 décembre à 12 h.

RÈGLEMENT

Celui de l'UGSEL Nationale sera appliqué pour ce championnat (voir règlements Nationaux UGSEL).
Il y aura dorénavant 3 types de Triathlons, à savoir le Triathlon Classique, le Triathlon Spé Courses, le Triathlon spé Sauts. Il y aura donc 3 classements individuels mais toujours un seul classement équipes. Les équipes pouvant être composées de triathlons différents (mini 2 Classiques, maxi 2 Spé. Courses, maxi 2 Spé. Sauts)

Équipes :
- Les Individuels et les équipes qualifiés sont directement inscrits au secrétariat territorial, seules les modifications et suppressions sont à faire sur Usport **pour le lundi 15 décembre 13h - Délai de rigueur.** Exceptionnellement modifications sur place de la composition de l'équipe avec choix des épreuves avant 10h **dernier délai**.
- Une équipe peut se composer de 5 athlètes au maximum et de 4 au minimum de la même catégorie. Le classement se fera sur 4 seulement.
- En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le total des points de l'équipier classé 4ème, puis 3ème et ainsi de suite.

Nombre d'épreuves :
- Les concurrents doivent participer à trois épreuves : une course, un saut et un lancer de poids.
- Dans les catégories minimes garçons et filles, les athlètes ont le choix entre deux courses de Haies avec intervalles différents.
- Chaque concurrent a droit à 4 essais au lancer de poids et dans les sauts horizontaux.

JURY ET HORAIRE

En individuels : quota de jury exigé : + de 2 élèves individuels qualifiés = **1 juge adulte.**

Par équipes : **1 Juge Adulte** + **1 Jeune Officiel** par établissement ayant au moins une équipe.

Chaque établissement se verra attribuer la responsabilité d'un concours et s'organisera en conséquence.
Le jury sera élaboré par la commission au vu des qualifiés de chaque département.

10 h 30 : début des épreuves.
L'horaire sera mis en ligne sur le site.

QE pour le National : elles sont à faire en ligne avant la date limite fixée par l'UGSEL Nationale, avec le justificatif. Ne seront prises en compte, uniquement les perfs officielles réalisées en compétition UGSEL et/ou FFA et dans la même catégorie.

ATHLÉTISME

Correspondants des comités :

44 - Hélène PRAUD - Samuel AUNEAU - Mahel GAUTIER - Sarah LARSONNEUR
49 - Alexis MENARD - Valentin LEBIHAN - Fanny DACOSSE Philippe PAILLAT – Eric GUITTON
53 - Céline DERSOIR - Sylvie DESLAIS
72 - Anne-Sophie GAUMÉ
85 - Laurence RAFFOUX - Sébastien COCHAIS - Alexandre DALLET – Valentin MENARD

Correspondants Territoriaux et Nationaux

Collèges : Hélène PRAUD

Lycées : Samuel AUNEAU

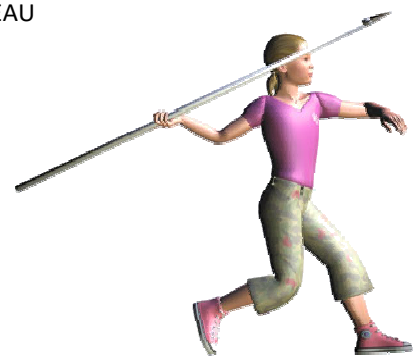

CADETS - JUNIORS
Individuels et Equipes

Le Mercredi 8 avril 2026 à La Flèche

⚠ MODIFICATIONS DES CHAMPIONNATS LYCÉE :

L'UGSEL organise un championnat national individuel CJF-CJG et 4 championnats par équipes :

⇨ 3 CHAMPIONNATS sous forme de Challenges de spécialités :

- Un challenge courses
- Un challenge Sauts
- Un challenge Lancers

Une équipe de challenge se compose de 6 athlètes au maximum et de 5 au minimum, sans distinction de sexe.

⇨ 1 CRITÉRIUM NATIONAL par équipes

Une équipe de Critérium se compose de 6 athlètes au maximum et de 4 au minimum, sans distinction de sexe.

⇨ Un Trophée National des challenges par addition, pour une même AS, du meilleur Challenge Sauts, du meilleur Challenge Lancers, du meilleur Challenge Courses et de la cotation du relais Medley mixte.

Les challenges et le critérium sont composés indifféremment avec des athlètes garçons et/ou filles.
Dans toutes les catégories, il est interdit de doubler 2 courses de distances supérieures ou égales à 400m y compris le 400m du relais Medley mixte.
La composition du relais est la suivante : 100m (Femmes), 200m (Hommes), 300m (Femmes), 400m (Hommes).
Pour toutes informations cf. Règlement spécifique athlétisme plein air.

HORAIRE

9 h 00 : Installation par certains établissements ayant au moins 1 équipe : ils seront nommés par la commission de qualif.
Début des épreuves à 11h par les relais.

CHAMBRE D'APPEL

Les établissements devront donner leur feuille de confirmation d'engagements dans les courses le matin et au plus tard à 10 h 15.

Pour les concours (sauts - lancers), les concurrents se rendront directement sur le lieu de leur concours.

QUALIFICATIONS

Réunion de qualification : **le jeudi 26 mars 2026.** Chaque comité enverra son fichier de résultats par Internet ainsi que les résultats par équipes (avec composition).
Les Individuels et les équipes qualifiés sont directement inscrits au secrétariat territorial. Les changements et suppressions sont **à faire sur Usport pour le Mardi 7 avril 8h - Délai de rigueur.** Exceptionnellement, vous donnerez les dernières modifications d'équipes au secrétariat impérativement **30'** avant le début des relais.
Pour être qualifié au régional, la participation aux interdépartementaux est obligatoire (sauf cas exceptionnel).
Qualifications exceptionnelles aux régionaux :
La demande devra être formulée, pour être prise en compte, avant la date de réunion de la commission en joignant selon le cas **:**

- l'attestation de l'établissement pour voyage scolaire
- le certificat médical pour blessure
- la photocopie de convocation en cas d'examen ou d'entretien
- la performance déjà réalisée (**lieu, date, type d'épreuve**) dans la même catégorie et en championnat officiel UGSEL et/ou FFA.

Elle devra être visée par le responsable territorial.
La feuille de demande de qualification est à télécharger sur le site de l'UGSEL Pays de la Loire.

QUALIFICATION au NATIONAL

Tout athlète doit participer aux championnats territoriaux dans la discipline pour laquelle il vise une qualification aux Championnats de France. En cas d'absence, les performances des interdépartementaux ne seront prises en compte que **si** vous faites une demande de qualification exceptionnelle en ligne sur le site national accompagnée d'un justificatif avant la date limite fixée par l'UGSEL Nationale.
Les résultats de la journée interdépartementale par équipes pourront être pris en compte ***si une équipe complète*** de l'établissement concourt aux Régionaux.

Attention : ***En cas de contre performance d'un athlète présent le jour du Régional, la performance de l'interdépartemental sera directement prise en compte pour le National.***

Aucun athlète ne sera admis à concourir en dehors des listes officielles de qualifications.

JURY

En individuels : quota de jury exigé : 1 juge adulte par établissement.

En équipes : **1 Juge Adulte** + **1 Jeune Officiel** pour 1 équipe qualifiée
2 Juges Adultes + **1 Jeune Officiel** pour plus de 2 équipes qualifiées

Chaque établissement se verra attribuer la responsabilité d'un concours et s'organisera en conséquence.
La base du jury sera fournie par le comité organisateur et complétée par le territoire, avec une équipe spécifique territoriale : starters - chronos - chef des juges aux arrivées.
Attention : Les établissements ne verront leurs élèves pris en compte que s'ils fournissent le jury demandé.
Les NOMS des jeunes officiels devront être envoyés à l'UGSEL Pays de la Loire avant la compétition. Ils devront être validés en tant que jeunes officiels UGSEL sur Usport après attestation de formation pratique et théorique faites sur le territoire ou sur le département.

ATHLÉTISME

BENJAMINS/MINIMES
Individuels et Équipes

Le Mercredi 20 mai 2026 à La Roche/Yon

HORAIRE

10 h 15 - **Dernier délai** de confirmation de la composition des équipes
10 h 30 - Mise en place du **Jury**
11 h 00 - Début **impératif** des épreuves.

RÈGLEMENT

Voir règlements nationaux UGSEL.
En Triple saut BF : planches à 5, 7 et 9 mètres.

QUALIFICATIONS

Réunion de qualification aux régionaux : lundi 11 mai. Le soir du championnat départemental, chaque comité devra envoyer son fichier de résultats par mail. Qualifications exceptionnelles à faire auprès du responsable départemental Athlétisme pour cette date avec justificatifs : certificat médical, attestation de voyage scolaire, photocopie de convocation à un examen ou entretien.

Qualification Exceptionnelle au National : voir Cadets/Juniors.

- Confirmations : Les Individuels et les équipes qualifiés sont directement inscrits au secrétariat territorial. Les changements et suppressions sont **à faire sur Usport pour le lundi 18 mai 2026 13h**
- Délai de rigueur. Exceptionnellement, vous donnerez les dernières modifications de vos équipes au secrétariat impérativement **30'** avant le début des relais.

JURY

- **<u>En individuels</u>** quota de jury exigé : 5 élèves et + = ***1 juge adulte*** **pris dans le jury**

- **<u>Par équipe</u>** : ***1 juge adulte + 1 jeune officiel*** **par établissement et si 3 équipes et plus :** ***2 juges adultes + 1 jeune officiel***

Chaque établissement se verra attribuer la responsabilité d'un concours et s'organisera en conséquence.

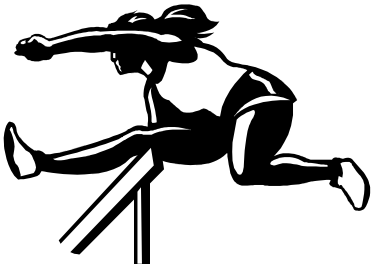

MINIMA DE QUALIFICATION : (temps électriques)

à accomplir exclusivement aux championnats départementaux

Epreuves	Qualif Directe
50 mètres Benjamines	**7"74**
50 mètres Haies Benjamines	**9"64**
1000 mètres Benjamines	**3'49"54**
Hauteur Benjamines	**1,28**
Longueur Benjamines	**4,00**
Triple Saut Benjamines	**8,30**
Perche Benjamines	**1,40**
Poids Benjamines	**8,90**
Disque Benjamines	**19,00**
Javelot Benjamines	**17,00**
Marteau Benjamines	**23,00**
4 x 60 mètres Benjamines	**35"04**
50 mètres Benjamins	**7"44**
50 mètres Haies Benjamins	**9"14**
1000 mètres Benjamins	**3'26"24**
Hauteur Benjamins	**1,38**
Longueur Benjamins	**4,50**
Triple Saut Benjamins	**9,00**
Perche Benjamins	**1,80**
Poids Benjamins	**9,00**
Disque Benjamins	**20,00**
Javelot Benjamins	**24,00**
Marteau Benjamins	**20,00**
4 x 60 mètres Benjamins	**33"94**
Relais Mixte Benjamin(e)s	**34"60**
80 mètres Minimes Filles	**12"00**
120 mètres Minimes Filles	**17"00**
50 mètres Haies Minimes Filles	**9"64**
80 mètres Haies Minimes Filles	**15"24**
200 m Haies Minimes Filles	**38"24**
1000 mètres Minimes Filles	**3'40"24**
2000 mètres Minimes Filles	**8'52"24**
Hauteur Minimes Filles	**1,38**
Longueur Minimes Filles	**4,30**
Triple Saut Minimes Filles	**9,20**
Perche Minimes Filles	**1,80**
Poids Minimes Filles	**8,70**
Disque Minimes Filles	**22,00**
Javelot Minimes Filles	**20,00**
Marteau Minimes Filles	**25,00**
4 x 60 mètres Minimes Filles	**33"94**
80 mètres Minimes Garçons	**11"00**
120 mètres Minimes Garçons	**15"50**
80 m Haies Minimes Garçons	**13"84**
100 m Haies Minimes Garçons	**18"14**
200 m Haies Minimes Garçons	**32"44**

Epreuves	Qualif Directe
1000 mètres Minimes Garçons	**3'08"24**
2000 mètres Minimes Garçons	**7'00"24**
Hauteur Minimes Garçons	**1,54**
Longueur Minimes Garçons	**5,20**
Triple Saut Minimes Garçons	**10,50**
Perche Minimes Garçons	**2,40**
Poids Minimes Garçons	**10,50**
Disque Minimes Garçons	**24,00**
Javelot Minimes Garçons	**34,00**
Marteau Minimes Garçons	**24,00**
Relais 4 x 60 Minimes Garçons	**30"64**
Relais Mixte Minimes	**32"10**
100 mètres Cadettes/Juniors Filles	**14"84**
200 mètres Cadettes/Juniors Filles	**32"04**
400 mètres Cadettes/Juniors Filles	**1'14"24**
100 mètres Haies Cadettes/Juniors Filles	**19"54**
200 mètres Haies Cadettes/Juniors Filles	**37"24**
800 mètres Cadettes/Juniors Filles	**3'05"24**
3000 mètres Cadettes/Juniors Filles	**12'30"00**
Hauteur Cadettes/Juniors Filles	**1,32**
Longueur Cadettes/Juniors Filles	**4,20**
Triple Saut Cadettes/Juniors Filles	**9,00**
Perche Cadettes/Juniors Filles	**1,70**
Poids Cadettes/Juniors Filles	**8,30**
Disque Cadettes/Juniors Filles	**21,00**
Javelot Cadettes/Juniors Filles	**20,00**
Marteau Cadettes/Juniors Filles	**20,00**
4 x 100 mètres Cadettes/Juniors Filles	**1'00"00**
100 mètres Cadets/Juniors Garçons	**12"44**
200 mètres Cadets/Juniors Garçons	**25"94**
400 mètres Cadets/Juniors Garçons	**1'00"24**
110 mètres Haies Cadets/Juniors Garçons	**18"54**
200 mètres Haies Cadets/Juniors Garçons	**32"50**
800 mètres Cadets/Juniors Garçons	**2'20"24**
3000 mètres Cadets/Juniors Garçons	**10'45"24**
Hauteur Cadets/Juniors Garçons	**1,62**
Longueur Cadets/Juniors Garçons	**5,30**
Triple Saut Cadets/Juniors Garçons	**11,00**
Perche Cadets/Juniors Garçons	**2,80**
Poids Cadets/Juniors Garçons	**10,50**
Disque Cadets/Juniors Garçons	**27,00**
Javelot Cadets/Juniors Garçons	**34,00**
Marteau Cadets/Juniors Garçons	**27,00**
Relais 4 x 100 mètres Cadets/Juniors Garçons	**49"54**
Relais Medley Mixte (100-200-300-400)	**2'30"24**

* = changements par rapport à l'an dernier

FORMATION
« Jeune officiel »
Athlétisme

OBJECTIFS

- Responsabiliser les élèves
- Valoriser les élèves qui ont moins de capacités physiques
- Contribuer au bon déroulement de nos compétitions

IMPORTANT : Le « jeune officiel » apporte un BONUS de 30 points à son équipe au niveau National

➥ Chaque établissement ayant au moins une équipe qualifiée au CHAMPIONNAT TERRITORIAL doit avoir un « jeune officiel » en cours de formation ou formé.
AU MINIMUM :
Pour les régionaux Ca-Ju : Validation de la formation théorique
Pour les régionaux Be-Mi : Validation de la formation théorique + 1° formation pratique

➥ Chaque équipe qualifiée au CHAMPIONNAT NATIONAL doit avoir un « jeune officiel » formé

1° partie : VALIDATION THÉORIQUE

Une formation théorique dans chaque comité
Les référents :

- 44 : Hélène PRAUD
- 49 : Alexis MENARD
- 53 : Pascale GUILOIS
- 72 : Anne-Sophie GAUMÉ
- 85 : Ludovic SCHAUB

QUESTIONNAIRE de validation : minimum 20/30

2° partie : VALIDATION PRATIQUE

Participer à 2 compétitions différentes en tant que « jeune officiel » dans 2 familles différentes
4 critères sont évalués avec 4 niveaux d'acquisition
Pour **la VALIDATION PRATIQUE** : **12/16**

IMPORTANT : chaque professeur peut avoir à compléter cette fiche de validation pratique lors d'une compétition. N'hésitez pas à la consulter.

GRILLE D' EVALUATION D' UN JURY ELEVE EN ATHLETISME

Date :		Lieu :
Nature de la compétition :		Atelier :

NOM de l'élève :	**Date de naissance :**	Nom du responsable de l'atelier :
Prénom : / **Etablissement :**		Signature :

	NIVEAUX			
	NON ACQUIS			BONNE MAÎTRISE
CRITERES	ROUGE	Orange	Vert	Or
	Insuffisant	Fragile	Satisfaisant	Très satisfaisant
Jury dynamique	Pas d'initiative et oubli Amorphe ou peu actif Pas concentré	Met en œuvre sa tâche. Fatigabilité et déconcentration	Réagit selon consignes et s'adapte. Concentration soutenue	Réagit vite et anticipe Esprit d'initiative Concentration durable et sûre
Entourer la note choisie	1	2	3	4
Jury soucieux de la sécurité	Ne voit pas les dangers. Pas attentif aux situations. Il peut être un obstacle à la bonne marche de l'atelier .	Reste à sa place sans s'adapter. "Jury poteau". Mal placé pour voir.	Athlètes bien placés. Bonne position de juge pour remplir son rôle et modifie pour mieux voir.	Surveille et place les athlètes en constantes situations de sécurité.
Entourer la note choisie	1	2	3	4
Jury ayant le sens de la responsabilité	Est facilement débordé ou fuit son rôle. En retard sur l'horaire.	Présent et prend en charge une tâche simple définie	Remplit son rôle sur une tâche compliquée. s'impose difficilement aux athlètes. Ponctuel	S'organise pour assurer la tâche attribuée. Inspire confiance.
Entourer la note choisie	1	2	3	4
Jury qui connaît le règlement	Ne peut pas prendre de décision. Erreurs d'application des règles.	Hésite. Crée des fautes de jugement ou se trompe dans l'interprétation des fautes	Applique normalement les règlements.	Maîtrise le règlement. Explique ses décisions. S'enrichit par des questions pertinentes.
Entourer la note choisie	1	2	3	4
			NOTE FINALE	**/ 16**

Critères de VALIDATION

Note supérieure ou égale à 12 :	Validation du niveau Régional "R"
Une zone rouge ou 3 orange :	Non validation de la formation pratique et annulation de la formation
Autres cas :	Non validation du niveau régional de pratique "R", à repasser Validation du niveau départemental "D"

Au regard de cette évaluation, le responsable juge-élève de la compétition :

*** Ne valide pas cette pratique et annule la formation**

*** Valide cette pratique**

Signature :

2 validations pratiques de **niveau régional** à 2 compétitions différentes sur 2 familles de disciplines différentes sont nécessaires pour valider la formation.

Badminton

Correspondants des Comités :
44 - HERVY Charlotte - St Dominique St Herblain
49 - VERON Vincent - Ste Marie Cholet - Lycées
GUITTON Nicolas – St Augustin Angers - Collèges
53 - BOUQUET Mélodie - St Joseph Cossé le Vivien
72 - MADEC Sébastien - Sacré Cœur Le Mans
- MAROT Dylan – Beaumont/Sarthe & Psallette Le Mans
- REY Damien - St Charles Ste Croix Le Mans
85 - BONNIN Yvan - ND du Roc La Roche sur Yon - Lycées
AUGEREAU Damien - Sacré Cœur La Roche/Yon - Collèges

Correspondant territorial et national :
VERON Vincent - Ste Marie Cholet
REY Damien - St Charles Ste Croix Le Mans

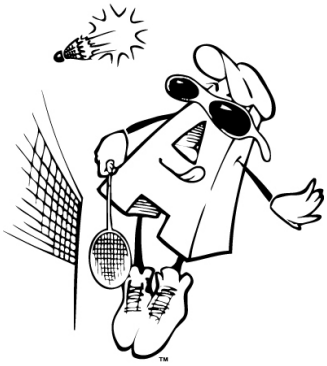

Dates des Régionaux :
- 28 janvier 2026 - Individuels C/J à Cholet
- 11 février 2026 - Par équipes C&J à La Roche/Yon
- 25 mars 2026 - Par équipes B/M à Nantes
- 8 avril 2026 - Individuels B/M à Angers

- Le championnat PROMOTIONNEL individuel et par équipe est ouvert à tous les joueurs non classés FFBad et aux joueurs classés P12 - P11 - P 10 FFBad uniquement. Les joueurs ayant été classés R et plus dans les années antérieures ne sont pas autorisés à jouer en Promo.
- Le championnat national ELITE individuel et par équipe est ouvert à tous les joueurs.
- ATTENTION : début janvier 2026, un joueur dont le classement est égal ou supérieur à D9 dans l'une des 3 disciplines (simple, double ou double mixte) intégrera le championnat élite.
1/Pour l'année scolaire 2025/2026, le classement fédéral pris en compte pour déterminer l'appartenance du joueur au championnat Elite ou Promo est celui de début janvier 2026.
2/Vérification des joueurs classés de l'année en cours.
Site à consulter : * l'application FFBad à télécharger
* poona.ffbad.org

QUALIFICATIONS

Quotas pour l'année 2026 : à revoir chaque année, en fonction des participants (nombre d'élèves et nombre d'établissements lors des départementaux) et en fonction des quotas utilisés.

Individuel :
Pour faire un tableau de 16 : *En **élite** toutes catégories et **promo C/J***, 3 qualifiés par catégorie par comité sauf 4 en 85 en Elite et 4 en 72 en Promo C/J.
*En **promotionnel B/M***, 6 élèves par catégorie et par comité.

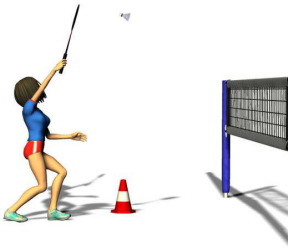

Individuel	44	49	53	72	85	Total
Elite	3	3	3	3	4	16
Promo C/J	3	3	3	4	3	16
Promo B/M	6	6	6	6	6	30

Equipes :
En élite, les équipes seront toutes qualifiées directement au championnat territorial. (Engagements obligatoires le jour du départemental)
S'il n'y a qu'1 ou 2 équipes en Elite, elles devront jouer contre l'équipe vainqueur en Promo et gagner la rencontre pour accéder au National.

En promotionnel :

Nbre d'équipes au départemental par catégorie	Quota attribué
- de 5 équipes	**1**
de 5 à 10 équipes	**2**
+ de 10 équipes	**3**

Les quotas supplémentaires pour arriver à 16 équipes par catégorie, seront attribués au(x) comité(s) ayant le(s) plus grand(s) tableau(x).

A l'issue des championnats départementaux, chaque correspondant doit envoyer les résultats par courriel à l'UGSEL Territoriale. **Chaque comité effectuera ses qualifications en fonction de son quota et remontera ses qualifiés sur Usport en notant OBLIGATOIREMENT le classement (Place + FFBad).**
Chaque comité intègre les Qualifications Exceptionnelles dans ses résultats (aucun quota supplémentaire pour 1 QE).

Chaque comité enverra ses résultats au secrétariat territorial pour le jeudi avant 12h00.

	Limite des Départementaux :	Date limite d'envoi des résultats :
Individuels C/J	14 janvier 2026	15 janvier 2026
Équipes C/J	28 janvier 2026	29 janvier 2026
Équipes B/M	11 mars 2026	12 mars 2026
Individuels B/M	25 mars 2026	26 mars 2026

RÈGLEMENT

Équipe – Seulement 3 catégories : **Benjamins – Minimes – Cadets & Juniors**
Pour le règlement complet : voir sur le site www.ugsel.org.
Chaque équipe, qui participe à un championnat National par équipe Promo ou Elite, doit fournir un arbitre équipe issu de son territoire, validé ***(par le territoire ou le comité)*** d'un niveau territorial ***(cf. grille de compétences arbitre équipe)***. La vérification de cette validation se fera à l'accueil de l'organisateur, sur présentation de la licence JO. L'arbitre de l'équipe ne peut pas être joueur de l'équipe.

Arbitrage :

En championnat individuel, les matchs se dérouleront en auto-arbitrage sauf demande particulière d'avoir un arbitre. Tout point litigieux sera un point à remettre. En cas de doute, les enseignants présents pourront nommer un arbitre.

En championnat équipes, les arbitres utiliseront les scoreurs.
Dans tous les cas de litiges ou questions particulières en rapport avec le règlement, les élèves ou les enseignants doivent s'adresser au responsable de salle qui s'appuiera sur le règlement de l'UGSEL Nationale pour y répondre.
La formation d'arbitrage se fait en plusieurs temps :

. au sein des établissements
. le 15 octobre 2025 lors de la journée de formation territoriale des arbitres à Cholet
. lors des compétitions de district et de comités en arbitrage
. lors du stage national : stage ouvert sous réserve d'avoir participé au stage territorial.

Pour ce stage territorial, les lycéens et collégiens doivent connaitre le règlement du championnat « équipes » en amont de cette journée. Un QCM sera réalisé afin de faire une sélection pour la participation au stage national. Les élèves seront également observés en situation d'arbitre.
La validation d'arbitrage se fera le jour du territorial équipes pour la validation pratique du niveau territorial pour les élèves qui ont participé à la formation territoriale à Cholet (1 seul élève par équipe engagée).

Déroulement des tableaux

Tableaux sur le site http://ugselpdl.fr
Tableau principal : 2 sets de 11 points (2 points d'écart puis le 1er à 15)
Matchs de classement : 1 set de 15.

Participation/Désistement

Tout désistement pour le régional ou le national doit être annoncé à l'UGSEL Territoriale le plus tôt possible afin d'effectuer les repêchages.

Tout établissement n'ayant pas prévenu (par mail ou texto obligatoirement) l'UGSEL Territoriale de l'absence de ses compétiteurs (trices) jusqu'à 2h avant la compétition en individuel ou la veille avant 18h en équipe, sera sanctionné d'une amende.

Responsables des tableaux : Nicolas GUITTON pour les B/M
Vincent VERON pour les C/J.

Escrime

Correspondant Territorial :
Pierre GUIN (ND Toutes Aides NANTES)

CHAMPIONNAT TERRITORIAL D'ESCRIME
à NANTES - Le Mercredi 18 mars 2026

Lieu	Catégories	Début de compétition	Fin de compétition	Représentant
Nantes Complexe sportif du Petit Port - Bd du Petit Port	Benjamins (*Elite-Promo*) Minimes (*Elite-Promo*) Cadets-Juniors	10h pour les escrimeurs Promo (sabre et épée). 13h pour les escrimeurs Elite.	18h	Pierre GUIN 06-68-19-86-92 p.guin@ndta.fr

Engagements :
Inscriptions en ligne à faire sur Usport pour le vendredi 13 mars 2026 dernier délai, **aucun engagement après cette date.**

Règlement :
Se reporter au règlement UGSEL Nationale sur le site www.ugsel.org.

Individuel :
- Élite : Ce championnat se déroule au fleuret, à l'épée et au sabre pour les catégories Benjamins-Minimes - Cadets/Juniors (Garçons et Filles).
- Promotionnel : Ce championnat se déroule à l'Épée pour les catégories Benjamins- Minimes (Garçons et Filles) et au Sabre pour les Benjamins (Garçons et Filles).

Equipe :
- Par équipe de région en Elite (constitution à l'issue du Régional).
- Par équipe Promotionnelle Benjamins à l'épée et au sabre (pour les élèves non licenciés FFE, constitution à l'issue du Régional).

Attention : les résultats, les informations et les qualifications seront mis sur le site : **www.ugselpdl.fr.** Merci de regarder la liste des qualifiés et de nous prévenir rapidement s'ils ne peuvent pas venir au championnat National : une amende de 10 € par absence non prévenue sera envoyée aux établissements.
Si problème pour les inscriptions, vous pouvez nous contacter :
Tél : 02-41-68-26-28 - E-mail : ugselpl@gmail.com

Championnat National :
Assomption de Rennes (35), les 20-21-22 mai 2026.

Golf

Correspondants des comités :
44 - Pascal OLIVIER / St Joseph SAVENAY
85 - Nathalie MARTIN / St Gabriel ST LAURENT/SÈVRE

Correspondant territorial et national :
Pascal OLIVIER / St Joseph SAVENAY

Championnat territorial Promo
Le 25 mars 2026 à Savenay (44)

Épreuve qualificative pour le championnat de France 2026 à Arras (62).
Date limite des engagements : le 20 mars 2026 sur Usport.
Réservé aux joueurs non classés ou ayant un index supérieur ou égal à 45 au 1er janvier de l'année en cours.
Responsable : Pascal OLIVIER - mail : pascolivier.po@gmail.com

Championnat territorial Elite
Le 1er avril 2026 à Carquefou (44)

Épreuve qualificative pour le championnat de France 2026 à Arras (62).
Date limite des engagements : le 27 mars 2026 sur Usport.
Ouvert à tous les élèves sous réserve que la somme des index soit supérieure ou égale à 30 dans chaque binôme au 1er janvier de l'année en cours.
Responsable : Johan MAITRE - mail : johan-c-m.maitre@laposte.net

Critères de participation :

1. Les élèves doivent être licenciés UGSEL.
2. Les élèves doivent posséder une solide connaissance golfique.
3. Chaque équipe est composée de 2 joueurs.

Formule de jeu :

- Greensome « strokeford » sur 18 trous avec départs décalés en fonction de l'index des joueurs de l'équipe.
- Joueur d'index <10 : départ boule blanche (G) ou bleu (F) ;
  Entre 10 et 36 : départ boule jaune (G) ou rouge (F) ;
  >36 : départ parcours drapeau (entre 80m et 220m suivant le trou)

Formule greensome :
Les 2 joueurs du "camp" jouent chacun une balle du départ, choisissent celle qui leur convient le mieux et terminent le trou en jouant alternativement cette balle. Les pénalités n'altèrent pas l'ordre de jeu.
Le titre régional sera attribué à la meilleure paire par son score en NET.

Règlement et critères de qualification :

1. Avoir une pratique du golf en E.P.S. ou une AS golf régulière et déclarée auprès de l'UGSEL départementale et territoriale dans l'établissement.
2. Avoir fait une formation de jeunes officiels dans l'établissement et s'engager à emmener un jeune officiel aux championnats de France.
3. Présenter au moins une paire au championnat territorial sachant qu'une équipe aux championnats de France est composée de 4 joueurs + 1 jeune officiel.
4. La paire terminant première sera qualifiée pour le championnat de France et sera complétée par la deuxième paire de l'établissement quel que soit son classement.
5. Le nombre d'équipes qualifiées sera déterminé par la commission nationale.

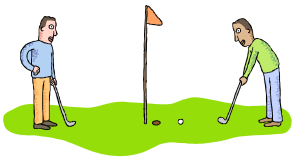

CALENDRIER 2025/2026

Août		Comité	Territorial						National
Vendredi	29		Rentrée des enseignants						
Septembre		**Comité**	**Territorial**						**National**
Lundi	1		Rentrée des élèves						
Mercredi	3								
Mercredi	10								
Mercredi	17								
Mercredi	24	Limite Surf	Limite inscr stage JO Triathlon Limite inscr stage JO Sports Co Lim engag tournoi Rugby à 7 Limite engag Raid						
Mardi	30	Limite engag Sports Co	Limite engag Sp. Co Promo/El						
Octobre		**Comité**	**Territorial**	**Sports co Elite et Promo**					**National**
				TS B	**Min**	**CG**	**CJF**	**JG**	
Mercredi	1		Stage JO Triathlon à Nantes Stage JO Sports Co à Montaigu Tournoi RUGBY à 7 à Montaigu Limite engag Rugby à 7 filles RAID au Mans						
Lundi	6		Réunion Sp. Co 18h à Angers						
Mercredi	8		SURF à La Tranche/Mer (85) (ou le 15/10) Réunion rentrée Gym à Vertou Limite inscr stage JO Bad RUGBY à 7 filles au Loquidy						
Mercredi	15		Stage JO Bad à Cholet						
Samedi	18		Vacances						
Novembre		**Comité**	**Territorial**	**Sports co Elite et Promo**					**National**
				TS B	**Min**	**CG**	**CJF**	**JG**	
Samedi	1		Toussaint						
Dimanche	2		Vacances						
Lundi	3		Réunion Athlé / Cross						
Mercredi	5	Limite Cross			**J1**		**J1**	**J1**	
Mardi	11		Armistice 1918						
Mercredi	12								
Mercredi	19		CROSS à La Roche/Yon (85) Limite inscr stage JO Gym	**J1**		**J1**			
Lundi	24		Limite engag Athlé salle C/J						
Mercredi	26		Stage JO Gym à Nantes ATHLÉ EN SALLE C/J à Nantes		**J2**		**J2**	**J2**	
Décembre		**Comité**	**Territorial**	**Sports co Elite et Promo**					**National**
				TS B	**Min**	**CG**	**CJF**	**JG**	
Mercredi	3	Limite Triat salle B/M		**J2**		**J2**			
Jeudi	4		Qualif Triathlon en salle B/M						
Mardi	9								Cross à La Chapelle/Erdre
Mercredi	10		Examen Juges Gym à Vertou		**J3**		**J3**	**J3**	
Mercredi	17		TRIATHLON SALLE B/M Nantes	**J3**		**J3**			
Samedi	20		Vacances						
Jeudi	25		Noël						
Janvier		**Comité**	**Territorial**	**Sports co Elite et Promo**					**National**
				TS B	**Min**	**CG**	**CJF**	**JG**	
Jeudi	1		Jour de l'an						
Dimanche	4		Vacances						
Mercredi	7	Lim Sp.Co Promo JG&CJF			**J4**		**J4**	**J4**	
Mercredi	14	Limite Bad Indiv C/J Limite Sp. Co Promo CG		**J4**		**J4**			
Mercredi	21	Limite Natation Elite			**J5**		**1/2**	**1/2**	
Mercredi	28	Limite Bad Equipes CJ	Limite engag Judo BAD Indiv C/J à Cholet	**J5**		**1/2**			
Février		**Comité**	**Territorial**	**Sports co Elite et Promo**					**National**
				TS B	**Min**	**CG**	**CJF**	**JG**	
Mercredi	4	Limite TT Promo	JUDO à Angers NATATION Elite à Angers		**J6**		**Fin**	**Fin**	
Mercredi	11	CO du 85	BAD Equipes CJ La Roche/Yon	**J6**		**Fin**			
Samedi	14		Vacances						

CALENDRIER 2025/2026

Mars		Comité	Territorial	Sports co Elite et Promo					National
				TS B	Min	CG	CJF	JG	
Dimanche	1		Vacances						
Mercredi	4	Limite TT Elite Limite Sp.Co Promo Min	Limite engag Raid TT Promo à St Macaire		J7				
Mercredi	11	Limite Escalade Limite Gym Promo/Elite/Excellence CO du 53 Limite Bad Equipes BM	RAID à Château-Thébaud (44) Limite engagements VTT	J7					
Jeudi	12		Qualif Gym Promo/Elite/Excel						
Vendredi	13		Limite engag Escrime						
Mercredi	18	Limite Natation Promo CO du 49 Limite CO Limite TT Equipes	ESCRIME à Nantes TT Elite au Mans VTT à La Flèche		J8				Volley JG à St Brieuc (22)
Jeudi	19								Volley JG à St Brieuc (22)
Vendredi	20		Limite engag Gym G Limite engag Golf Promo						Volley JG à St Brieuc (22)
Mardi	24	Interdép Athlé CJ 53/72							
Mercredi	25	Limite GR Interdép Athlé C/J 44/49/85 à Beaupreau Limite Bad Indiv B/M	ESCALADE au Mans (72) GYM Promo/Elite/Excel en 85 GOLF Promo à Savenay Limite engag GR BAD Equipes B/M à Nantes	J8					
Jeudi	26		Réunion Athlé C/J						Futsal CJF et JG à Laval (53)
Vendredi	27		Limite engag Golf Elite						Futsal CJF et JG à Laval (53)
Avril		**Comité**	**Territorial**	**Sports co Elite et Promo**					**National**
				TS B	Min	CG	CJF	JG	
Mercredi	1	Biathlon du 44	Limite DANSE NATATION Promo à Nantes CO à St Hilaire de Riez (85) GOLF Elite à Carquefou TT Equipes à Cholet		Fin				Rugby CJG Elite & CG/JG Promo à Rumilly (74)
Jeudi	2								Rugby CJG Elite & CG/JG Promo à Rumilly (74)
Vendredi	3								Rugby CJG Elite & CG/JG Promo à Rumilly (74)
Lundi	6		Lundi de Pâques						
Mercredi	8	Biathlon du 49 Limite Gym Honneur	ATHLÉ C/J à La Flèche (72) GR à Rezé BAD Indiv B/M à Angers	Fin					
Jeudi	9		Qualif Gym Honneur						
Samedi	11		Vacances						
Mercredi	15		Limite TENNIS						
Dimanche	26		Vacances						
Mercredi	29	Biathlon du 53 Limite Biathlon Limite Triathlon							

CALENDRIER 2025/2026

Mai		Comité	Territorial	Sports co Elite et Promo					National
Vendredi	1		Fête du Travail						
Mardi	5								Foot CJF&CJG Elite Vitré (35)
Mercredi	6	Limite Athlé B/M	GYM Honneur à Nozay						Foot CJF&CJG Elite Vitré (35) VTT à Sées (61)
Jeudi	7								Foot CJF&CJG Elite Vitré (35) VTT à Sées (61)
Vendredi	8		Victoire 1945						
Lundi	11		Qualif Athlé B/M						
Mardi	12								Hand MF à Lesneven (29)
Mercredi	13		BIATHLON à Angers TRIATHLON à La Mothe Achard						Hand MF à Lesneven (29)
Jeudi	14		Ascension						
Mercredi	20		ATHLÉ B/M La Roche/Yon (85)						Escrime à Rennes (35)
Jeudi	21								Escrime à Rennes (35) Futsal MF/MG Quimper (29)
Vendredi	22								Escrime à Rennes (35) Futsal MF/MG Quimper (29)
Lundi	25		Pentecôte						
Mercredi	27								Volley MG/CG Montpellier
Jeudi	28								GR en 67 Gym en 67 Volley MG/CG Montpellier
Vendredi	29								Gym en 67
Juin		**Comité**	**Territorial**						**National**
Lundi	1								TS Benj à Cherbourg (50)
Mardi	2								TS Benj à Cherbourg (50) Raid en 33
Mercredi	3								TS Benj à Cherbourg (50) Raid en 33
Jeudi	4								TS Benj à Cherbourg (50) Natation Promo en 75 Raid en 33
Vendredi	5								Natation Promo en 75
Mercredi	10		CST à Angers 14h15						
Jeudi	11								Bad B/M à Ambérieu en Bugey (01)
Vendredi	12								Bad B/M à Ambérieu en Bugey (01)
Mercredi	17								
Mercredi	24								
Juillet		**Comité**	**Territorial**						**National**
Mercredi	1								
Samedi	4		Vacances						

Gymnastique Féminine

Correspondants des comités :
44 : LUCAS Béatrice (St Joseph, Nozay) - 06-79-31-57-47
49 : MORILLE Stéphanie (Vihiers) - 06-70-95-31-17
53 :
72 :
85 : POIRAUDEAU Julie (St Joseph Challans) - MOINARD Hervé (Rocheservière)

Correspondante territoriale et nationale :
LUCAS Béatrice (Nozay) - 06-79-31-57-47

Championnats à finalité nationale		Championnats à finalité territoriale	
2025-2026	**DATE & LIEU**	**2025-2026**	**DATE & LIEU**
PROMOTIONNEL	25 mars 2026 en 85	EXCELLENCE	25 mars 2026 en 85
ÉLITE		HONNEUR	6 mai 2026 à Nozay (44)

National :
28 et 29 mai 2026 à Illkirch-Graffenstaden (67)

CHAMPIONNATS À FINALITÉ NATIONALE

CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL

Cette filière Promotionnelle est exclusivement réservée aux jeunes de nos Associations Sportives. **Ces gymnastes n'auront jamais été classés lors d'une compétition organisée par la F.F.G., la F.F.S.T.B. (twirling bâton) ou une fédération affinitaire, ni inscrits dans une Section Sportive Scolaire ou dans une classe à option sport Gymnastique (horaires aménagés).**

Ce championnat concerne les catégories benjamines, minimes et cadettes/juniors et comprend :

- Un championnat individuel,
- Un championnat par équipe : l'équipe est constituée de 3 à 4 gymnastes + 1 jeune officiel. Le classement équipe est établi par addition des trois meilleures notes obtenues par les gymnastes composant l'équipe au sol, au trampoline, ainsi que les 3 meilleures notes obtenues entre saut ou barres ou poutre dans la limite de 3 notes par agrès.

Programme : Sol + Mini-trampoline + 1 agrès au choix (parmi saut, barres asymétriques ou poutre).

Eléments autorisés : difficultés A, B et C (+ 1 élément D en bonus – voir conditions dans le code GAF).

Se référer au programme de Gymnastique Artistique Féminine :
code GAF disponible sur le site de l'UGSEL Nationale.

→ Sol :
- **comité** et **territoire** : enchaînement libre **sur une ligne** de tapis de 12 m x 2 m avec **musique imposée** (disponible sur le site de l'UGSEL territoire),
- national : sur un praticable de 12m x 12m avec musique libre (durée autorisée 40" à 1'30"). Possibilité d'avoir la même musique et le même enchaînement par équipe ou par établissement pour les individuelles.

→ Mini-Trampoline : réaliser un enchainement de 4 sauts différents (2 familles devront être représentées) dans l'ordre de difficulté croissante.

→ Saut : réaliser 2 sauts identiques ou non, choisis dans les grilles du code GAF.

→ Barres Asymétriques : Enchaînement sans arrêt, avec entrée et sortie, alternant les passages en appui et en suspension, avec changement de face.
Ou
→ Poutre : Enchaînement rythmé, chronométré, alternant éléments acrobatiques, gymniques et chorégraphiques sur l'agrès.

CHAMPIONNAT ÉLITE

La filière Elite comprend une filière “Elite non classée” et une filière “Elite classée”.
Ce championnat concerne les catégories benjamines, minimes et cadettes/juniors et comprend :

- Un championnat individuel,
- Un championnat par équipe : l’équipe est constituée de 4 gymnastes + 1 jeune officiel. Les gymnastes concourant en équipe sont également classées en individuel.

Au sein de la filière Elite non-classée :	Au sein de la filière Elite classée :
Toute gymnaste le souhaitant.	
Une gymnaste ayant eu des résultats en F.F.G. ou dans une fédération affinitaire ne pourra participer à la filière Elite non-classée qu’un an après son arrêt dans la-dite fédération.	Une gymnaste déjà classée sur une compétition de GAF organisée par une fédération (F.F.G ou fédération affinitaire) devra participer à cette filière Elite. Une gymnaste ayant des résultats en F.F.G. ou dans une fédération affinitaire pour pratiquer le trampoline ou le tumbling, devra participer à cette filière Elite. Une gymnaste engagée en filière Promotionnelle et terminant parmi les 6 premières gymnastes du concours général (sous réserve d’avoir obtenu 30 points), devra concourir obligatoirement en Elite les années suivantes quelle que soit la catégorie d’âge. Ce changement de filière est alors définitif, même en cas de changement de catégorie d’âge.
Une gymnaste ayant des résultats en F.F.G. ou dans une fédération affinitaire pour la première année, devra participer à la filière Elite de cette même année et pourra choisir d’intégrer soit la filière élite non-classée (avec l’épreuve du mini-trampoline), soit la filière élite classée. Un gymnaste ayant eu des résultats en F.F.G. ou dans une fédération affinitaire ne pourra participer à la filière Elite avec l’épreuve du mini trampoline qu’un an après son arrêt dans ladite fédération.	
Programme : **Sol + saut + 2 agrès au choix (barres asymétriques ou poutre ou mini-trampoline).**	**Programme :** **Sol + saut + barres asymétriques +poutre.**
Eléments autorisés : difficultés B, C, D, E et F.	

Se référer au programme de Gymnastique Artistique Féminine :
code GAF disponible sur le site de l’UGSEL Nationale.

→ Sol :
Enchaînement libre en musique, chronométré, alternant éléments acrobatiques, chorégraphiques et gymniques dans un espace tridimensionnel. Le chronomètre démarre dès que la gymnaste se met en mouvement.

→ Saut : réaliser 2 sauts identiques ou non, choisis dans les grilles du code GAF.

→ Mini-Trampoline : réaliser un enchainement de 4 sauts différents (les 3 familles devront être représentées) dans l’ordre de difficulté croissante.

→ Barres Asymétriques : Enchaînement sans arrêt, avec entrée et sortie, alternant les passages en appui et en suspension, avec changement de barres.

→ Poutre : Enchaînement rythmé, chronométré, alternant éléments acrobatiques, gymniques et chorégraphiques sur l’agrès.

CHAMPIONNATS À FINALITÉ TERRITORIALE

CHAMPIONNAT HONNEUR

Ce championnat est exclusivement réservé aux **gymnastes débutantes** découvrant la gymnastique au sein de l'Association Sportive (maximum 2h/semaine).
Ce championnat concerne les catégories benjamines, minimes et cadettes/juniors et comprend :

- Un championnat individuel,
- Un championnat par équipe : l'équipe est constituée de 3 à 4 gymnastes + 1 jeune officiel. Le classement équipe est établi par l'addition des 3 meilleures notes au sol + les 3 meilleures notes au mini-trampoline + les 3 meilleures notes aux agrès (saut, barres asymétriques ou poutre). Les gymnastes concourant en équipe sont également classées en individuel.

Dans le championnat Honneur, 20% des gymnastes de l'année précédente ayant obtenu au moins 25 points lors d'un championnat territorial, devront obligatoirement changer de championnat et participer au championnat Promotionnel ou Elite l'année suivante.

Programme : Sol + mini-trampoline + 1 agrès au choix parmi (saut, barres asymétriques et poutre).

Eléments autorisés : difficultés A et B + 1 élément C en bonus.

Se référer :

- Au code GAF disponible sur le site de l'UGSEL Nationale,
- Aux feuilles de match disponibles sur le site de l'UGSEL Territoire.

→ Sol : enchaînement imposé sur une ligne 12m avec musique imposée (disponibles sur le site UGSEL territoire).

→ Mini-Trampoline : réaliser un enchainement de 4 sauts différents (2 familles devront être représentées) dans l'ordre de difficulté croissante.

→ Saut : réaliser 2 sauts identiques ou non, choisis parmi :
A0 → à genoux-accroupi-saut vertical (/ 6pts)
A1 → accroupi-saut vertical (/ 7pts)
B1 → franchissement écart (/9 pts)
B2 → franchissement groupé (/10 pts).

Saut à 1m20, bonus +0.50 avec tremplin.

→ Barres Asymétriques : Enchaînement sans arrêt, avec entrée et sortie, alternant les passages en appui et/ou en suspension, avec changement de face.

→ Poutre : Enchaînement rythmé, chronométré, alternant éléments acrobatiques, gymniques et chorégraphiques sur l'agrès.

CHAMPIONNAT EXCELLENCE

Ce championnat est un palier pour le championnat Élite et s'adresse aux licenciées en club (les années précédentes ou l'année en cours) d'un niveau moyen**.**
Ce championnat concerne les catégories benjamines, minimes et cadettes/juniors et comprend :

- Un championnat individuel,
- Un championnat par équipe : l'équipe est constituée de 3 à 4 gymnastes + 1 jeune officiel. Les gymnastes concourant en équipe sont également classées en individuel.

Pas de changement de championnat obligatoire l'année suivante.

Programme : Sol + saut + barres asymétriques + poutre.

Eléments autorisés : difficultés A, B et C + 1 élément D en bonus.

Se référer :

- Au code GAF disponible sur le site de l'UGSEL Nationale,
- Aux feuilles de match disponibles sur le site de l'UGSEL Territoire.

→ Sol :
Enchaînement libre en musique, chronométré, alternant éléments acrobatiques, chorégraphiques et gymniques dans un espace tridimensionnel. Le chronomètre démarre dès que la gymnaste se met en mouvement.

→ Saut : réaliser 2 sauts identiques ou non, choisis dans les grilles du code GAF.

→ Barres Asymétriques : Enchaînement sans arrêt, avec entrée et sortie, alternant les passages en appui et/ou en suspension, avec changement de face.

→ Poutre : Enchaînement rythmé, chronométré, alternant éléments acrobatiques, gymniques et chorégraphiques sur l'agrès.

RÈGLES GÉNÉRALES

1. Le justaucorps est obligatoire pour toutes les gymnastes.
Le même justaucorps est obligatoire pour l'équipe représentant l'établissement au niveau national.

2. La présence d'un professeur (appelé à juger) est obligatoire durant toute la compétition et celui-ci devra être en tenue sportive (tenue sportswear non acceptée) sur le plateau. En cas de non-respect, il sera renvoyé dans les tribunes.
Les gymnastes non accompagnées par un enseignant d'E.P.S. pouvant juger ne seront pas classées.

3. La musique sera sur clé USB (format audio, MP3) en précisant les catégories, noms et prénoms des gymnastes. **Un support par établissement ou un support par gymnaste.**

4. Feuilles de match :
Disponibles sur le site de l'UGSEL Nationale (pour les filières Promotionnelle et Élite) et sur le site de l'UGSEL Territoire (pour les filières Honneur et Excellence).
Se référer aux programmes pour constituer les mouvements, connaître la répartition des points et les exigences matérielles de chaque championnat.

5. Juges : Pour tous les championnats, la participation d'une ou plusieurs gymnastes entraîne **la présence obligatoire d'un professeur et d'élèves aptes à juger suivant le nombre de participants.**
Ceux-ci devront se former lors du stage territorial. En cas de manquement, l'équipe ne sera pas classée.

6. Réunions de qualifications :
- Le jeudi 12 mars 2026 pour les championnats **ÉLITE, EXCELLENCE et PROMOTIONNEL.**
- Le jeudi 9 avril 2026 pour le championnat **HONNEUR**

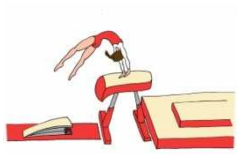

STAGE DE JUGE TERRITORIAL

Afin que toutes les gymnastes puissent être jugées équitablement, il est important que tous les juges et les enseignants soient formés au jugement.
Un stage territorial est programmé le **mercredi 26 novembre 2025** à Nantes**.**
L'examen aura lieu le **mercredi 10 décembre 2025** à Vertou.

Possibilité de faire participer des Benjamines.
1 seul niveau de formation.
Chaque élève devra se munir du code GAF (disponible sur le site de l'UGSEL Nationale).

Gymnastique Masculine

Correspondants des comités :
44 : GABARD Jérôme (St Blaise Vertou) - jgabard@collegestblaise.fr
49 : MORILLE Stéphanie (Vihiers) - stephanie.morille615@orange.fr
53 :
72 :
85 : MOINARD Hervé (St Sauveur Rocheservière) - moinardherve@yahoo.fr

Correspondant territorial et national :
GABARD Jérôme (St Blaise Vertou)

Championnats organisés par le territoire à finalité nationale	
2025-2026	**DATE & LIEU**
PROMOTIONNEL	25 mars 2026 en 85
PROMOTIONNEL MIXTE	
ÉLITE	

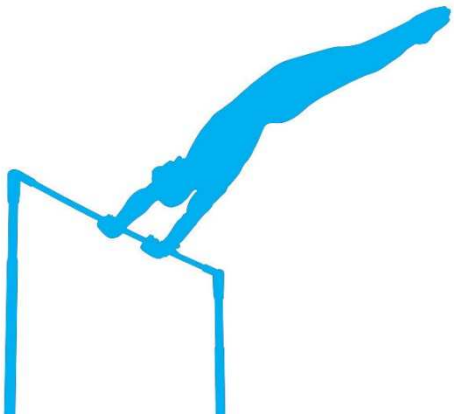

Championnat National :
28 et 29 mai 2026 à Illkirch-Graffenstaden (67)

CHAMPIONNATS A FINALITE NATIONALE

Les championnats territoriaux Promotionnel, Promotionnel mixte et Elite sont qualificatifs pour le niveau national et s'appuient sur le règlement spécifique national. Pour la composition des enchaînements et l'organisation de la compétition, se référer au règlement et programme de Gymnastique Artistique masculine disponibles sur le site de l'UGSEL Nationale.

RÈGLES GÉNÉRALES

1. L'établissement doit toujours être représenté par un adulte licencié UGSEL.

2. Le léotard et le short sont obligatoires pour tous les gymnastes.

3. Feuilles de match :
Disponibles sur le site de l'UGSEL Nationale.
Se référer aux programmes pour constituer les mouvements, connaître la répartition des points et les exigences matérielles de chaque championnat.

4. Juges : Pour tous les championnats, la participation d'un ou plusieurs gymnastes entraîne **la présence obligatoire d'un professeur et d'élèves aptes à juger suivant le nombre de participants.**
Ceux-ci devront se former lors du stage territorial.
En cas de manquement, une pénalité de 6 points sera appliquée sur le total de l'équipe si un jeune officiel ne l'accompagne pas. De même, à partir de 3 gymnastes présentés dans un championnat (toutes catégories confondues), une pénalité de 2 points sur le total de chaque élève sera appliquée si l'établissement ne peut pas présenter de jeune officiel. La même règle s'applique si l'établissement ne peut pas présenter de juge adulte.

5. Inscriptions
Les inscriptions en ligne sont à faire sur Usport pour le **20 mars 2026** au plus tard.

STAGE DE JUGE TERRITORIAL

Afin que tous les gymnastes puissent être jugés équitablement, il est important que tous les juges et les enseignants soient formés au jugement.
- Un stage territorial est programmé le **mercredi 26 novembre 2025 à Nantes (44).**
- Toutes les tranches d'âges, garçons et filles, peuvent participer. Chaque élève devra se munir de la partie générale du code GAM 2024-2028 (disponible sur le site de l'UGSEL Nationale).
- L'examen aura lieu le **mercredi 10 décembre 2025** à Vertou.

Gymnastique Rythmique

Correspondantes des comités :
44 - Mme FIETTA-MARTIN Anne – St Paul REZÉ
85 - Mme GUIHAL Amélie - Richelieu LA ROCHE/YON

Correspondante territoriale et nationale :
Mme FIETTA-MARTIN Anne - St Paul REZÉ

CHAMPIONNAT TERRITORIAL :
le Mercredi 8 avril 2026
à St Paul REZÉ (44)

Catégories : toutes les catégories

Date limite d'inscription : Mercredi 25 mars 2026

Dates du National : 28 mai 2026 à Illkirch-Graffenstaden (67).

PROGRAMME

ÉLITE ➢ Licenciées en club et débrouillées

PROMO ➢ Pour les autres gymnastes

RÈGLEMENT

Formule : Individuel, duo, collectif à 4, à 5 ou à 6

Demander
à chaque début d'année scolaire à l'UGSEL Nationale - 277, rue St Jacques - 75240 PARIS Cedex 05 :

- Le nouveau code de pointage UGSEL
- La vidéo et la musique des collectifs imposés benj et min/cad.

Des informations complémentaires seront sur le règlement des épreuves sportives 2025-2026 sur le site de l'UGSEL Nationale.

JUGEMENT

Pour le bon déroulement des compétitions, un juge adulte et un jeune officiel au minimum sont nécessaires par établissement. Réunion de jeunes officiels obligatoire avant le début de la compétition.

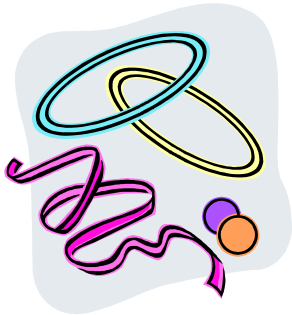

STAGES

Pas de stage territorial de jeunes officiels cette année.

ENGAGEMENTS

Inscriptions en ligne sur Usport à faire **pour le mercredi 25 mars 2026.**

Judo

Correspondants des comités :

44 -

49 -

53 -Martin SAUVE - 07-81-38-87-75

72 -

85 -

Correspondant territorial et National

Martin SAUVE - 07-81-38-87-75

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour aider à l'arbitrage et à la tenue des tables

Le Mercredi 4 février 2026 à ANGERS 49 (Dojo Régional)

Catégories : Benjamins - Minimes - Cadets - Juniors (garçons et filles)

Horaires : 10 h 00 Pesée Benjamin(e)s - Cadets, Minimes et Juniors G et F
10 h 30 Début de la Compétition Benjamins, Cadets, Minimes et Juniors (G et F)
15 h 00 Fin de la compétition

Engagements : Inscriptions en ligne sur Usport à faire pour le **28 janvier 2026 impérativement.**

Règlement :

ATTENTION : se reporter aux règlements de l'UGSEL Nationale
Aucune participation au National ne pourra se faire sans participation au Régional.

Règlement spécifique UGSEL : catégories de poids :

BF 14/15	BG 14/15	MF 12/13	MG 12/13	CF 09/10/11	CG 09/10/11	JF 06/07/08	JG 06/07/08
- 28 kg	- 26 kg	- 36 kg	- 34 kg	- 44 kg	- 46 kg	- 44 kg	- 55 kg
- 32 kg	- 30 kg	- 40 kg	- 38 kg	- 48 kg	- 50 kg	- 48 kg	- 60 kg
- 36 kg	- 34 kg	- 44 kg	- 42 kg	- 52 kg	- 55 kg	- 52 kg	- 66 kg
- 40 kg	- 38 kg	- 48 kg	- 46 kg	- 57 kg	- 60 kg	- 57 kg	- 73 kg
- 44 kg	- 42 kg	- 52 kg	- 50 kg	- 63 kg	- 66 kg	- 63 kg	- 81 kg
- 48 kg	- 46 kg	- 57 kg	- 55 kg	- 70 kg	- 73 kg	- 70 kg	- 90 kg
- 52 kg	- 50 kg	- 63 kg	- 60 kg	+ 70 kg	- 81 kg	- 78 kg	- 100 kg
- 57 kg	- 55 kg	- 70 kg	- 66 kg		- 90 kg	+ 78 kg	+ 100 kg
- 63 kg	- 60 kg	+ 70 kg	- 73 kg		+ 90 kg		
+ 63 kg	- 66 kg		+ 73 kg				
	+ 66 kg						

⇨ *Licence UGSEL obligatoirement présentée à la pesée ainsi qu'un justificatif de grade délivré par une personne habilitée de la FFJDA (pour les non-licenciés).*

Grade minimum :

Benjamins (G et F) = Ceinture Jaune
Minimes (G et F) = Ceinture Orange
Cadets-Juniors (G et F) = Ceinture Verte

ATTENTION aux ACCIDENTS : ne faire participer que des Judokas entrainés.
Il est obligatoire que tous les judokas soient accompagnés.

Championnat National :

Minimes - Cadets - Juniors : pas défini pour le moment.

Qualifications :

- 2 équipes de 10 en Minimes soit 20 garçons ou filles.
- le 1er de chaque catégorie en Cadets et Juniors (G et F).

Natation

Correspondants des comités :
44 - Nicolas PINÇON (St Joseph VALLET)
Peggy HADJIAT (La Perverie NANTES)
49 - Régis POT (St Augustin ANGERS)
53 - Laure BOISBUNON (Don Bosco MAYENNE)
72 -
85 - Anthony GUIGNARD (Ste Marie CHANTONNAY)
Perrine ALBERT (JA MONTAIGU)

Correspondant Territorial et National :
Armel HAVART

Championnat INDIVIDUEL Élite
Benjamins - Minimes - Cadets/Juniors
➢CRITÉRIUM par EQUIPES B/M et C/J

Le Mercredi 4 février 2026 à Angers (49)

Concernant les horaires, il faudra consulter la circulaire sur le site de l'UGSEL Territoriale.

Chronométreurs : 1 par établissement jusqu'à 4 nageurs et 1 adulte + 1 juge élève à partir de 5 nageurs.

Juge arbitre : A. HAVART
Date limite des départementaux **: 21 janvier 2026**

Passage des Officiels C pour les élèves intéressés uniquement sur cette compétition.

TABLEAU DES DISTANCES

	Benjamin(e)s	Minimes F et G	Cadets/Juniors F&G
Papillon	100 m	100 m	Fille 100 m Garçon 100 m
Dos	100 m	100 m	100 m
Brasse	100 m	100 m	100 m
Nage libre	100 m	100 m	100 m
Nage libre « OPEN »	200 m		
4 Nages individuel	200 m	200 m	200 m
Relais nage libre	4 X 50 m	4 X 50 m	4 X 50 m
Relais 4 nages	4 X 50 m	4 X 50 m	4 X 50 m

- L'intégration d'un nageur de 2ème année dans un relais de la catégorie immédiatement supérieure est possible sans toutefois qu'un(e) nageur (se) puisse participer à la fois au relais de sa catégorie et celui de la catégorie supérieure (1 minime ne peut pas nager en relais C/J).

Ordre des nages :
4 x 50 4N ➢ 100 P ➢ 100 D ➢ 200 NL open ➢ 200 4N ➢ 100 B ➢ 100 NL ➢ 4 x 50 NL
Un nageur a droit à 4 épreuves maxi dont 3 épreuves individuelles maxi.

RÈGLEMENT

Idem FFN

Départs :

→ ***Brasse - Papillon - Nage libre :***

- sifflet court : le nageur se prépare derrière le plot
- sifflet long : le nageur monte sur le plot
- "A vos marques" : position de départ (concurrents immobiles) avec au moins 1 pied à l'avant des plots de départ.
- sifflet : départ (plongé).

→ ***Dos crawlé :***

- sifflet long : le nageur se met à l'eau et s'accroche aux poignées.
- "A vos marques" position de départ (concurrents immobiles).
- sifflet : départ.
- 15 m tolérés et non 10 m après le départ et virage.
- appréciation à la tête et non plus aux pieds.

Faux départ :

- L'organisateur signale avant la compétition s'il y a 1 ou 2 départs.
- Il y a faux départ lorsqu'un nageur se déséquilibre vers l'avant, avant que soit effectivement donné le signal de départ. Dans le cas d'un 2ème départ, au 2ème faux départ, le ou les responsables sont disqualifiés sans que l'épreuve soit arrêtée (une ligne de faux départ sera installée à 15 m des plots dans la mesure du possible).
- Dans les épreuves de **relais**, le départ du relayeur est valable lorsque ses pieds ne quittent pas le bloc de départ ou le rebord du bassin avant que le relayé ait touché le mur d'arrivée.

Brasse :

- Au départ, un seul cycle de bras-jambe en étant totalement immergé est autorisé. Autre cas de disqualification pour la brasse : ciseaux dissymétriques. Les mains peuvent être projetées en avant, sous ou au-dessus de la surface.

Virages et arrivées :

- Brasse : pose des deux mains simultanément.
- Papillon : simultanément au même niveau.
- Nage libre et Dos crawlé : un seul appui suffit.

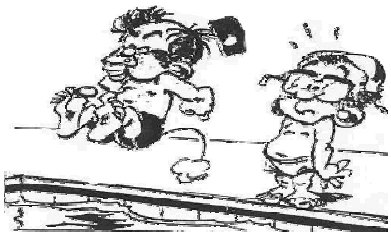

En Dos crawlé, au moment du virage, quitter la position dorsale est possible, mais il faut repartir sur le dos. A l'arrivée le nageur touche le mur en étant sur le dos.

Ordre des nages :

- Pour le 200 m 4 nages : papillon - dos - brasse - crawl.
- Pour le Relais 4 nages : dos - brasse - papillon - crawl.

Dans les épreuves de "**nage libre**" le concurrent a le droit d'utiliser n'importe quel mode de nage et même d'en changer (sauf dans les épreuves 4 nages). Son départ doit cependant s'effectuer "plongé".

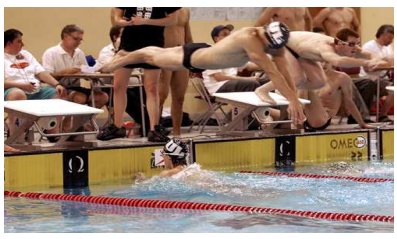

QUALIFICATIONS

- En aucun cas un nageur n'ayant pas participé au championnat départemental ou territorial ne pourra envisager une qualification exceptionnelle pour le National
- La demande de qualification exceptionnelle pour le Régional doit être faite le jour du Départemental, ou envoyée au responsable territorial avant la commission de qualification, et dans ce cas la **participation au Régional est obligatoire pour une qualification au National.**
- Si un nageur participe au Départemental et au Régional, le meilleur des 2 temps sera retenu.
- Un nageur déjà qualifié au National dans 1 ou 2 nages individuelles lors du Départemental, a la possibilité de tenter une qualification au Régional dans un autre mode de nage, même si celle-ci n'a pas été nagée au Départemental. Si ce nageur réussit 3 qualifications dans les 3 nages individuelles différentes, il devra préciser son choix avant de quitter le lieu de compétition auprès du Responsable territorial. Sinon celui-ci le fera arbitrairement.
- Tout athlète doit participer aux championnats territoriaux dans la discipline pour laquelle il vise une qualification au National. En cas d'absence, les performances départementales ne seront prises en compte que si nous avons une demande de qualification exceptionnelle déposée en ligne sur le site national avant la date limite fixée par l'UGSEL Nationale.

La liste des qualifiés sera sur Usport.

• Les élèves **ne participant pas** devront obligatoirement être supprimés sur Usport pour **le lundi 2 février 2026 à 13h dernier délai.**
• Pour le Critérium par équipes, il faut faire les changements dans les compositions d'équipes qualifiées sur Usport pour le **lundi 2 février 2026 à 13h dernier délai** en n'oubliant pas de préciser les temps d'engagement pour les épreuves qui n'ont pas été nagées au départemental
• Amende de 10 € pour le forfait non déclaré d'un nageur (jusqu'à la veille de la compétition).
• Les fiches de nages seront éditées par le territoire.

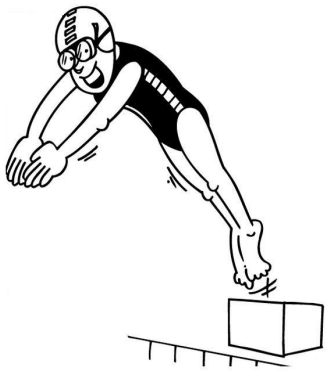

RÉCOMPENSES

Elles seront remises, si possible, à l'issue de chaque style de nage pour permettre une meilleure récupération aux nageurs.
Les résultats porteront la mention "Q" pour chaque nageur ayant fait les qualifications directes pour le National.

MINIMA DE QUALIFICATIONS pour le régional

	Benjamins		Minimes		Cadettes/Juniors	Cadets/Juniors
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
200 m 4 nages	3'35	3'25	3'30	3'20	3'30	3'10
200 m NL open	Filles 3'15''00 / Garçons 3'00''00					
100 m papillon	1'50	1'46	1'42	1'38	1'35	1'28
100 m dos	1'47	1'42	1'35	1'30	1'30	1'25
100 m brasse	1'52	1'47	1'45	1'35	1'41	1'30
100 m nage libre	1'35	1'30	1'20	1'16	1'18	1'10
Relais nage libre	3'05	3'02	2'55	2'40	2'45	2'32
Relais 4 nages	3'30	3'20	3'20	3'05	3'00	2'45
Relais nage libre mixte	3'10"		2'45"		2'25''	
Relais 4 nages mixte	3'30"		3'12"		2'40''	

Bonnet de bain et maillot de bain obligatoires

➢Championnat PROMOTIONNEL

Benjamins - Minimes - Cadets/Juniors

➢CRITÉRIUM par EQUIPES B/M et C/J

Le Mercredi 1er avril 2026 à NANTES

Piscine Jules Verne – Rue Jules Grandjouan

Concernant les horaires, il faudra consulter la circulaire sur le site de l'UGSEL territoriale.

JURY

- Chaque établissement devra fournir obligatoirement un membre jury sous peine de disqualification de ses élèves. La participation de plus de 10 élèves nécessite la présence de 2 jurys (parents, élèves, …).
- Une vérification de la présence de jury de chaque établissement sera faite en début de compétition.
- Les accompagnateurs sont directement responsables de la tenue de leurs élèves et de tout dégât que ces derniers pourraient causer dans l'enceinte de la piscine.

Chronométreurs : - 1 par établissement

Juge arbitre : - Armel HAVART

Date limite des départementaux : **18 mars 2026**

RÈGLEMENT

Ces championnats sont interdits aux nageurs ayant obtenu un résultat ou réalisé une performance dans une fédération appartenant au Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques ou dans une fédération étrangère ayant pour objet les activités aquatiques, hors fédérations scolaires. Ces élèves ne pourront participer à ces championnats que lorsqu'ils auront passé 2 années scolaires complètes sans résultat et sans performance. Ainsi, tout élève ayant obtenu un résultat ou ayant réalisé une performance, dans le cadre défini précédemment, après le 31 août 2023 ne pourra pas participer aux championnats promotionnel 2025-2026. Vérification possible sur le site de la FFN : www.ffnatation.org

Le Challenge promotionnel individuel :

Chaque nageur a droit à 4 épreuves maxi dont 3 épreuves individuelles maxi.

Le Critérium national Promo par équipes :

En **collège et lycée**, les équipes peuvent être mixtes.
(Cf règlements sportifs UGSEL Nationale)

Pour les compositions d'équipes et les nages, se référer aux règlements sportifs UGSEL Nationale.

ÉPREUVES

Ordre : Relais 4 x 25 m NL ➢ 25 m Papillon ➢ 50 m Dos ➢ 100 m 4N ➢ 50 m Brasse ➢ 50 m NL ➢ Relais 4N.

DÉROULEMENT

↳ Pour le <u>championnat promotionnel individuel</u>, le secrétariat territorial se chargera de préparer les fiches de nage pour chaque nageur qualifié à l'issue des départementaux. Il faudra supprimer les absents sur Usport pour le lundi 30 mars 2026 à 13h dernier délai.

↳ Pour le <u>Critérium par équipes</u>, il faut faire les changements dans les compositions d'équipes qualifiées sur Usport pour le lundi 30 mars 2026 à 13h dernier délai en n'oubliant pas de préciser les temps d'engagement pour les épreuves qui n'ont pas été nagées au départemental. Les fiches de nage sont préparées par le secrétariat.

QUALIFICATIONS

- Les demandes de qualifications exceptionnelles pour le régional (cf. feuille à télécharger sur le site) seront envoyées au secrétariat territorial **le Jeudi 19 mars 2026 dernier délai.**

MINIMA DE QUALIFICATIONS POUR LE PROMOTIONNEL territorial

	B.F.	B.G.	M.F.	M.G.	C.J.F.	C.J.G.
25 m Papillon	30"	30"	25"	23"	23"	21"
50 m Dos	55"	54"	53"	51"	51"	50"
50 m Brasse	56"	55"	54"	52"	52"	51"
50 m Nage Libre	47"	44"	43"	40"	41"	38"
100 m 4 nages	2'10	2'05	2'00	1'55	1'50	1'45
4 x 25 m N. Libre	1'30"	1'25"	1'24"	1'16"	1'22"	1'11"
4 x 25 m 4 Nages	1'45"	1'40"	1'35"	1'30"	1'30"	1'20"
4x25 NL mixte 2F/2G	1'34"		1'30"		1'28''	
4x25 4N mixte 2F/2G	1'51"		1'47"		1'43''	

L'intégration d'un nageur de 2ème année dans un relais de la catégorie immédiatement supérieure est possible. Il devra cependant choisir entre le relais de sa catégorie ou de la catégorie supérieure (1 minime ne peut pas nager en relais C/J).

La liste des qualifiés sera sur Usport.
Les élèves **<u>ne participant pas</u>** devront obligatoirement être supprimés sur Usport pour **le lundi 30 mars 2026 à 13h dernier délai.**
Forfait non déclaré d'un nageur = 10 € et d'une équipe = 20 € jusqu'à la veille de la compétition.
Les fiches de nages seront éditées par le territoire.

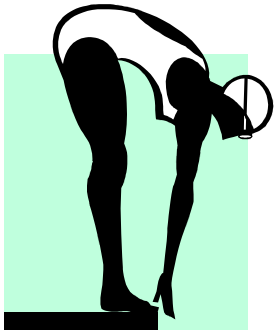

Petit point de règlement concernant les **<u>récompenses :</u>**
En Natation et en Athlétisme, un quota de médailles a été fixé :

- 1 participant = 1 médaille d'or
- 2 participants = 1 médaille d'or
- 3 participants = 1 médaille d'or
- 4 participants = 1 médaille d'or + 1 médaille d'argent
- 5 participants = 1 médaille d'or + 1 médaille d'argent
- 6 participants = 1 médaille d'or + 1 médaille d'argent + 1 médaille de bronze

Pleine Nature

BIATHLON

Biathlon Régional Mercredi 13 mai 2026 à Angers (49)

Correspondants des comités :
44 : Emmanuel VINCENT evincent@ec-erdre.fr
44 : Anthony ROCHE anthony.roche2605@gmail.com
49 : Alexis BROUARD brouardalexis@laposte.net
49 : Nicolas COURCOUL nicolas.courcoul@gmail.com
53 : Juliette BADAROUX jbadaroux@lasallelaval.fr
53 : Camille DAERON cdaeron@dbosco.fr
72 : Pierre BIZERY pierre.bizery@clgsacrecoeur-lemans.eu

Responsables de l'organisation :
Alexis BROUARD 06.76.45.22.56. brouardalexis@laposte.net
Nicolas COURCOUL 06.98.12.61.22. nicolas.courcoul@gmail.com

Horaires : 10h00 – 17h00 (accueil à partir de 9h)
Inscriptions uniquement par équipes de 3 (3G ou 3F ou Mixte). Ne pas inscrire en Individuel.
Qualifications pour le régional : les 3 premières équipes de chaque catégorie. Des qualifications supplémentaires pourront être envisagées au prorata du nombre de participants dans les autres départements.

Règlement Territorial UGSEL Pays de la Loire des épreuves de Cross Biathlon

1. L'épreuve collective (qualificative) : Relais par 3

- L'objectif est de réaliser un relais de 7 boucles / 6 passages au tir le plus rapidement possible.
- Le biathlète A s'élance pour 1 boucle – 5 tirs – 1 boucle – 5 tirs puis passe le relais au biathlète B.
  Le biathlète B s'élance pour 1 boucle – 5 tirs – 1 boucle – 5 tirs puis passe le relais au biathlète C.
  Le biathlète C s'élance pour 1 boucle – 5 tirs – 1 boucle – 5 tirs
  Une 7ème et dernière boucle est courue en peloton par l'équipe entière (le dernier biathlète à passer la ligne d'arrivée étant pris en compte)

- ***Arrivée des relais :*** Une ligne d'arrivée doit être installée au sol et clairement visible.
  - ➔ 3 couloirs d'arrivée seront matérialisés au sol et tous les membres d'une même équipe devront utiliser le même couloir d'arrivée.
  - ➔ Un enseignant sera chargé de filmer les arrivées quand 2 ou 3 équipes arrivent aux coudes à coudes.

- ***Boucle de course à pied*** de 300m à 400m, réduite d'environ 10% pour les filles.
  - ➔ Pour les équipes mixtes, lors du dernier tour, les garçons empruntent l'itinéraire « Garçons » et la fille emprunte l'itinéraire « filles ». L'équipe de 3 se reforme dès la jonction des 2 itinéraires.

- ***Anneau de pénalité*** d'environ 30m (B/M) et 40m (CJ) par cible manquante, réalisé à la sortie du pas de tir
  - ➔ L'anneau pourra avoir la forme d'une ligne droite en Aller/Retour ou d'une BANANE quand le lieu d'accueil s'y prête.
  - ➔ Dans ce cas, la distance entre les plots sera de 15m pour les catégories Benjamins/Minimes ; et de 20m pour les catégories Lycéens/Lycéennes.

- ***Pas de tir :***
  L'organisateur peut permettre ou non la possibilité de courir dans le pas de tir. Dans ce cas, la largeur des couloirs doit être suffisante pour éviter toutes collisions entre biathlètes.

- ***Position de tir :*** en benjamins les élèves peuvent poser la carabine sur l'étui. À partir des minimes, la carabine est portée ; seuls les coudes sont en contact avec le sol.

- ***Logique de l'activité :*** Sur le pas de tir, obligation pour le biathlète de prendre la position de tir et de tirer ses 5 balles en direction de la cible. Si non respect de cette règle, 1' de pénalité à chaque fois.

Catégories	*Tirs par biathlète*
Benjamins	2 fois 5 tirs couchés à 10m (appui toléré)
Minimes	2 fois 5 tirs couchés à 10m (sans appui)
Cadets/Juniors	5 tirs couchés / 5 tirs debout à 10m (sans appui)

- ***Classements :*** Dans chaque catégorie, un classement unique sera effectué. Ainsi, les équipes « Filles », « Garçons » et « Mixtes » figureront dans un classement Scratch. Une équipe incomplète (1 ou 2 élèves seulement) ne sera pas classée et sera considérée en OPEN.

- ***Récompenses :*** En relais, seule la première équipe sera récompensée d'un T-Shirt « Champion UGSEL PDL ».

2. L'épreuve individuelle (non qualificative / si l'effectif le permet) : *Course au score*

- Le biathlète alterne 1 boucle et 5 tirs durant toute la durée de l'épreuve (variable selon l'effectif).
- L'objectif est de marquer le maximum de points (1 cible allumée = 1 point) sur la durée de course prédéfinie.
- Boucle de course à pied d'environ 150/200m.
- Position de tir : en benjamins les élèves peuvent poser la carabine. À partir des minimes, la carabine est portée ; seuls les coudes sont en contact avec le sol.
- Obligation de tirer les 5 balles tant que les 5 cibles ne sont pas allumées.
- Le vainqueur sera celui qui aura totalisé le plus de points à la fin de la durée de l'épreuve.
- En cas d'égalité (même nombre de cibles blanchies), c'est le nombre de cartons pleins (5/5) qui départage, si l'égalité est encore présente, c'est le nombre de 4/5, puis de 3/5 …
- Pas de tours de pénalités.

- ***Classements :*** Les classements seront faits dans chaque catégorie.
- ***Récompenses :*** Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés par une médaille : BG/BF/MG/MF/CJG/CJF.

Catégories	*Types de tirs*	*Durée de l'épreuve*
Benjamins	tirs couchés à 10m (appui toléré sur l'étui)	10' max
Minimes	tirs couchés à 10m (sans appui)	12' max
Cadets/Juniors	tirs couchés / debout à 10m (sans appui)	14' max

3. Rôles de jeunes officiels : 1 rôle pour chacun !

Les rôles de jeunes officiels du pas de tir sont assumés par l'équipe de la vague suivante (numéro de pas de tir imposé).
A l'issue de son rôle de juge, l'équipe a quelques minutes d'essais sur son pas de tir, avant l'appel pour le départ de sa vague.

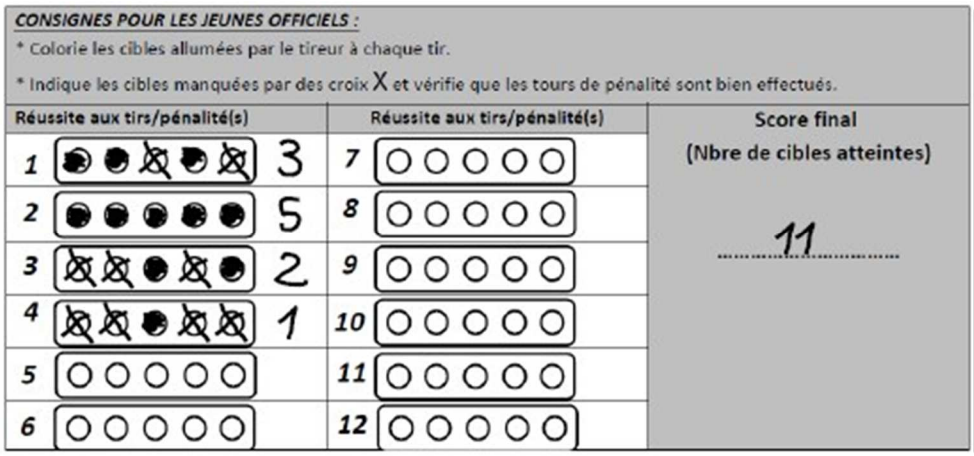

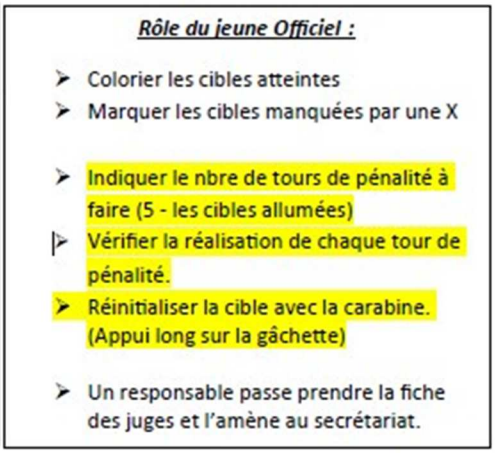

Pleine Nature

COURSE D'ORIENTATION

Journée Territoriale Collèges et Lycées
le 1er Avril 2026 à Saint Hilaire de Riez (85)

Responsable territorial et représentant à la CTN : Mathieu POUVREAU

Pour les organisateurs : il faut nous indiquer un coût prévisionnel, s'il y a des frais, dès le début d'année scolaire.

Lieu : Stade de la Forêt, Saint Hilaire de Riez (85).

Horaires : de 9h30 à 17h30

Voir règlement 2025/2026 sur le site de l'UGSEL nationale

Matin : course au score par équipes de 3 mixtes ; pénalité de temps si équipe non mixte (3 garçons ou 3 filles)

- Une première partie où les coéquipiers peuvent se séparer,
- Une seconde où ils doivent rester en patrouille de 3 coureurs.

Après-midi : course en ligne en individuel : limiter les distances de course à 20% en moins par rapport au national.
Ce programme n'est pas définitif et peut-être inversé pour des questions d'organisation.

Matériel obligatoire : montre et sifflet

Quotas de qualification : 12 par catégorie (3 équipes + individuels pour arriver à 12) et pas plus (non répartissables sur d'autres catégories) (BF/BG/MF/MG/CJF/CJG), ce qui fait 72 par département maximum, élites compris.
A noter : au national, classement élite et classement promotionnel.

- *Pour des questions de sécurité, les participants doivent avoir déjà pratiqué la course d'orientation, et doivent ainsi maîtriser les rudiments de l'orientation.*
- *Obligation d'avoir 1 adulte pour 12 élèves **mis à disposition** de l'organisation pour la sécurité.*

Inscriptions / Participation :
- Participation selon les résultats des championnats de comités et dans la limite de 12 par catégorie.
- Obligation de participer à un championnat de comité. S'il n'y a pas de championnat dans votre comité, se rapprocher d'un autre comité.
- En cas d'annulation ou de désistement, prévenir l'UGSEL Régionale au plus vite.
- Les qualifiés uniquement en Individuel pourront (s'ils le souhaitent) participer également au "par équipe". Ils seront associés avec d'autres établissements pour constituer une équipe en Open, mais ne pourront pas prétendre au titre de champion du territoire.
- Les qualifiés en équipe participeront automatiquement à l'Individuel.

Pleine Nature

ESCALADE

Championnat Territorial en cordée de 2

Responsable territorial et représentant à la CTN :
Nicolas LERAY : nicolas.leray@briace.org

ASPECTS PRATIQUES

Date : mercredi 25 mars 2026
Lieu : LE MANS (72)
Horaires : **8h30** !! – 18h
Organisateur : Christophe PREMARTIN : christophe.premartin@wanadoo.fr – 06-75-14-46-52
Matériel : il est indispensable d'avoir son matériel personnel (baudrier, chaussons, sac à pof, descendeur).

RÈGLEMENT / DÉROULEMENT

Règlement : Voir règlement UGSEL Nationale
Petits rappels :

- championnat par équipe de 2 en combiné : addition des résultats de bloc, difficulté et vitesse,
- classement dans les 8 catégories : Benjamins mixtes, Benjamins non mixtes, Minimes mixtes, Minimes non mixtes, Cadets mixtes, Cadets non mixtes, Juniors mixtes et Juniors non mixtes,
- prises supplémentaires pour les filles,
- épreuve de difficulté : 3 voies de niveau croissant (8 à 10 min par voie pour la cordée),
- épreuve de bloc : 3 ou 4 blocs (4 min par bloc pour le binôme),
- épreuve de vitesse : addition des deux temps de chaque grimpeur et classement selon les meilleurs binômes,
- **les équipes ne changent pas entre les épreuves et doivent restées identiques entre le régional et le France,**
- surclassement possible uniquement si pas d'autre possibilité et uniquement pour les 2è année,
- qualifications pour le France : cf règlement plus quotas sup.

Juge de voie ou de bloc : obligation minimum de venir avec un jeune officiel formé par établissement pour 2 équipes engagées. Les juges doivent être inscrits et validés sur Usport. Les juges ne peuvent pas grimper.
Amende forfaitaire conformément aux règlements UGSEL en cas de non-respect de cette obligation.
La validation en tant que juge territorial est obligatoire pour juger au National.

Inscriptions / Participation :

- Participation selon les résultats des championnats de comités ET des quotas
- Equipes à confirmer sur Usport
- OBLIGATION de participer à un championnat de comité. Si pas de championnat dans votre comité, se rapprocher d'un autre comité.

- **Quotas de qualification pour les comités**
  - 3 équipes par catégorie en mixte et 2 en non mixte
  - + 8 équipes par comité à répartir librement
  - Soit 28 équipes par département

- En cas de désistement pour le National, prévenir avant le 8 avril 2026.

Sécurité :

- Attention, l'assurage et la grimpe en tête doivent être maitrisés. L'enseignant se porte garant de la formation de ses élèves,
- La descente doit être contrôlée : méthode pompe à vélo (cf. FFME),
- Nœud d'encordement : double huit avec double nœud d'arrêt collé au nœud de 8.
- Assurage panier (pas de système auto bloquant)
- L'apprentissage au préalable de l'assurage dynamique est nécessaire (vous rapprocher de votre comité si besoin)
- Les enseignants sont responsables de la tenue de leurs élèves pendant le championnat (respect des lieux, des consignes de sécurité, des horaires de passage...)
- Seuls les grimpeurs et les enseignants qui contrôlent les juges et la sécurité peuvent accéder à la zone de grimpe.

Climb Up
Parcs D'attractions, De Loisirs
27 av Panorama
72000 Le Mans

Pleine Nature

RAID MULTISPORTS

Correspondants des comités :
44 - Pierre-Yves GAUTIER – collège Notre Dame LA MONTAGNE
Nicolas LERAY – lycée Briacé LE LANDREAU
72 - Christophe PREMARTIN – lycée St Charles Ste Croix LE MANS

Correspondant territorial et National
Pierre-Yves GAUTIER

NATURE DE L'ACTIVITÉ RAID

Le Raid Multisports est une discipline sportive composée d'un enchainement d'au moins trois activités de déplacement en milieu naturel.
Cette discipline ludique et variée peut se pratiquer quel que soit son niveau mais nécessite de la part des concurrents une bonne condition physique et une autonomie dans la gestion de leurs efforts. Les valeurs éducatives du raid sont fortes : la polyvalence, l'autonomie, le dépassement de soi, la stratégie, l'esprit d'équipe…

Principe : Compétition par équipe de 3 obligatoirement mixte (une fille ou un garçon au minimum par équipe). Progression obligatoirement en patrouille de 3, sauf épreuves en relais. Enchainement de sections variées, telles que VTT, course d'orientation, run and bike, trail, canoé, tir à la carabine laser, épreuves surprises… Au sein des activités, modalités de progression au choix de l'organisateur : suivi d'itinéraire, mémo, orientation, road book, ordre imposé, course au score…
Carnet de route : Le déroulement et la nature précise des épreuves vous seront communiqués ultérieurement sur le site de l'UGSEL Pays de La Loire. Deux semaines avant la compétition, le carnet de route est disponible en ligne.
Catégories : BF/BG – MF/MG – CJF/CJG

Championnats Territoriaux

Journée de raid à l'île aux Sports au Mans (72) : le mercredi 1er octobre 2025
Horaires : de 10h30 à 17h00
Responsable de la compétition : Christophe PREMARTIN – christophe.premartin@wanadoo.fr – Tél : 06 75 14 46 52
Equipe organisatrice : Equipe EPS, lycée Saint Charles-Sainte Croix, 25 rue Antoine de Saint Exupery, 72000 Le Mans

Journée de raid à Pont Caffino, Château-Thébaud (44) : le mercredi 11 mars 2026
Horaires : de 9h30 à 17h30
Responsable de la compétition : Pierre-Yves GAUTIER – pierre-yves.gautier@hotmail.fr - Tél : 06 32 04 77 97
Equipe organisatrice : comité 44, équipe APPN.

ASPECTS REGLEMENTAIRES

Règlements généraux et spécifiques 2025-2026 : Consultables sur www.ugsel.org
Lors de la manche territoriale, les organisateurs peuvent être amenés à adapter des points de règlement.

INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne à faire sur Usport.
Circulaires d'information et carnets de route mis en ligne sur le site UGSEL Pays de La Loire, rubrique Raid.

PRÉREQUIS

- Avoir une bonne condition physique
- Avoir déjà pratiqué la course d'orientation et maîtriser les rudiments de l'orientation.
- Savoir nager
- Être capable d'effectuer des réparations de base (crevaison, …)
- Être capable d'envoyer par SMS une position GPS
- Avoir pris connaissance du carnet de route et des modalités d'épreuves (roadbook, carte aérienne, fléché allemand…).

MATERIEL

Equipement collectif obligatoire par équipe :

- 2 VTT en bon état de marche par équipe de 3
- Plusieurs serre-flex pour les plaques VTT
- Un sifflet
- Une boussole
- Une montre
- Un téléphone portable avec 4G
- Un kit de réparation de vélo

Equipement individuel obligatoire par élève :

- Un casque vélo par personne
- Une tenue complète adaptée à la pratique sportive dans la nature et aux conditions météo du moment
- Epingles à nourrice pour fixer le dossard
- Un sac à dos
- Une réserve d'eau ou des bidons d'1,5L minimum
- Un ravitaillement sportif (pas de pause déjeuner)

Equipement collectif fortement conseillé :

- Un porte-carte
- Un crayon indélébile

ENCADREMENT ET CONTRÔLEURS DE COURSE

Les enseignants présents seront mobilisés pour assurer le contrôle et le respect des règles. Ils s'occuperont de la logistique et feront appliquer le règlement.

SÉCURITÉ

Tout manquement à l'une des règles de sécurité constaté par un contrôleur de course pourra occasionner soit des pénalités de temps, soit un arrêt immédiat, soit une disqualification de l'équipe du classement final.

RAVITAILLEMENT / ASSISTANCE

Un secteur de ravitaillement et d'assistance se situe à mi-parcours. Chaque enseignant est responsable du ravitaillement ou de l'assistance de ses élèves.
Les enseignants et accompagnateurs peuvent porter assistance à leurs élèves en toute liberté dans la ou les zone(s) prévue(s) à cet effet.

SURCLASSEMENT

Un établissement qui n'a pas d'équipe dans la catégorie peut surclasser un élève de 2ème année de sa catégorie comme suit :

- Surclassement d'un/une benjamin(e) 2ème année dans une équipe minime.
- Surclassement d'un/une(e) minime 2ème année dans une équipe cadette/junior

La présentation du certificat médical de surclassement est obligatoire.

Un/une seul(e) cadet(te) 1ère année scolarisé(e) dans une structure collège uniquement (pas collège/lycée) pourra courir avec l'équipe minime de la même AS.

QUOTAS DE QUALIFICATION POUR LES COMITÉS

- 6 équipes par catégorie, soit 54 élèves par département
- Si certains comités n'utilisent pas tous leurs quotas, ces derniers pourront être redistribués.

CLASSEMENT

Pour toutes les catégories, l'équipe déclarée vainqueur est celle qui réalise le plus faible temps de course pour franchir la ligne d'arrivée après addition/soustraction des éventuels bonus et pénalités.

QUALIFICATIONS POUR LE NATIONAL

Addition des temps réalisés lors des 2 journées pour les équipes qui visent une qualification nationale.
Quotas de base : 3 équipes par catégorie.

	ÉQUIPES		
CATÉGORIES	**BEN**	**MIN**	**C/J**
QUOTAS PRÉVUS	**3**	**3**	**3**

La commission de qualification (CTN) peut redistribuer les quotas non utilisés par les territoires.

Pleine Nature

SURF

Championnat Territorial

LE MERCREDI 8 OCTOBRE 2025 A LA TRANCHE SUR MER – PLAGE DES CONCHES*
9H00 – 16H30

* LIEU A CONFIRMER. SI CONDITIONS DEFAVORABLES, UNE DATE DE REPORT EST PREVUE AU 15 OCTOBRE 2025.

Engagement des compétiteurs

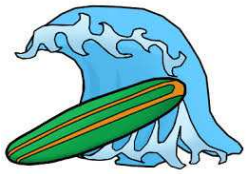

NIVEAU MINIMUM REQUIS : Être capable de ramer efficacement, de maîtriser le « Take-off » (Action de se lever sur sa planche) et de suivre le déferlement de la vague. Ces compétences correspondent approximativement à une pratique effective d'au moins 20h.

QUALIFICATION A LA COMPETITION : Pas de championnat de comité (départemental). A charge pour les établissements de s'assurer du niveau d'autonomie et de technique des surfeurs engagés.

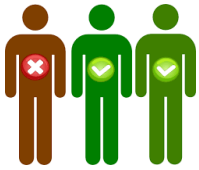

CONSTITUTION DES EQUIPES : Les établissements doivent présenter des équipes de 3 surfeurs d'une même catégorie (Benjamin(e)s / Minimes / Lycée). La mixité est autorisée et valorisée. Une équipe peut être constituée d'élèves de plusieurs établissements différents si impossibilité de réunir trois surfeurs.

MATERIEL NECESSAIRE : Les compétiteurs viennent avec leur combinaison et peuvent se munir de leur planche. Des planches d'initiation seront à disposition le cas échéant.

CHAMPIONNAT NATIONAL : Les meilleures équipes de chaque catégorie seront qualifiées pour le championnat national qui se déroulera en **Vendée au printemps 2026**.

Mode de compétition (par équipe)

LE « TAG TEAM »

① Chaque série dure entre 30 et 40 minutes. Les surfeurs d'une même équipe se partagent le temps alloué pour prendre au minimum 2 vagues chacun. Un seul passage à l'eau par surfeur et par équipe pour une série.

② Chaque vague est notée sur 10 points. Les 2 meilleures vagues de chaque surfeur sont comptabilisées pour un total de 60 points maximum par équipe.

③ Il n'y a pas d'élimination. Chaque équipe sera assurée de participer à au moins 2 séries (3 si le temps le permet).

④ Les scores obtenus dans chacune des séries sont additionnés pour déterminer l'équipe gagnante.

RESPONSABLES TERRITORIAUX

ERIC RORTAIS – COLLEGE SAINT GILLES – SAINT GILLES CROIX DE VIE – eric.rortais@gmail.com
YOANN COULLOC'H – LYCEE SAINTE MARIE DU PORT – LES SABLES D'OLONNE - ycoulloch@stemarieduport.fr
FRANÇOIS-REGIS RIVALLAND – COLLEGE SAINT JEAN BAPTISTE – GUERANDE – francois-regis.rivalland@sjb-lamennais.net
VINCENT MECHINEAU – COLLEGE SAINTE ANNE – LEGE – vincent.mechineau@hotmail.fr

Pleine Nature

TRIATHLON

Correspondants des comités :

44 - Stéphane COCANDEAU - Externat NANTES
- Josselin COUERBE – St Joseph SAVENAY

53 - Yvan MONCEAU - St Joseph ERNEE

72 – Adrien BLONDEAU - La Psallette LE MANS

85 – Vincent PAYRAUDEAU - St Jacques La Mothe Achard

Correspondant territorial et National

Stéphane COCANDEAU – Externat NANTES

Responsable compétition : Vincent PAYRAUDEAU - vincent.payraudeau@hotmail.fr - Tél : 06.24.82.07.72
Comité d'organisation : Baptiste Chauvet, Alexandre Tribondeau, Stéphane Cocandeau.

Circulaires et Règlement Ugsel 2025-2026

Consultables sur les sites du comité 44 et de la région.

Calendrier

Une formation sur l'arbitrage aura lieu le mercredi 1er octobre 2025 de 13h30 à 16h au collège Externat des Enfants Nantais à Nantes (44). (Formation assurée par la Ligue des Pays de la Loire FFTRI : M. Dieudé). Les comités qui veulent en bénéficier le peuvent. Pour débuter un parcours de jeune officiel, il faudra valider une formation pratique et un test théorique national. (*Pour suivre la formation à l'arbitrage, les élèves devront venir si possible avec un vélo, leur tenue et de quoi prendre des notes).*
Limite des compétitions de comités et remontée des classements : mercredi 29 avril 2026
Date **Triathlon régional** : Mercredi 13 mai 2026 à La Mothe Achard (85).
Date **Rencontre nationale** : 27 et 28 mai 2026 à Gravelines (59).

Compétition Régionale

Lieu : La Mothe Achard (85)
But : Appréhender la spécificité de l'enchaînement natation, vélo, course à pied
Principe : Compétition **par équipe** de 4 obligatoirement **mixte** (une fille au minimum), en relais où chacun réalise l'enchaînement natation, VTT, course à pied.
Catégories : **Collège :** Benjamins, minimes - **Lycée :** cadets/juniors.

Parcours et équipement

Parcours vélo mixte avec peu de dénivelé : herbe, chemin, route ; chaque équipe apporte un VTT (vélo de route non autorisé).
Natation : bassin de 25 m, maillot de bain obligatoire, bonnets fournis, lunettes conseillées ; départs échelonnés par vagues de 5.
Course à pied : Herbe essentiellement.

Arbitrage et Règlement

Des jeunes officiels seront en place durant toutes les phases de la compétition pour arbitrer.
L'établissement devra présenter un jeune officiel formé par équipe (formation locale : règlement, quizz, PowerPoint : consultables sur le site de l'UGSEL Nationale). Il enverra au préalable sa liste d'arbitres dans un tableur disponible sur le site ugselpdl.fr.
Le règlement du Championnat est consultable sur le site du comité 44 et de la Région.
Encadrement et sécurité : Au minimum *un accompagnateur pour 2 équipes (professeurs, parents avec licence encadrant, lycéens, personnels d'éducation, etc…).*
Chaque établissement devra proposer au minimum deux personnes qui seront postées sur le parcours ou qui assisteront les jeunes officiels. Ces personnes devront prendre part au briefing et avoir reconnu le parcours pour le comprendre et bien orienter les compétiteurs.

Classement et qualifications

Limite de la remontée des classements : 30 avril 2026

Chaque comité renseignera Usport. Pour proposer sa liste de qualifiable, il faudra prendre en compte seulement les minimas en vitesse proposés dans le tableau ci-dessous (noter la valorisation si nécessaire).
Également, il faudra corriger les temps pour les équipes ayant plus d'une féminine (voir ci-dessous).

Nouveauté promotion sport féminin

Une compensation de temps est prévue pour chaque féminine en plus et différenciée suivant la catégorie (voir règlement championnat de France Ugsel).

Minimas et quotas de qualifications pour le championnat régional

Catégories	Enchaînement			Distance Cumulée	Minima		Minima à valoriser Critères *
	Natation	Vélo	Course à pied		Vitesse	Temps	
Benjamins	50 m	1000 m	500 m	**6 200 m**	V>11,25	00 : 33 : 04	Jusqu'à 1'30"
Minimes	100 m	1500 m	1000 m	**10 400 m**	V>11,75	00 : 53 : 06	Jusqu'à 3'
Cadets / Juniors	200 m	2680 m	1500 m	**17 520 m**	V>14,85	01 : 10 : 46	Jusqu'à 4'30"

* : Météo, nature du terrain, relances, dénivelé.

Les 5 premiers dans chacune des catégories de chaque comité seront « Qualifiés » automatiquement et chaque comité enverra sa liste de qualifiables au regard de la réalisation des minimas exprimés en vitesse.
La Commission Technique statuera sur la liste définitive des qualifiés en fonction du nombre d'équipes engagées dans le championnat, des quotas et de la capacité d'accueil de l'organisateur.
Le quota d'un comité absent sera réattribué lors de cette commission.

Confirmations de participation

La limite est fixée au 6 mai 2026

Une équipe engagée ne pourra être modifiée durant toute la durée du championnat (du départemental au National).
Un seul changement autorisé et seulement pour un motif exceptionnel justifié et présenté au responsable de la compétition.
Le surclassement est autorisé dans la limite d'une année. L'autorisation est soumise à une autorisation médicale que l'enseignant devra présenter à l'organisateur le jour de la compétition.

Organisateurs

Nous vous invitons vivement *à vous approcher des distances indiquées ci-dessus pour le calibrage de l'épreuve du départemental* qualificative au régional pour trois raisons :

1- Pour un souci d'équité entre les élèves.
2- Car nous voulons des épreuves respectueuses de leur santé et de leur potentiel.
3- Pour se situer dans la logique d'un championnat avec l'uniformisation des parcours.

Championnat national (27 et 28 mai 2026 à Gravelines (59))

Minima pour la qualification au championnat de France

Catégories	Enchaînement			Distance Cumulée	Minima		Minima à valoriser Critères *
	Natation	Vélo	Course à pied		Vitesse	Temps	
Benjamins	50 m	1000 m	500 m	**6 200 m**	V>11,75	00 : 31 : 40	Jusqu'à 1'30"
Minimes	100 m	1500 m	1000 m	**10 400 m**	V>12,25	00 : 50 : 56	Jusqu'à 3'
Cadets / Juniors	200 m	2680 m	1500 m	**17 520 m**	V>15,25	01 : 08 : 55	Jusqu'à 4'30"

Pleine Nature

V T T

Championnat Territorial

Responsable territorial et représentant à la CTN : Nicolas LERAY

ASPECTS PRATIQUES

Date : 18 mars 2026

Lieu : La Flèche (72)

Horaires : 9h00 – 18h00

Organisateur : Johan FERNANDES

Pour les organisateurs : il faut nous indiquer un coût prévisionnel, s'il y a des frais, dès le début d'année scolaire.

NATURE DE LA JOURNÉE

Rencontre sportive comportant des épreuves techniques et physiques.
Il est indispensable d'avoir un VTT en BON ÉTAT DE MARCHE et il est obligatoire d'avoir un casque (1 seul VTT autorisé pour toute la journée). Possibilité de changer les pédales.
Epreuves individuelles : trial, épreuve spéciale et cross-country individuel.
Les relais ne peuvent se faire sur une journée, une sélection pour les relais se fera sur la base des épreuves individuelles.

OBLIGATOIRE : prévoir le même maillot par établissement.

Le déroulement et la nature précise des épreuves vous seront communiqués ultérieurement.

Rappel : chaque enseignant est responsable de ses élèves…

ASPECTS RÈGLEMENTAIRES

Règlement : Voir règlement UGSEL Nationale.
Juge ou Chrono : 1 par établissement ayant engagé des coureurs + 1 juge supplémentaire à partir de 10 coureurs engagés.

INSCRIPTIONS

Limite des engagements : 11 mars 2026
Inscriptions en ligne à faire sur Usport.
- *Conditions de participation :*
  - Prévoir un VTT
  - Port du casque obligatoire
  - 4 épingles pour le dossard

QUALIFICATIONS POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Les 2 1ères équipes par catégorie plus 6 individuels à répartir.

Sports collectifs

Niveau Territorial

Responsables de comités :

44 – Nicolas MARZIN
49 - Nicolas LETHOUEIL (Benjamins/Minimes)
Olivier BOUBLIN
Hugues COURCOUL
Franck BERTRAIS (Lycées)
53 - Gérard MOTTAIS
Matthieu BEAUDUCEL
72 - Hervé PONDARD
85 - Jean-Michel MAINDRON

Responsables Sports Collectifs Territoriaux :

Volley :	Gérard MOTTAIS
Rugby :	Jean-Michel MAINDRON
Foot :	Olivier BOUBLIN
Futsal :	Franck BERTRAIS
Hand :	Matthieu BEAUDUCEL
Basket :	Nicolas MARZIN
Tri Sports :	Stéphane BILLAUD

Responsables Nationaux : Jean-Michel MAINDRON
Olivier BOUBLIN
Matthieu BEAUDUCEL

JEUNES OFFICIELS (JO), PROFS D'EPS
ENSEIGNER C'EST FORMER
L'AS : UN LIEU PRIVILÉGIÉ

Quelques remarques en préambule

pratique sportive et arbitrage

- lorsqu'un enseignant EPS propose un sport en AS, il doit prendre en compte la dimension arbitrage

garant pour le JO

- l'enseignant EPS est le garant, le référent, la personne ressource de la formation de jeune arbitre dans le cadre de l'AS

connaisance du règlement

- dans ce cadre, il doit maitriser les éléments fondamentaux du règlement de ce sport

catégorie d'âge

- sauf exception, un JO ne doit pas être d'une catégorie d'âge inférieure à celle qu'il arbitre

JO = formation

- jeune officiel est un arbitre en formation, il peut faire des erreurs, l'enseignant doit pouvoir les déceler pour le faire progresser et ainsi augmenter la confiance en lui

JO et joueur

- un JO peut être à la fois joueur et arbitre lors des compétitions de comités et territoriales. Ceci n'est pas possible au niveau national
- cas particulier du tri sports (voir disposition spéciale en fin de présentation)

Le contexte

- une certification peut être obtenue ou validée pour les jeunes arbitres des niveaux cadets et juniors

- la nécessité pour participer à un tournoi UGSEL national de venir avec un JO (sauf en JG Elite)

- l'organisation des rencontres territoriales qui vont faciliter la fonction de JO en leur donnant la possibilité d'arbitrer et de jouer

La méthode

- inscription d'un JO lors de l'engagement d'une équipe de sport co au niveau territorial
- recensement des arbitres officiels de l'établissement (important pour le dernier point)
- initiation du JO lors de la pratique en AS
- participation du JO aux stages de formation territoriaux et/ou nationaux puis convocation aux tournois nationaux
- participation du JO aux rencontres de comités et/ou territoriales avec possibilité de participation aux tournois nationaux avec l'équipe du territoire

Les temps de formation pour le JO

PRATIQUES DEPARTEMENTALES ET TERRITORIALES

PARTICIPATION COMME JOUEUR ET ARBITRE AUX RENCONTRES DE COMITÉS ET/OU TERRITORIALES

STAGES DE FORMATION

STAGES DE FORMATION TERRITORIALE ET/OU NATIONALE

CLUB ET TOURNOIS NATIONAUX

PRATIQUES EN CLUB ET PARTICIPATION AUX TOURNOIS NATIONAUX UGSEL

lors du tournoi national, le JA est encadré par son enseignant

Outils pour le JO et les enseignants EPS

LIVRETS

- LE LIVRET TECHNIQUE PAR SPORT (À RÉCUPÉRER SUR LE SITE UGSEL NATIONALE)
- LE LIVRET DE SUIVI QUI SERT A RECENSER TOUTES LES MISES EN SITUATION DU JO

RÉFÉRENTS

- CONTACT AVEC LES RÉFÉRENTS POUR PRÉCISIONS SUR LE RÈGLEMENT OU REMONTÉES DE PROBLÈMES RENCONTRÉS
- DOCUMENTS UTILISÉS LORS DES FORMATIONS TERRITORIALES ET/OU NATIONALES

RÈGLEMENTS

- LE RÈGLEMENT FÉDÉRAL (CONSULTABLE SUR LE SITE DE CHAQUE FÉDÉRATION)
- LES RÈGLEMENTS UGSEL LEURS SPÉCIFICITÉS ET APPLICATIONS PÉDAGOGIQUES

L'évaluation et la certification

ÉVALUATION FORMATIVE

- LORS DE LA PRATIQUE EN AS, DES RENCONTRES DÉPARTEMENTALES OU TERRITORIALES, DU STAGE TERRITORIAL à l'aide de grilles simples (critères ciblés, niveaux définis) par enseignants EPS et référents

ÉVALUATION FORMATIVE ET CERTIFICATIVE

- LORS DES STAGES NATIONAUX ET DES TOURNOIS NATIONAUX PAR LES FORMATEURS NATIONAUX : à cette occasion une certification peut être obtenue ou validée
- Attestation de l'Ugsel Nationale possible pour le dossier post-bac, pour les élèves de 2nde et 1ère officiant en cadets ou juniors au niveau national.
- Un arbitre participant au National avec une équipe de cadets ou juniors peut compter pour son équipe (caution de 500€) sans obtenir l'attestation de l'Ugsel Nationale.

Le déroulement pratique … de l'initiation à l'expertise

Le JO étant un arbitre en formation, son degré d'autonomie et donc son rôle, est amené à évoluer dans le courant de sa scolarité et même dans le courant de l'année scolaire.

- le co-arbitrage (enseignant et élève)
- le double arbitrage (élève 1er arbitre - enseignant 2nd arbitre)
- l'arbitrage avec tuteur (élève arbitre - enseignant hors du terrain)
- l'arbitrage autonome (l'enseignant régule)
- l'arbitrage certifié puis expert (le JO peut apporter à l'enseignant)

Les différentes fonctions d'arbitre

Plus ou moins complexes, elles permettent aux JO de prendre conscience de leur importance dans le bon déroulement d'une rencontre et correspondent à des degrés d'implication, d'expériences, de compétences que le JO va rencontrer dans sa formation.

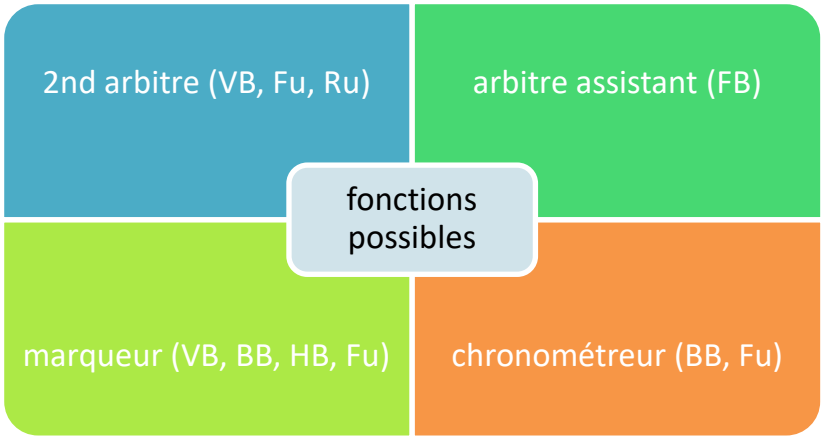

Remarques complémentaires

passerelles avec les fédérations

- des contacts sont en cours pour que les JO UGSEL aient une équivalence (à préciser selon les sports) lors de leur pratique dans les clubs affiliés aux différentes fédérations

la particularité du tri sports

- les rencontres de tri sports ne pouvant se dérouler qu'en match simple (une équipe contre une autre), pour des benjamins des aménagements sont à envisager
- il est fortement souhaitable que, par sport, chaque équipe fournisse un arbitre pour chacun des 1/3 temps, en gardant l'obligation qu'un joueur doit participer à un 1/3 temps par match
- le co-arbitrage ou le double arbitrage est dans ce cas souvent approprié

JOURNÉE DE FORMATION TERRITORIALE DE JEUNES OFFICIELS SPORTS CO

Cette journée aura lieu **le 1er octobre 2025 à Montaigu** de 12 h 30 à 16 h 30 : en **BASKET - VOLLEY – FUTSAL - RUGBY**

Date limite d'engagement : le 24 septembre 2025 en Basket, Volley, Futsal et Rugby.

Ce stage est réservé à **des jeunes qui débutent dans l'arbitrage** ou qui n'ont pas encore un niveau d'expertise important. Il n'est pas destiné à accueillir des arbitres officiels.

STAGE NATIONAL DE JEUNES OFFICIELS SPORTS CO

Il s'adresse aux élèves de la **4ème à la 1ère** soit minimes et cadets. Coût 85 € par stagiaire.

Dates : du 19 au 22 novembre 2025.

Formulaire d'inscription **à télécharger sur le site national**.

Licences - Catégories d'âge - Surclassements

Se reporter aux règlements de l'UGSEL Nationale. Attention aux nouvelles mesures.

Rappel surclassements autorisés : + 2 partout sauf :
- Volley Promo : +3
- Basket 3x3 : +1
- Rugby CJG Elite : aucun surclassement

Aucun déclassement possible.

CALENDRIER

Mardi 30 septembre 2025 :

Limite des engagements Promo et Elite Toutes Catégories Tous sports
Aucune inscription ne sera prise en compte au-delà de cette date.
Engagements sur Usport.

Lundi 6 octobre 2025 :

Commission Territoriale des Sports collectifs à 18 h à Angers
Élaboration des différentes compétitions en fonction des équipes inscrites sur Usport.

Mercredi 7 janvier 2026 :

Limite départementale en Sports co JG et CJF Promo et envoi des qualifiés au secrétariat Territorial.

Mercredi 14 janvier 2026 :

Limite départementale en Sports co CG Promo et envoi des qualifiés au secrétariat Territorial.

Mercredi 4 mars 2026 :

Limite départementale en Sports co Promo Minimes et envoi des qualifiés au secrétariat territorial.

RUGBY à 7 féminin le 8 octobre 2025 au Loquidy Nantes de 13 h 30 à 17 h

Tournoi pour 2 catégories : cadettes/Juniors et minimes.
Inscription auprès d'Alan MOREAU avant le 1er octobre 2025 : alan.moreau@ac-nantes.fr
Un championnat sera organisé sur plusieurs journées, il sera qualificatif pour les finales nationales.

RUGBY à 7 Territorial le 1er octobre 2025 à Montaigu

Tournoi pour toutes les catégories et formation d'arbitrage.
Date limite pour les engagements : 24 septembre 2025

ORGANISATION DU SPORT COLLECTIF 2025/2026

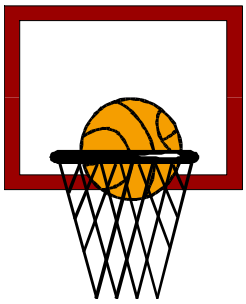

ENGAGEMENTS

AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTÉ APRES LA DATE LIMITE.
Les engagements doivent être **impérativement** communiqués aux comités avant le

30 septembre 2025 à 18 h 00

Déroulement :

La priorité sera donnée à la formule "rencontres multiples le même jour" pour favoriser l'arbitrage par les joueurs arbitres de l'équipe ne jouant pas et le professeur a pour mission d'encadrer ces jeunes officiels. Ceci est impératif en collège, conseillé en cadets (selon le niveau des JO) et souhaitable en juniors (voir explications du processus souhaitable de formation des JO en début des pages Sports Co). Dans toutes les catégories, sauf juniors, il est tout à fait possible de faire arbitrer des élèves de la catégorie supérieure (minimes en benjamins, cadets en minimes, …).

Organisation :

- Si le nombre d'équipes le permet, la 1ère phase sera organisée au sein d'un comité ou dans un regroupement de 2 ou 3 comités.
- Dans le cas contraire, nombre peu important d'équipes dans chaque comité (de 1 à 3 ou 4), un championnat territorial à poule unique (jusqu'à 6 équipes) ou en plusieurs poules (si possible géographiques) sera organisé.
- Les phases territoriales pourront être organisées en favorisant les regroupements de 3 équipes pour inciter les jeunes à arbitrer le match qu'ils ne jouent pas.
- Les formules des phases territoriales seront déterminées par la CTR en début d'année en fonction du nombre d'équipes engagées en début d'année.
- En Elite, le lieu de la finale (si les tours précédents étaient des ¼ et ½ finales) est désigné par tirage au sort.
- En Promo, la finale territoriale regroupera 3 à 8 équipes selon le nombre d'équipes engagées (précisions données après la CTR du 6 octobre 2025). Elle aura lieu chez un des qualifiés.
- En Elite, s'il n'y a que 2 équipes engagées, on fait une finale aller-retour et s'il n'y a qu'une seule équipe, elle est directement qualifiée au National.
- Une vigilance particulière sera portée sur les établissements engageant plusieurs équipes dans le même sport, la même catégorie et le même sexe.

Conditions d'inscriptions :

Pour les catégories minimes garçons et filles, cadets garçons, cadettes et juniors filles, juniors garçons.

Le **championnat "Élite"** est ouvert à tous les établissements et **obligatoire** à toutes sections sportives déclarées MEN ou fédérales.

Pour le **championnat Promo**, ne peuvent pas participer aux niveaux national, territorial, départemental et district, dans les catégories concernées et/ou les catégories supérieures, les établissements ayant :
- une section sportive déclarée MEN ou fédérale,
- des élèves concernés par le partenariat/convention avec un club

Les équipes Promo qui ont terminé 1ères ou 2èmes au National l'année précédente, peuvent participer au championnat Promo territorial mais sans possibilité de se qualifier pour le National.
Attention : les lycées ayant des classes à option EPS, donc proposant deux activités pour le CCF, sont autorisés à participer à ce championnat Promo.

La participation à ce championnat Promo devra être validée par le conseil d'administration des comités ou à défaut des territoires concernés.
Lorsque le nombre d'équipes engagées en Elite est inférieur à 3, les équipes peuvent être intégrées au championnat Promotionnel.

Au niveau territorial, aucune limite d'engagement du nombre d'équipes par établissement dans chacune des filières.

Pour rappel, un établissement scolaire ne peut avoir (pour une catégorie concernée) qu'une équipe dans les finales nationales.
Si au niveau territorial plusieurs équipes sont engagées, seule celle du championnat Élite pourra être qualifiée pour les phases nationales.
Extrait de l'article 3 des règlements nationaux spécifiques Sports co :
"Une équipe qui aura réalisé une 1ère ou 2nde place aux nationaux PROMOTIONNEL l'année passée, devra, pour prétendre à une qualification aux nationaux, s'inscrire en ELITE l'année suivante.
Une équipe qui réalise un podium en ELITE ne peut s'engager en PROMO l'année suivante"

<u>Règlements communs aux Minimes, Cadets et Juniors pour les 6 sports collectifs</u> :
Basket - Foot - Hand - Rugby - Futsal - Volley

1. Déroulement : voir plus bas dans chaque catégorie.
2. La C.T.R. a l'entière responsabilité de la Coupe de France, au niveau territorial :
   - elle se réserve la possibilité de repêcher éventuellement une équipe, si l'intérêt s'en fait ressentir
   - **ses décisions sont sans appel**
3. RAPPEL VOLLEYBALL : Règlement spécifique territorial : Possibilité d'intégrer une ou deux filles CJF (pas de minimes filles surclassées) dans une équipe CG.

<u>Règlements des épreuves</u> :
Les dispositions figurant aux articles des règlements généraux des épreuves sportives de l'U.G.S.E.L. Nationale, ainsi qu'à l'annexe de ce règlement, sont strictement applicables aux rencontres sur le plan territorial.

- *<u>Handball et Rugby :</u>* *- match gagné : 3 points*
  - match nul : 2 points
  - match perdu : 1 point
  - forfait ou match perdu par pénalité : 0 point

- *<u>Basket-ball :</u>* *- match gagné : 3 points*
  - match perdu : 1 point
  - forfait ou match perdu par pénalité : 0 point

- *<u>Football et Futsal</u> :* *- match gagné : 4 points*
  - match nul : 2 points
  - match perdu : 1 point
  - match perdu par forfait : 0 point

- *<u>Volley-ball</u> : attribution d'un point par set gagné. De plus l'équipe qui remporte le match marque deux points supplémentaires.*

<u>Scores de forfait :</u>

- En Rugby : 30 à 0
- En Hand : 15 à 0
- En Basket : 30 à 0
- En Foot : 3 à 0
- En Volley : 3 sets à 0
- En Futsal : 6 à 0

<u>Egalités à la fin des rencontres de classement :</u>
En cas d'égalité de points à l'issue des rencontres de classement, les équipes seront départagées en tenant compte dans l'ordre :
a) des points acquis lors des rencontres les ayant opposées
b) du goal-average ne tenant compte que des seules rencontres les ayant opposées
c) du goal-average général.
d) du plus petit nombre de fautes disqualifiantes, y compris du responsable de l'équipe.
e) du plus petit nombre de fautes techniques, y compris du responsable de l'équipe.
f) de la meilleure attaque.
g) de la moyenne d'âge des joueurs inscrits sur la feuille de match : l'équipe totalisant la plus petite moyenne d'âge est déclarée vainqueur.

	Catégories Sports Co 2025/2026																							
	BF			BG			MF			MG			CJF			CJG			CG			JG		
SPORT	ELITE	PROMO	UNIQUE	ELITE	PROMO	UNIQUE	ELITE	PROMO	UNIQUE	ELITE	PROMO	UNIQUE	ELITE	PROMO	UNIQUE	ELITE	PROMO	UNIQUE	ELITE	PROMO	UNIQUE	ELITE	PROMO	UNIQUE
BB 3x3																								
BB 5x5																								
FB																								
FS																								
HB																								
R7																								
VB																								
3S																								

Nouveauté pour le Rugby à 7 :

Suppression des catégories Élite chez les cadets et juniors.

Création d'une nouvelle catégorie : Cadet-Juniors Garçons Élite.

Particularités :

Ouverte aux joueurs Cadet 1, Cadet 2 et Junior 1.

Aucun surclassement ou sous-classement autorisé

Activités	Règles Nationales	Règles régionales
Basket-ball 3x3	Catégorie unique en MF / MG / CJF / CG / JG Min 5 joueurs – 6 maxi (4 min pour débuter un match) ½ terrain sur 1 seul panier **Participation interdite aux SSS MEN et classes horaires aménagés** Coaching par l'encadrant interdit	4 joueurs minimum pour participer à la journée de championnat 3 joueurs minimum pour débuter un match
Basket-ball 5x5	Catégorie unique en MG / CJF / CJG Min 8 joueurs – 12 maxi (6 min pour débuter un match)	6 joueurs minimum pour participer à la journée de championnat 5 joueurs minimum pour débuter un match
Volley-ball 4x4	Catégorie unique en MF / MG / CJF / CG / JG Min 6 joueurs – 8 maxi (4 min pour débuter un match) Terrain 7x14m	5 joueurs minimum pour participer à la journée de championnat 4 joueurs minimum pour débuter un match 1 ou 2 CJF autorisées à jouer avec les CG.
Handball	6x6, promo possible en MG / MF / CJF / CJG Min 8 joueurs – 10 maxi (5 min pour débuter un match) 7x7, Elite possible en MG / MF / CJF / CJG Min 9 joueurs – 12 maxi (5 min pour débuter un match)	7 joueurs minimum pour participer à la journée de championnat (promo et élite) 6 joueurs en promo et 7 en élite minimum pour débuter un match
Football 7x7	Catégorie unique en MF / CJF Promo possible en MG / CJG Elite possible en MG / CJG Min 8 joueurs – 11 maxi (5 min pour débuter un match)	7 joueurs minimum pour participer à la journée de championnat 6 joueurs minimum pour débuter un match
Rugby à 7	Catégorie unique en MF / CJF Promo possible en MG / CG / JG Elite possible en MG / CJG Min 9 joueurs – 12 maxi (6 min pour débuter un match) Terrain 56x40m - JG Promo et CJG Elite jouent sur un terrain complet	7 joueurs minimum pour participer à la journée de championnat 6 joueurs minimum pour débuter un match
Futsal 5x5	Catégorie unique en MF / CJF / JG Promo possible en MG / CG Elite possible en MG / CG Min 7 joueurs – 10 maxi (3 min pour débuter un match)	6 joueurs minimum pour participer à la journée de championnat 5 joueurs minimum pour débuter un match

ORGANISATION GÉNÉRALE

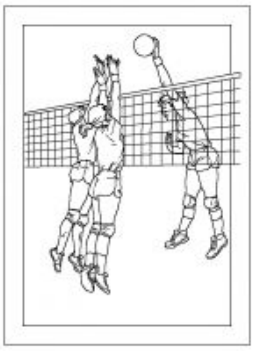

Chaque organisateur est responsable :

- du lieu, de l'installation, de l'accueil et de l'arbitrage

Tous ces renseignements devront parvenir au Secrétariat Territorial.

Chaque responsable d'équipe doit prévoir deux paiements éventuels :

- l'arbitrage officiel et les frais de déplacements

FOOTBALL

Toutes les équipes qui s'engagent au niveau territorial doivent avoir la possibilité de recevoir sur un terrain utilisable par tout temps. En cas d'impossibilité de recevoir à la date prévue, le match sera systématiquement perdu par l'équipe qui reçoit.

FEUILLE DE MATCH

1. **Chaque équipe doit se présenter sur le terrain avec une feuille de match et des licences en règle (tampon, photo et certificat médical si surclassement)**
2. L'équipe **gagnante** doit **obligatoirement** transmettre le résultat au secrétariat territorial **le mercredi soir ou le jeudi matin au plus tard**.

IMPORTANT

3. Tout incident et accident au cours d'un match **doit être mentionné sur la feuille de match.**
4. Dans tous les cas, la feuille de match ou de tournoi avec les numéros de licence de tous les participants doit être envoyée au **secrétariat territorial** avec le(s) résultat (s) de la compétition.

L'équipe vainqueur ne transmettant pas son résultat avant le jeudi 12 h 00 sera soumise à une amende de 10 €
Consultez le tableau des amendes dans le livret

LICENCE

Les licences sont exigibles à chaque compétition en format papier ou numérique.

Finales Régionales :

Les équipes qualifiées sont dans l'OBLIGATION de présenter les licences (avec photo et certificat médical si surclassement). Tout joueur sans licence ne pourra pas participer à la compétition.

Avant DÉCEMBRE, la liste des joueurs doit être inscrite sur Usport afin de continuer le championnat.

REPORT

☛ ***Il est tout à fait exceptionnel***. La demande doit être formulée à l'UGSEL territoriale et l'établissement doit obtenir l'accord par écrit (ou fax) de l'équipe adverse. Si le report demandé entraîne l'impossibilité de jouer par la suite, l'équipe ayant demandé le report **sera déclarée perdante**.

FORFAITS

Tout forfait entraîne **l'obligation** d'avertir l'équipe ou les équipes adverses, ainsi que

le secrétariat organisateur et le secrétariat Territorial.

La date limite est la veille avant 12 h 00.

Le forfait non déclaré sera pénalisé d'une **amende de 30 € au Territoire et du paiement intégral des frais d'arbitrage et des frais de transport de l'équipe adverse.**

Un retard, non averti de plus de 30 minutes, entraîne la perte du match par forfait. Si l'équipe fautive reçoit, elle paie la péréquation, si l'équipe fautive se déplace, il n'y a pas de péréquation.

En cas de litige, lors d'une rencontre, il n'appartient pas à l'un des responsables d'équipe, de décider le gain ou le report du match. Il convient de déposer les réserves d'usage conformément au règlement et c'est la CTR qui décide des suites à donner.

COULEUR DES MAILLOTS

Chaque équipe devra prévoir un jeu supplémentaire de maillots au cas où deux équipes auraient les mêmes couleurs. L'équipe la plus proche, devra changer de maillots.

RÉCOMPENSES

L'UGSEL Territoriale attribue les récompenses à l'équipe championne lors des finales territoriales.

RÉSERVES ET RÉCLAMATIONS

Voir UGSEL Nationale Règlements.
Réserves et Réclamations : **50 €**
Appel : **100 €**

PÉRÉQUATION

Cf. modèles sur le site.

Mode de calcul

Quelles que soient les circonstances, la péréquation des frais devra **obligatoirement être faite sur place et portée sur la feuille de match** suivant la méthode indiquée ci-dessous et **payable sur place.**
Le prix du Km a été fixé de façon différente, s'il y a un regroupement d'équipes ou non, un car ou non, soit :

- Jusqu'à 9 personnes (joueurs et accompagnateurs).....0,10 €
- à partir de 10 personnes .....0,12 €

<u>Calcul des frais de chaque équipe</u> :

1. **Formule pour un match**
   Multipliez le prix du kilomètre correspondant à votre cas, par le nombre de personnes déplacées figurant sur la feuille de match (y compris le manager) et par le nombre de **kilomètres aller**. Faites la différence.
   Exemple :
   Ste Marie CHOLET déplace une équipe au LION D'ANGERS
   Ste Marie CHOLET : frais : 0,12 x (10 joueurs + 1 manager) x 80 km = 105,60 €
   LE LION D'ANGERS doit à Ste Marie CHOLET : 105,60 €

2. **Formule pour un tournoi**

La péréquation des frais s'effectue par **kilométrage aller et retour.**
Exemple :

St Michel CHATEAU-GONTIER	8 joueurs + 1 manager	220 km
Amiral CHATEAU D'OLONNE	7 joueurs + 1 manager	200 km
Notre Dame CHALLANS	9 joueurs + 1 manager	120 km

St Michel CHATEAU-GONTIER	220 km x (8 + 1) x 0,10 =	198,00 €
Amiral CHATEAU D'OLONNE	200 km x (7 + 1) x 0,10 =	160,00 €
Notre Dame CHALLANS	120 km x (9 + 1) x 0,12 =	144,00 €
		502,00 € : 3 = 167,33 €

Amiral CHATEAU D'OLONNE doit 167,33 € - 160,00 € = 7,33 € à St Michel CHATEAU-GONTIER
Notre Dame CHALLANS doit 167,33 € - 144,00 € = 23,33 € à St Michel CHATEAU-GONTIER

LIEUX DES FINALES

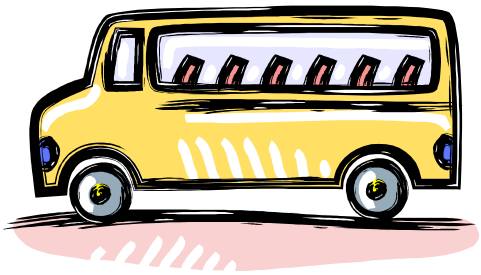

Les finales sont organisées chez le 1er en cas de poule unique (sauf si le 1er a signalé par écrit son incapacité de recevoir) et chez un des 4 qualifiés si la finale se dispute à 4 équipes

Au niveau territorial plusieurs cas de figure sont envisageables :

- Les règlements nationaux peuvent être intégralement appliqués, cependant des aménagements locaux restent possibles.
- Si peu d'équipes sont engagées, la gestion est territoriale en utilisant la formule du jeu réduit.
- Vous avez assez d'équipes dans les deux filières, le championnat Élite est directement territorial, pour le championnat Promo, il est souhaitable qu'il soit organisé dans un premier temps au niveau du comité et dans un second temps au niveau territorial (nombre de journées territoriales à déterminer).

⇨ Toutes les rencontres <u>en championnat Promo doivent se dérouler en plateaux.</u>
⇨ Attention au cumul du temps de jeu sur la journée.

TRISPORTS BENJAMINS ET MINIMES

La formule adoptée cette année pour cette compétition est celle du National :

Benjamines	Basket 5x5	Volley	Hand
Benjamins	Hand	Volley	Foot
Minimes filles	Basket 3x3	Volley	Hand
Minimes garçons	Basket 3x3	Volley	Hand

Les dates retenues sont les mêmes que celles des autres sports collectifs de la catégorie.

Le décompte des points est le suivant :
- Victoire = 3 points
- Match nul = 2 points
- Défaite = 1 point

L'équipe vainqueur est celle qui a remporté le plus de points au total des 3 rencontres. Dans un sport, en cas de match nul, chaque équipe marque 2 points, mais il est indispensable de procéder dès la fin du match aux pénaltys, aux lancers francs ou au set décisif.

Tous les joueurs participent obligatoirement aux 3 sports, en participant au minimum à un 1/3 temps complet et à un set au volley.

Voir règlement complet et par sport sur le site de l'UGSEL Nationale.

Nombre minimum de joueurs :

- En benjamins : 8 à 10 joueurs avant les phases finales puis 10 à 12 à partir des 1/4 de finale.
- En minimes : 8 à 10 joueurs pour tout le championnat.

Pour éviter les forfaits en cas d'absence au dernier moment et pour une équité entre les équipes, nous reconduisons la règle ci-dessous :

En cas de nombre de joueurs inférieur au règlement et dans la limite de 7 joueurs minimum, le match se déroule normalement mais avec un joueur en moins pendant les premiers tiers temps par nombre de joueurs manquants. En cas d'égalité à la fin d'un sport, si une équipe a un nombre de joueurs inférieur au minimum requis, on autorise l'équipe adverse à faire les tirs au but et/ou les lancers francs et/ou le set décisif avec le même nombre de joueurs.

<u>Quelques précisions :</u>

	Basket5x5	Basket 3x3	Hand	Foot	Futsal	Volley
Nombre de joueurs sur le terrain	5	3 (2 collectifs de 4 ou 5)	6	7	5	4 (2 collectifs de 5)
Temps de jeu (non décompté)	3 X 8'	3 x 4'	3 X 8'	3 X 10'	3 X 8'	3 sets de 20 points

En fonction du nombre d'équipes engagées dans chaque catégorie, la commission régionale pourra si besoin et pour limiter le nombre de rencontres, mettre en place des rencontres triangulaires dont les modalités seront précisées dans le calendrier sur le site de l'UGSEL région.

TENNIS DE TABLE

Correspondants des comités :
44 - Yann BAUDOUIN - Soizic CREQUER
49 - Yoann CHESNEAU - Gilles DALAINE
53 - Mélodie BOUQUET
72 - Marie BOULAY
85 - Florent COUTELLIER

Correspondant territorial et national :
Yann BAUDOUIN

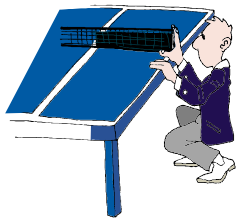

2 Formules de championnats de Tennis de Table :

1. **Championnat Individuel** :

Élite → Responsables : Yann BAUDOUIN (Tableaux) et Benjamin BERNARD (Site)

- Ouvert à tous les élèves licenciés en club ou non
- Compétition par catégorie : BF/MF - CJF - BG - MG - CJG.
- Ce Championnat est qualificatif pour le championnat national UGSEL
  (3 qualifiés par catégorie et 4 en BF/MF, CJF et CJG au National)

Promotionnel → Responsables des tableaux et sur le site : Amélie HARAULT + 1 personne à désigner (2 salles)

- Ouvert aux non-licenciés et licenciés FFTT n'ayant jamais dépassé les 549 points, y compris les saisons antérieures.
- **Chaque responsable de comité (ou chaque enseignant avant le départemental) doit vérifier que ses qualifiés pour le régional respectent les conditions de classements (jamais eu plus de 549 Points jusqu'à la fin de la phase 1 de la saison en cours)**
- Compétition par catégorie : BF - MF - BG - MG.
- Ce Championnat est qualificatif pour le championnat national UGSEL pour les 4 catégories.

2. **Championnat par Equipe** → Responsable des tableaux et sur le site : Yoann CHESNEAU (49).

a) Élite : BF/MF - CJF - BG - MG - CJG
b) Promotionnel : BF - MF - BG – MG - CJ mixte (2G + 1F ou 2F + 1G)

L'équipe championne de chaque catégorie est qualifiée au National

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS

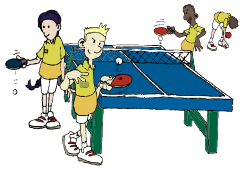

CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL

Les catégories sont les suivantes : **En garçons :** BG - MG **En filles :** BF - MF
Classement intégral et organisation adaptée au nombre de participants et aux installations disponibles.
Il est demandé aux enseignants de bien expliquer les règles de jeu aux débutants. Formule en auto-arbitrage.
Chaque responsable de comité doit vérifier que ses qualifiés pour le régional respectent les conditions de classements (jamais eu plus de 549 Points). Vérification : FFTT → Classement → Nom du joueur ou application FFTT
Tenue sportive obligatoire (short et tee-shirt) + raquette rouge et noire homologuée ITTF.
Date limite des départementaux : 4 février 2026
Date du régional : **4 mars 2026 à St Macaire en Mauges (49)**
⇨3 BG et 3 MG qualifiés pour le National
National **:** Comité 35

CHAMPIONNAT ÉLITE

Les secrétariats devront fournir la liste de leurs qualifiés ***avec le classement FFTT*** 2è phase de janvier.
Tenue sportive obligatoire (short + Tee-shirt).
Date limite des départementaux : 4 mars 2026
Date du régional **: 18 mars 2026 au Mans (72).**
National **:** Comité 35

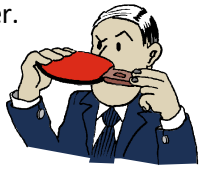

Remarque : Lors du Championnat Territorial Individuel, possibilité de prise en compte des matchs pour les points licences FFTT (coef. 0,5), à condition que la ligue ou un comité puisse fournir un Juge Arbitre (validant la compétition officielle) et un Sipdman (saisie des résultats sur Spid FFTT). La demande sera faite à la ligue par l'UGSEL Région.

CHAMPIONNATS PAR ÉQUIPES

Il existe **deux types de championnats de tennis de table par équipes :**

a) Un championnat par équipes "**élite**" pour les catégories : BG, MG, CJG, BF/MF et CJF

b) Un championnat par équipes "**promotionnel**" pour les : BG, MG, BF, MF et CJ mixte (2G + 1F ou 2F + 1G)

- Les joueurs doivent être non licenciés ou licenciés FFTT n'ayant jamais dépassé les 549 points, y compris les saisons antérieures. Vérification : FFTT → Classement → Nom du joueur ou application FFTT

Au 1er tour, tous les matchs sont joués. Aux tours suivants, le score est acquis à 6 points.
Tee-shirt de même couleur et identique pour chaque joueur de l'équipe.

Date limite des départementaux : 18 mars 2026
Date du régional : **1er avril 2026 à CHOLET (49)**
National **:** Comité 35.

Les secrétariats des comités devront fournir la liste de leurs équipes qualifiées avec leur composition et le ***classement FFTT*** de chaque joueur.

Qualifications aux championnats régionaux par catégorie :

	Individuels Promo		Individuels Élite		Équipes Promo		Équipes Élite	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
44	10	6	10	10	3	2	3	2
49	10	6	10	10	3	2	3	2
53	10	6	10	10	2	2	2	2
72	10	6	8	8	2	2	2	2
85	10	6	10	10	3	2	3	2

INFOS :

QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES

Chaque comité gère son quota de qualifiés pour le régional, les qualifications exceptionnelles rentrent dans le quota de chaque comité.
Du Régional au National, le responsable territorial gère les demandes de qualification exceptionnelle en fonction de ses quotas supplémentaires (justificatifs à l'appui et avoir au moins participé au départemental).

POUR LE NATIONAL : Edition et présentation de la licence UGSEL obligatoire. Cf. règlement national :
« La veille du championnat, pointage obligatoire avec présentation des licences UGSEL et FFTT si licencié. Le joueur devra également présenter sa licence UGSEL au début de chaque rencontre. »

CHARTE DES COMPETITIONS

1. Dans chaque compétition, il y a un N° de téléphone portable sur le site pour contacter le responsable de la compétition.
2. Sur les fiches d'inscription, chaque établissement donne un N° de téléphone portable pour pouvoir contacter le responsable accompagnateur le jour de la compétition.
3. L'horaire de fin des confirmations d'inscription est déterminé avec précision.

En cas de retard :

1er cas : L'établissement en retard n'a pas informé le responsable de la compétition : les élèves sont éliminés !

2ème cas : L'établissement en retard prévient avant l'horaire de fin de confirmation : 30' de retard sont acceptées ! Pour ne pas retarder l'organisation de la compétition, l'organisateur se réserve le droit de ne pas intégrer ces élèves dans le tableau final mais dans le tableau consolante.

4. **Une tenue sportive** est obligatoire. Balles et raquettes ne sont pas fournies.

Collège – Lycée Saint-Michel / Robert Schuman
5 rue Henri Dunant
53200 Château-Gontier-sur-Mayenne
02 43 09 64 64
college.lycee@saint-michel.org
https://eccg53.fr/

SAINT ROCH Collège

Collège St Roch
13 rue Abbé Perrin
44 320 St Père en Retz
02 40 21 71 14
secretariat.stroch-stgab@college-saint-roch-44.fr
https://www.ensemble-scolaire-saint-pere.fr/

Crédit Mutuel

Caisse Angers Saumuroise - 36 place des Justices - Angers

STAPS

Angers

Licence et Master

Formations universitaires et professionnelles

© Photo : Franck Potvin

UCO
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

IFEPSA
Institut de Formation en Éducation Physique et en Sport

ifepsa.uco.fr

- Enseignement et éducation sportive
- Activité physique adaptée et santé
- Management du sport

La passion du sport, le choix de son métier

PORTES OUVERTES : 13 décembre 2025 | 30 et 31 janvier 2026 | 7 mars 2026